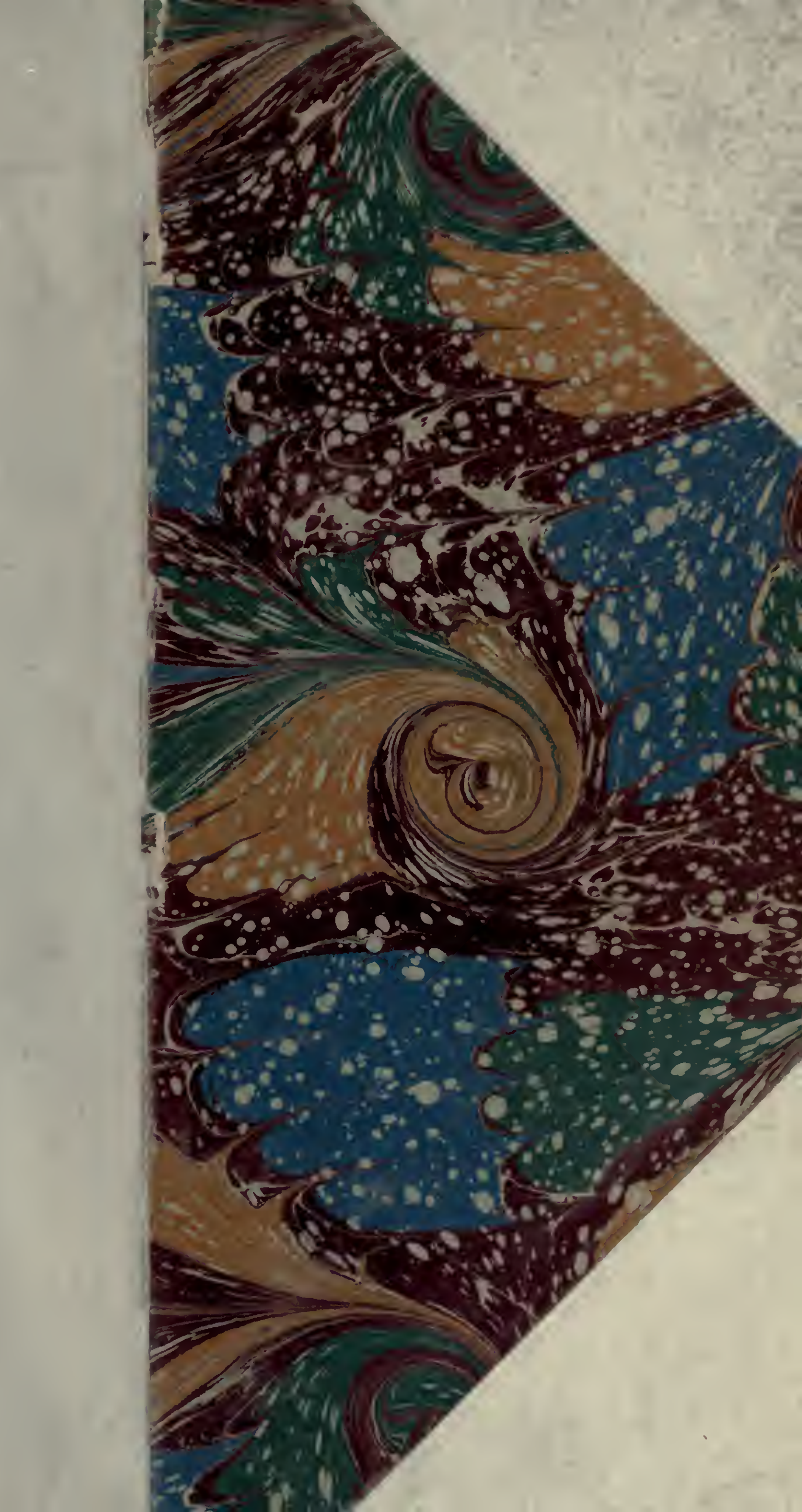






L'HEPTAMÉRON

DES

NOUVELLES

DE TRÈS HAUTE ET TRÈS ILLUSTRE PRINCESSE

MARGUERITE D'ANGOULÊME

REINE DE NAVARRE

Publié sur les manuscrits par les soins & avec les notes

DE MM. LE ROUX DE LINCY

&

ANATOLE DE MONTAIGLON

TOME TROISIÈME



PARIS

AUGUSTE EUDES, ÉDITEUR

RUE DES SAINTS-PÈRES, 40

M DCCC LXXX

L'HEPTAMÉRON

DES NOUVELLES

DE

LA REINE DE NAVARRE

L'HEPTAMÉRON
DES
NOUVELLES

DE TRÈS HAUTE ET TRÈS ILLUSTRE PRINCESSE

MARGUERITE D'ANGOULÊME

REINE DE NAVARRE

Publié sur les manuscrits par les soins & avec les notes

DE MM. LE ROUX DE LINCY

&

ANATOLE DE MONTAIGLON

TOME TROISIÈME



PARIS

AUGUSTE EUDES, EDITEUR

RUE DES SAINTS-PÈRES, 40

M DCCC LXXX

L'HEPTAMÉRON
DES NOUVELLES

DE

LA ROINE DE NAVARRE

CINQUIESME JOURNÉE

En la Cinquiesme Journée on devise de la vertu des filles & femmes qui ont eu leur honneur en plus grande recommandation que leur plaisir, de celles aussi qui ont fait le contraire, & de la simplicité de quelques autres.



L'HEPTAMERON DES NOUVELLES

DE

LA ROINE DE NAVARRE

CINQUIESME JOURNÉE

PROLOGUE



UANT le matin fut venu, Madame Oisille leur prépara ung desjuner spirituel d'un si très bon goust qu'il estoyt suffisant pour fortiffier le corps & l'esperit, où toute la compaignie fut fort attentive, en sorte qu'il leur sembloyt bien jamays n'avoir oy sermon qui leur proffitast tant, &, quant ilz ouyrent sonner le dernier coup de la messe, s'alérent exercer à la contemplation des sainctz propos qu'ilz avoient entenduz.

Après la messe oïe & s'estre ung peu pourmenez, se meirent à table, promectans la Journée présente debvoir estre aussi belle que nulle des passées, & Saffre-

dent leur dist qu'il vouldroit que le pont demorast encores ung mois à faire, pour le plaisir qu'il prenoyt à la bonne chère qu'ilz faisoient; mais l'Abbé de céans y faisoyt faire bonne dilligence, car ce n'estoit pas sa consolation de vivre entre tant de gens de bien, en la présence desquelz n'osoyt faire venir ses pèlerines accoustumées.

Et, quant ilz se furent reposez quelque temps après disné, retournèrent à leur passe temps accoustumé. Après que chacun eut prins son siège au pré, demandèrent à Parlamente à qui elle donnoyt sa voix.

« Il me semble, » dist elle, « que Saffredent sçaura bien commencer ceste Journée, car je luy voys le visaige qui n'a poinct d'envye de nous faire pleurer.

— Vous serez doncq bien cruelles, mes Dames, » dist Saffredent, « si vous n'avez pitié d'un Cordelier dont je vous voys compter l'histoire, &, encores que par celles que aucuns d'entre nous ont cy devant faictes des Religieux vous pourriez penser que sont cas advenus aux pauvres Damoiselles dont la facilité de l'exécution a faict sans crainte commencer l'entreprise, mais affin que vous congnoissiez que l'aveuglement de leur folle concupiscence leur oste toute craincte & prudente considération, je vous en compteray d'un qui advint en Flandres.



QUARANTE ET UNIESME NOUVELLE

La nuyt de Noel, une Damoyselle se présenta à un Cordelier pour estre oye en confession, lequel luy bailla une pénitence si estrange que, ne la voulant recevoir, elle se leva de devant luy sans absolution, dont sa Maistresse avertie feit fouetter le Cordelier en sa cuysine, puis le renvoya lié & garroté à son Gardien.

L'ANNÉE que Madame Marguerite d'Autriche vint à Cambray de la part de l'Empereur, son nepveu, pour traicter la paix entre luy & le Roy très Crestien, de la part duquel se trouva sa mère Madame Loïse de Savoye; & estoyt en la compaignye de ladicte Dame Marguerite la Contesse d'Aiguemont, qui emporta en ceste compaignye le bruict d'estre la plus belle de toutes les Flamandes.

Au retour de ceste grande assemblée, s'en retourna la Contesse d'Aiguemont en sa maison &, le temps des Adventz venu, envoya en ung Cou-

vent de Cordeliers demander ung Prescheur suffisant & homme de bien, tant pour prescher que pour confesser elle & toute sa maison. Le Gardien sercha le plus cru digne qu'il eût de faire tel office, pour les grands biens qu'ilz recepvoient de la Maison d'Aiguemont & de celle de Fiennes, dont elle estoyt.

Comme ceulx qui sur tous autres Religieux desiroient gaingner la bonne estime & amityé des grandes Maisons, envoyèrent ung Prédicateur le plus apparent de leur Couvent, lequel tout le long des Adventz feit très bien son debvoir & avoyt la Contesse grand contentement de luy.

La nuyct de Noël, que la Contesse vouloit recepvoir son Créateur, feyt venir son Confesseur &, après s'estre confessée en une chappelle bien fermée, laissa le lieu à sa Dame d'honneur, laquelle, après soy estre confessée, envoya sa fille passer par les mains de ce bon Confesseur. Et, après qu'elle eut tout dict ce qu'elle sçavoyt, congneut le beau Père quelque chose de son secret, qui luy donna envye & hardiesse de luy bailler une pénitence non accoustumée, & luy dist :

« Ma fille, voz péchez sont si grandz que pour y satisfaire je vous baille en pénitence de porter ma corde sur vostre chair toute nue. »

La fille, qui ne luy vouloyt désobéyr, luy dist :

« Baillez la moy, mon Père, & je ne fauldray de la porter.

— Ma fille, » dist le beau Père, « il ne seroyt pas bon de vostre main. Il fault que les myennes propres, dont vous debvez avoir l'absolution, la vous ayent premièrement seincte; puis après vous serez absoulte de tous voz péchez. »

La fille en pleurant respond qu'elle n'en feroit rien.

« Comment? » dist le Confesseur. « Estes vous une héréticque, qui refusez les pénitences selon que Dieu & nostre mère saincte Eglise l'ont ordonné?

— Je use de la confession, » dist la fille, « comme l'Eglise le commande, & veulx bien recepvoir l'absolution & faire la pénitence, mais je ne veulx poinct que vous y mectiez les mains; car en ceste sorte je refuse vostre pénitence.

— Par ainsy, » dist le Confesseur, « ne vous puis je donner l'absolution. »

La Damoiselle se leva de devant luy, ayant la conscience bien troublée, car elle estoyt si jeune qu'elle avoyt paour d'avoir failli au refuz qu'elle avoyt faict au beau Père.

Quant ce vint après la messe que la Contesse d'Aiguemont reçut le *corpus Domini*, la Dame d'honneur, voulant aller après, demanda à sa fille

si elle estoit preste. La fille en pleurant dist qu'elle n'estoit poinct confessée :

« Et qu'avez vous tant faict avecq ce Prescheur ? » dist la mère.

— Rien, dist la fille, « car, refusant la pénitence qu'il m'a baillée, m'a refusé aussi l'absolution. »

La mère s'enquist saigement & congneut l'estrange façon de pénitence que le beau Père vouloit donner à sa fille &, après l'avoir faict confesser à ung aultre, reçeurent toutes ensemble. Et, retournée la Contesse de l'église, la Dame d'honneur luy feit la plaincte du Prescheur, dont elle fut bien marrie & estonnée, veue la bonne oppinion qu'elle avoyt de luy, mais son courroux ne la peult garder qu'elle n'eût bien envie de rire, vu la nouveleté de la pénitence.

Si est ce que le rire n'empescha pas aussy qu'elle ne le feit prendre & battre en sa cuisine, où à force de verges il confessa la verité, & après elle l'envoya piedz & mains liez à son Gardien, le priant que une aultre fois il baillast commission à plus gens de bien de prescher la parolle de Dieu.

« Regardez, mes Dames, si en une maison si honnorable ilz n'ont poinct de paour de déclairer leurs follies, qu'ilz peuvent faire aux pauvres lieux où ordinai-

rement ilz vont faire leurs questes, où les occasions leur sont presentées si facilles que c'est miracle quant ils eschappent sans scandalle, qui me faict vous prier, mes Dames, de tourner vostre mauvaise estime en compassion, & pensez que celluy qui aveugle les Cordeliers n'espargne pas les Dames quant il le trouve à propos.

— Vrayement, » dist Oisille, « voylà ung bien meschant Cordelier. Estre Religieux, Prestre & Prédicateur, & user de telle villenye, au jour de Noël, en l'église & soubz le manteau de confession, qui sont toutes circonstances qui aggravent le péché.

— Il semble à vous oyr parler, » dist Hircan, « que les Cordeliers doibvent estre Anges ou plus saiges que les aultres ? Mais vous en avez tant oy d'exemples que vous les debvez penser beaucoup pires, & il me semble que cestuy cy est bien à excuser, se trouvant tout seul de nuyct enfermé avecq une belle fille.

— Voyre, » dist Oisille, « mais c'estoyt la nuyct de Noël.

— Et voylà qui augmente son excuse, » dist Simontault, « car, tenant la place de Joseph auprès d'une belle vierge, il voulloyt essayer à faire ung petit enfant pour jouer au vif le mistère de la Nativité.

— Vrayement, » dist Parlamente, « s'il eust pensé à Joseph & à la Vierge Marie, il n'eut pas eu la volunté si meschante. Toutesfois c'estoyt ung homme de mauvais vouloir, veu que pour si peu d'occasion il faisoyt une si meschante entreprinse.

— Il me semble, » dist Oisille, « que la Contesse en feyt si bonne punition que ses compaignons y povoient prendre exemple.

— Mais assavoir mon, » dist Nomerfide, « si elle fit bien de scandaliser ainsy son prochain & s'il eut pas myeulx vallu qu'elle luy eust remonstré ses faultes doulcement que de divulguer ainsy son prochain.

— Je croy, » dist Geburon, « que ce eust esté bien faict, car il est commandé de corriger nostre prochain entre nous & luy avant que le dire à personne ny à l'église. Aussy, depuis que ung homme est eshonté, à grand peyne jamais se peult il amender parce que la honte retire autant de gens de péché que la conscience.

— Je croy, » dist Parlamente, « que envers chacun se doibt user le conseil de l'Evangille sinon envers ceulx qui la preschent & font le contraire, car il ne fault poinct craindre à scandalizer ceulx qui scandalizent tout le monde, & me semble que c'est grand mérite de les faire congnoistre telz qu'ilz sont, afin que nous ne prenons pas ung doublet pour ung bon rubis. Mais à qui donnera Saffredent sa voix ?

— Puisque vous le demandez, ce sera à vous mesmes », dist Saffredent, « à qui nul d'entendement ne la doibt refuser.

— Or, puisque vous me la donnez, je vous en voys compter une dont je puis servir de tesmoing, & j'ay toujours oy dire que, tant plus la vertu est en ung subject débille & foible assailly de son très fort & puissant contraire, c'est à l'heure qu'elle est plus louable & se monstre mieulx telle qu'elle est ; car, si le fort se défend du fort, ce n'est chose esmerveillable, mais, si le foible en a victoire, il en a gloire de tout le monde. Pour congnoistre les personnes dont je veulx parler, il me semble que je feroys tort à la

vertu, que j'ay veu cachée soubz ung si pauvre vestement que nul n'en tenoyt compte, si je ne parlois de celle par laquelle ont esté faictz des actes si honnestes, qui me contrainct le vous racompter :

QUARANTE DEUXIESME NOUVELLE

Un jeune Prince meit son affection en une fille, de laquelle, combien qu'elle fût de bas & pauvre lieu, ne peut jamais obtenir ce qu'il en avoyt espéré, quelque poursuite qu'il en feit, par quoy le Prince, connoissant sa vertu & honnesteté, laissa son entreprise, l'eut toute sa vie en bonne estime & luy feit de grands biens, la maryant avec un sien serviteur.



En une des meilleures Villes de Touraine demouroyt ung Seigneur de grande & bonne Maison, lequel y avoyt esté nourry de sa grande jeunesse. Des perfections, graces, beaulté & grandes vertuz de ce jeune Prince ne vous en diray aultre chose, sinon que en son temps ne trouva jamays son pareil. Estant en l'aage de quinze ans, il prenoyt plus de plaisir à courir & chasser que non pas regarder les belles Dames.

Un jour, estant en une église, regarda une jeune fille laquelle avoyt aultresfois en son enffance esté

nourrye au Chasteau où il demeuroyt, &, après la mort de sa mère, son père se remaria, par quoy elle se retira en Poictou avecq son frère. Ceste fille, qui avoyt nom Françoise, avoyt une seur bastarde que son père aymoit très fort & la maria en ung Sommelier d'Eschansonnerye de ce jeune Prince, dont elle tint aussi grand estat que nul de sa Maison. Le père vint à morir & laissa pour le partage de Françoise ce qu'il tenoyt auprès de ceste bonne ville, par quoy, après qu'il fut mort, elle se retira où estoit son bien &, à cause qu'elle estoyt à marier & jeune de seize ans, ne se vouloyt tenir seulle en ceste maison, mais se mist en pension chez sa sœur la Sommelière.

Le jeune Prince, voiant ceste fille assez belle pour une claire brune & d'une grace qui passoit celle de son estat, car elle sembloyt mieulx Gentil femme ou Princesse que Bourgeoise, il la regarda longuement. Luy, qui jamais encor n'avoyt aymé, sentyt en son cueur ung plaisir non accoustumé &, quant il fut retourné en sa chambre, s'enquist de celle qu'il avoyt vue en l'église & recongneut que aultresfois en sa jeunesse estoit elle allée au Chasteau jouer aux poupines avecq sa seur, à laquelle il la feyt recongnoistre. Sa seur l'envoya quérir & luy feit fort bonne chère, la priant de la venir souvent veoir, ce qu'elle faisoyt quant il y avoyt quelques nopces ou assemblée, où le jeune

Prince la voyoit tant voluntiers qu'il pensa à l'aymer bien fort &, pour ce qu'il la congnoissoit de bas & pauvre lieu, espéra recouvrer facillement ce qu'il en demandoyt.

Mais, n'aiant moien de parler à elle, luy envoya ung Gentilhomme de sa Chambre pour faire sa practique, auquel elle, qui estoit saige, craingnant Dieu, dist qu'elle ne croyoit pas que son Maistre, qui estoit si beau & honneste Prince, se amusast à regarder une chose si layde qu'elle, veu que au Chasteau où il demeuroit il en avoit de si belles qu'il ne falloit poinct en chercher par la ville, & qu'elle pensoit qu'il le disoyt de luy mesmes sans le commandement de son Maistre.

Quant le jeune Prince entendit ceste response, Amour, qui se attache plus fort où plus il trouve de résistance, luy feit plus chauldement qu'il n'avoyt faict poursuivre son entreprinse & luy escripvit une lettre, la priant voulloir entièrement croire ce que le Gentil homme luy disoyt.

Elle, qui sçavoyt très bien lire & escripre, leut sa lettre tout du long, à laquelle, quelque prière que luy en feit le Gentil homme n'y voulut jamais respondre, disant qu'il n'appartenoit pas à si basse personne d'escripre à ung tel Prince, mais qu'elle le supplioit ne la penser si sotte qu'elle estimast qu'il eust une telle oppinion d'elle que de luy porter tant d'amityé, & aussy que, s'il pensoyt à cause

de son pauvre estat la cuyder avoir à son plaisir, il se trompoyt, car elle n'avoit le cueur moins honneste que la plus grande Princesse de la Chrestienté & n'estimoit trésor au Monde au pris de l'honnesteté & de la conscience, le supliant ne la vouloir empescher de toute sa vie garder ce trésor, car pour mourir elle ne changeroit d'oppinion.

Le jeune Prince ne trouva pas ceste response à son gré; toutesfois l'en ayma il très fort & ne faillyt de faire meĉtre tousjours son siège à l'église où elle alloyt à la messe, & durant le service addressoit tousjours ses oeilz à cest ymaige. Mais, quant elle l'apperçeut, changea de lieu & alla en une aultre chapelle, non pour fuyr de le veoir, car elle n'eust pas esté créature raisonnable si elle n'eust pas prins plaisir à le regarder, mais elle craingnoyt estre veue de luy, ne s'estimant digne d'en estre aymée par honneur ou par mariage, ne voulant aussi d'autre part que ce fust par folie & plaisir, &, quand elle veid que, en quelque lieu de l'église qu'elle se peult mettre, le Prince se faisoyt dire la messe tout auprès, ne voulut plus aller en ceste église là, mais alloit tous les jours à la plus esloignée qu'elle povoyt, &, quant quelques nopces alloient au Chasteau, ne s'y voloit plus retrouver, combien que la seur du Prince l'envoyast quérir souvent, s'excusant sur quelque malladye.

Le Prince, voïant qu'il ne povoyt parler à elle,

s'ayda de son Sommelier & luy promist de grands biens s'il luy aydoit en ceste affaire, ce que le Sommelier s'offrit voluntiers, tant pour plaire à son Maistre que pour le fruict qu'il en espéroit, & tous les jours comptoit au Prince ce qu'elle disoyt ou faisoyt, mais que sur tout fuyoit les occasions qui luy estoient possibles de le veoir. Si est ce que la grande envye qu'il avoyt de parler à elle à son aise luy feit chercher ung expédient.

C'est que ung jour il alla mener ses grandz chevaulx, dont il commençoit bien à sçavoir le mestier, en une grande place de la ville, devant la maison de son Sommelier où Françoise demeuroit, &, après avoir faict maintes courses & saulx, qu'elle povoyt bien veoir, se laissa tumber de son cheval dedans une grande fange si mollement qu'il ne se feyt poinct de mal. Si est ce qu'il se plaingnit assez & demanda s'il y avoyt poinct de logis pour changer ses habillemens. Chacun présentoit sa maison, mais quelcun dist que celle du Sommelier estoit la plus prochaine & la plus honneste; aussy fut elle choisie sur toutes.

Il trouva la chambre bien accoustrée & se despouilla en chemise, car tous ses habillemens estoient souillez de la fange, se meist dedans ung lict &, quand il veid que chacun fut retiré pour aller quérir ses habillemens, excepté le Gentil homme, appela son hoste & son hostesse & leur

demanda où estoyt Françoise. Ilz eurent bien à faire à la trouver, car, si tost qu'elle avoyt veu ce jeune Prince entrer en sa maison, s'en estoit allée cacher au plus secret lieu de léans. Toutesfois sa seur la trouva, qui la pria de ne craindre poinct venir parler à ung si honneste & si vertueux Prince.

« Comment, ma seur, » dist Françoise, « vous que je tiens ma mère, me vouldriez vous conseiller d'aller parler à ung jeune Seigneur, duquel vous sçavez que je ne puis ignorer la volunté ? »

Mais sa seur luy feit tant de remonstrances & promesses de ne la laisser seulle qu'elle alla avecq elle, portant ung visaige si pasle & desfaict qu'elle estoyt plus pour engendrer pitié que concupiscence.

Le jeune Prince, quand il la veid près de son lict, il la print par la main, qu'elle avoyt froide & tremblante, & luy dist :

« Françoise, m'estimez vous si mauvais homme, si estrange & cruel que je menge les femmes en les regardant? Pourquoy avez vous prins une si grande craincte de celluy qui ne cherche que vostre honneur & advantaige? Vous sçavez que en tous lieux qu'il m'a esté possible j'ay serché de vous veoir & parler à vous, ce que je n'ay pu, &, pour me faire plus de despit, avez fuy les lieux où j'avois accoustumé de vous veoir à la messe,

afin que en tout je n'eusse non plus de contentement de la veue que j'avois de la parolle. Mais tout cela ne vous a de rien servy, car je n'ay cessé que je ne soye venu icy par les moïens que vous avez pu veoir, & me suis mis au hazard de me rompre le col, me laissant tumber voluntairement, pour avoir le contentement de parler à vous à mon aise. Par quoy je vous prie, Françoise, puisque j'ay acquis ce loisir icy avecq ung si grand labeur, qu'il ne soyt poinct inutille & que je puisse par ma grande amour gaingner la vostre. »

Et, quant il eut long temps actendu sa response & veu qu'elle avoit les larmes aux oeilz & la veue contre terre, la tirant à luy le plus qu'il luy fust possible, la cuyda embrasser & baiser, mais elle luy dist :

« Non, Monseigneur, non. Ce que vous cherchez ne se peult faire, car, combien que je soye ung ver de terre au pris de vous, j'ay mon honneur si cher que j'aymeroys mieulx mourir que de l'avoir diminué, pour quelque plaisir que soyt en ce Monde, & la crainte, que j'ay de ceulx qui vous ont vu venir céans se doubtans de ceste verité, me donne la paour & tremblement que j'ay. Et, puis qu'il vous plaist de me faire cest honneur de parler à moy, vous me pardonnerez aussy si je vous respond selon que mon honneur me le com-

mande. Je ne suis point si sotte, Monseigneur, ne si aveuglée que je ne voie & congnoisse bien la beaulté & graces que Dieu a mises en vous, & que je ne tienne la plus heureuse du monde celle qui possédera le corps & l'amour d'un tel Prince. Mais de quoy me sert tout cela, puisque ce n'est pour moy ne pour femme de ma sorte, & que seullement le desirer seroyt à moy parfaicte folye? Quelle raison puis je estimer qui vous faict adresser à moy, sinon que les Dames de vostre Maison, lesquelles vous aymez si la beaulté & la grace est aymée de vous, sont si vertueuses que vous n'osez leur demander ne espérer avoir d'elles ce que la petitesse de mon estat vous faict espérer avoir de moy? Et suis seure que, quant de telles personnes que moy auriez ce que demandez, ce seroyt ung moïen pour entretenir vostre maistresse deux heures davantaige, en luy comptant voz victoires au dommaige des plus foibles. Mais il vous plaira, Monseigneur, penser que je ne suis de ceste condition. J'ay esté nourrye en vostre maison, où j'ay aprins que c'est d'aymer; mon père & ma mère ont esté voz bons serviteurs. Par quoy il vous plaira, puisque Dieu ne m'a faict Princesse pour vous espouser, ne d'estat pour estre tenue à maistresse & amye, ne me vouloir mectre en rang des pauvres malheureuses, veu que je vous desire & estime celluy des plus heureux Princes de la Chrestienté. Et, si pour

vostre passe temps vous voulez des femmes de mon estat, vous en trouverez assez en ceste Ville de plus belles que moy sans comparaison, qui ne vous donneront la peine de les prier tant. Arrestez vous doncques à celles à qui vous ferez plaisir en achetant leur honneur, & ne travaillez plus celle qui vous ayme plus que soy mesmes. Car, s'il falloit que vostre vie ou la myenne fust aujourd'huy demandée de Dieu, je me tiendroys bien heureuse d'offrir la mienne pour saulver la vostre, car ce n'est faulte d'amour qui me faict fuyr vostre présence, mais c'est plus tost pour en avoir trop à vostre conscience & à la myenne, car j'ay mon honneur plus cher que ma vie. Je demeureray, s'il vous plaist, Monseigneur, en vostre bonne grâce & prieray toute ma vie Dieu pour vostre prosperité & santé. Il est bien vray que cest honneur que vous me faictes me fera entre les gens de ma sorte mieulx estimer, car qui est l'homme de mon estat, après vous avoir veu, que je daignasse regarder? Par ainsy demeurera mon cueur en liberté, synon de l'obligation où je veulx à jamais estre de prier Dieu pour vous, car aultre service ne vous puis je jamais faire. »

Le jeune Prince, voïant ceste honneste response, combien qu'elle ne fust selon son desir, si ne la povoit moins estimer qu'elle estoit. Il feyt ce qu'il luy fut possible pour luy faire croire qu'il n'ayme-

roit jamais femme qu'elle, mais elle estoit si saige que une chose si desraisonnable ne povoit entrer en son entendement, & durant ces propos, combien que souvent on dist que ses habillemens estoient venuz du Chasteau, avoyt tant de plaisir & d'aise qu'il feyt dire qu'il dormoyt jusques ad ce que l'heure du souppé fut venue, où il n'osoit faillir à sa mère, qui estoit une des plus saiges Dames du Monde.

Ainsy s'en alla le jeune homme de la maison de son Sommelier, estimant plus que jamais l'honnesteté de ceste fille. Il en parloyt souvent au Gentil homme qui couchoyt en sa chambre, lequel, pensant que argent faisoyt plus que amour, luy conseilla de faire offrir à ceste fille quelque honneste somme pour se condescendre à son voulloir. Le jeune Prince, duquel la mère estoyt le trésorier, n'avoyt que peu d'argent pour ses menuz plaisirs, qu'il print, avecq tout ce qu'il peut emprunćter, & se trouva la somme de cinq cens escuz qu'il envoia à ceste fille par le Gentilhomme, la priant de vouloir changer d'opinion.

Mais, quand elle veit le présent, dist au Gentil homme :

« Je vous prie, dićtes à Monseigneur que j'ay le cueur si bon & si honneste que, s'il falloyt obeyr ad ce qu'il me commande, la beaulté & les graces qui sont en luy m'auroient desjà vain-

cue; mais là où ilz n'ont eu puissance contre mon honneur tout l'argent du Monde n'y en sçauroit avoir, lequel vous luy ramporterez, car j'ayme mieulx l'honneste pauvreté que tous les biens qu'on sçauroit desirer. »

Le Gentil homme, voïant ceste rudesse, pensa qu'il la falloyt avoir par cruaulté & vinct à la menasser de l'auctorité & puissance de son Maistre, mais elle en riant luy dist :

« Faictes paour de luy à celles qui ne le congnoissent poinct, car je sçay bien qu'il est si saige & vertueux que telz propos ne viennent de luy, & suys seure qu'il vous desadvouera quant vous les compterez. Mais, quant il seroyt ainsi que vous le dictes, il n'y a torment ne mort qui me sçeut faire changer d'opinion; car, comme je vous ay dict, puis qu'Amour n'a tourné mon cueur, tous les maulx ne tous les biens que l'on sçauroit donner à une personne ne me sçauroient destourner d'un pas du propos où je suis. »

Ce Gentil homme, qui avoit promis à son maistre de la luy gaigner, luy porta ceste response avecq ung merveilleux despit & le persuada à poursuyvre par tous moïens possibles, luy disant que ce n'estoit poinct son honneur de n'avoir sçeu gaingner une telle femme.

Le jeune Prince, qui ne voulloyt point user d'autres moïens que ceulx que l'honnesteté com-

mande, & craingnant aussy que, s'il en estoyt quelque bruict & que sa mère le sçeut, elle auroyt occasion de s'en courroucer bien fort, n'osoyt rien entreprendre jusque ad ce que son Gentil homme luy bailla ung moïen si aisé qu'il pensoyt desja la tenir, & pour l'exécuter parleroyt au Sommelier, lequel, délibéré de servir son Maistre en quelque façon que ce fust, pria ung jour sa femme & sa belle seur d'aller visiter leurs vendanges en une maison qu'il avoyt auprès de la forest, ce qu'elles luy promirent.

Quant le jour fut venu, il le feit sçavoir au jeune Prince, lequel se délibéra d'y aller tout seul avecq ce Gentil homme & feit tenir sa mulle prête secretement pour partir quand il seroyt heure. Mais Dieu voulut que ce jour là sa mère accoustroit ung cabinet le plus beau du monde, & pour luy ayder avoyt avecq elle tous ses enfans, & là s'amusa ce jeune Prince jusques ad ce que l'heure promise fust passée.

Si ne tint il à son Sommelier, lequel avoyt mené sa seur en sa maison en crouppe derrière luy & feit faire la mallade à sa femme en sorte que, ainsi qu'ilz estoient à cheval, luy vint dire qu'elle n'y sçauroit aller, &, quand il veid que l'heure tardoit que le Prince debvoit venir, dist à sa belle seur :

« Je croy bien que nous povons retourner à la ville.

— Et qui nous en garde ? » dist Françoise.

— C'est, » ce dist le Sommelier, « que j'atendoys icy Monseigneur, qui m'avoyt promis de venir. »

Quant sa seur entendit ceste meschanceté, luy dist :

« Ne l'attendez poinct, mon frère, car je sçay bien que pour aujourdhuy il ne viendra poinct. »

Le frère la creut & la ramena, &, quant elle fut en la maison, monstra sa colère extrême en disant à son beau-frère qu'il estoit le varlet du Diable, qu'il faisoyt plus qu'on ne luy commandoyt, car elle estoit asseurée que c'estoyt de son invention & du Gentil homme, & non du jeune Prince, duquel il aymoit mieulx gaingner de l'argent en le confortant en ses follies que de faire office de bon serviteur, mais que, puis qu'elle le congnoissoit tel, elle ne demeureroit jamais en sa maison, & sur ce elle envoïa querir son frère pour la mener en son pays & se deslogea incontinent d'avecq sa seur.

Le Sommelier, aïant failly à son entreprinse, s'en alla au Chasteau pour entendre à quoy il tenoyt que le jeune Prince n'estoit venu, & ne fut guères là qu'il ne le trouvast sur sa mulle, tout seul avecq le Gentil homme en qui il se fyoit, & luy demanda : « Et puis est elle encores là ? » Il luy compta tout ce qu'il avoyt faict.

Le jeune Prince fut bien marry d'avoir failly à

sa délibération, qu'il estimoit estre le moïen dernier & extrême qu'il povoyt prendre là, &, voïant qu'il n'y avoyt plus de remède, la chercha tant qu'il la trouva en une compaignye où elle ne povoyt fuir, qui se courroucea fort à elle des rigueurs qu'elle luy tenoyt & de ce qu'elle vouloyt laisser la compaignye de son frère, laquelle luy dist qu'elle n'en avoyt jamais trouvé une pire ne plus dangereuse pour elle & qu'il estoyt bien tenu à son Sommelier, veu qu'il ne le servoyt seullement du corps & des biens, mais aussi de l'ame & de la conscience.

Quant le Prince congnut qu'il n'y avoyt aultre remède, délibéra de ne l'en prescher plus & l'eut toute sa vie en bonne estime.

Ung serviteur du dict Prince, voïant l'honnesteté de ceste fille, la voulut espouser, à quoy jamais ne se voulut accorder sans le commandement & congé du jeune Prince auquel elle avoyt mis toute son affection, ce qu'elle luy feit entendre, & par son bon vouloir fut faict le mariage, où elle a vescu toute sa vie en bonne réputation, & luy a faict le jeune Prince beaucoup de grans biens.

« Que dirons-nous icy, mes Dames ? Avons nous le cueur si bas que nous facions noz serviteurs noz maistres, veu que ceste cy n'a sçeu estre vaincue ne d'amour ne de torment ? Je vous prie que à son

exemple nous demorions victorieuses de nous mesmes, car c'est la plus louable victoire que nous puissions avoir.

— Je ne voy que ung mal, » dist Oisille, « que les actes vertueux de ceste fille n'ont esté du temps des Historiens, car ceulx qui ont tant loué leur Lucresse l'eussent laissée au bout de la plume pour escripre bien au long les vertuz de ceste cy.

— Pour ce que je les trouve si grandes que je ne les pourrois croyre, sans le grand serment que nous avons faict de dire verité, telle que vous la peignez, » dist Hircan, « car vous avez veu assez de mallades desgouttez de laisser les bonnes & salutaires viandes pour manger les mauvaises & dommageables, aussy peult estre que ceste fille avoyt quelque Gentil homme comme elle qui luy faisoyt despriser toute Noblesse. »

Mais Parlamente respondit à ce mot que la vie & la fin de ceste fille monstroient que jamais n'avoyt eu opinion à homme vivant que à celluy qu'elle aymoit plus que sa vie, mais non pas plus que son honneur.

— Ostez ceste opinion de vostre fantaisye, » dist Saffredent, « & entendez d'où est venu ce terme d'honneur quant aux femmes, car peult estre que celles qui en parlent tant ne sçavent pas l'invention de ce nom. Sçachez que, au commencement que la malice n'estoit trop grande entre les hommes, l'amour y estoyt si naïfve & forte que nulle dissimullation n'y avoit lieu, & estoit plus loué celluy qui plus parfaictement aymoyt. Mais, quant l'avarice & le péché vindrent saisir le cueur & l'honneur, ilz en chassèrent dehors Dieu & l'amour & en leur lieu prindrent

amour d'eulx mesmes, hypocrisie & fiction. Et, voïant les Dames nourir en leur cueur ceste vertu de vraye amour, & que le nom d'hypocrisie estoit tant odieux entre les hommes, luy donnèrent le surnom d'honneur, tellement que celles qui ne povoient avoir en elles ceste honnorable amour disoient que l'honneur le leur desfendoit, & en ont faict une si cruelle loy que mesmes celles qui ayment parfaictement dissimullent, estimant vertu estre vice ; mais celles qui font de bon entendement & de sain jugement ne tumbent jamais en telles erreurs, car ilz congnoissent la différence des ténèbres & de lumière & que leur vray honneur gist à monstrer la pudicité du cueur, qui ne doibt vivre que d'amour & non poinct se honorer du vice de dissimullation.

— Toutesfois, » dist Dagoucin, « on dit que l'amour la plus secrète est la plus louable.

— Ouy, secrète, » dist Simontault, « aux oeilz de ceulx qui en pourroient mal juger, mais claire & congneue au moins aux deux personnes à qui elles touchent.

— Je l'entendz ainsy, » dist Dagoucin ; « encores vauldroit elle mieulx d'estre ignorée d'un costé que entendue d'un tiers, & je croy que ceste femme là aymoit d'autant plus fort qu'elle ne le déclaroit poinct.

— Quoy qu'il y ayt, » dist Longarine, « il fault estimer la vertu, dont la plus grande est à vaincre son cueur, &, voïant les occasions que ceste fille avoyt d'oblier sa conscience & son honneur, & la vertu qu'elle eut de vaincre son cueur & sa volunté & celluy qu'elle aymoit plus qu'elle mesmes, avecq toutes les occasions & moyens qu'elle en avoyt, je dictz qu'elle

se povoyt nommer la forte femme. Puis que vous estimez la grandeur de la vertu par la mortisfication de soy mesmes, je dictz que ce Seigneur estoyt plus louable qu'elle, veu l'amour qu'il luy portoyt, la puissance, occasion & moïen qu'il en avoyt, & toutesfoys ne voulut poinct offenser la reigle de vraie amytié, qui esgalle le Prince & le pauvre, mais usa des moïens que l'honnesteté permect.

— Il y en a beaucoup, » dist Hircan, « qui n'eussent pas faict ainsy.

— De tant plus est il à estimer, » dist Longarine, « qu'il a vaincu la commune malice des hommes, car qui peut faire mal & ne le faict poinct, cestuy là est bien heureux.

— A ce propos, » dist Geburon, « vous me faictes souvenir d'une qui avoyt plus de craincte d'offenser les œilz des hommes qu'elle n'avoyt Dieu, son honneur ne l'amour.

— Or je vous prie, » dist Parlamente, « que vous nous la comptiez, & je vous donne ma voix.

— Il y a, » dist Geburon, « des personnes qui n'ont poinct de Dieu, ou, s'ilz en croyent quelcun, l'estiment quelque chose si loing d'eulx qu'i ne peult veoir ny entendre les mauvaises oeuvres qu'ilz font ; &, encores qu'ilz les voient, pensent qu'il soyt nonchaillant qu'il ne les pugnisse poinct, comme ne se soucyant des choses de çà bas. Et de ceste opinion mesmes estoit une Damoiselle, de laquelle, pour l'honneur de la race, je changeray le nom & la nommeray Jambicque. Elle disoit souvent que la personne qui n'avoyt à faire que de Dieu estoit bien heureuse, si au demeurant elle povoyt bien conserver son honneur devant les hommes. Mais

vous verrez, mes Dames, que sa prudence ne son hypocrisie ne l'a pas garantye que son secret n'ayt esté revellé, comme vous verrez par son histoire, où la vérité sera dicte tout du long, hors mis les noms des personnes & des lieux, qui seront changez :

QUARANTE TROISIESME NOUVELLE

Jambicque, préférant la gloire du monde à sa conscience, se voulut faire devant les hommes autre qu'elle n'estoit; mais son amy & serviteur, découvrant son hypocrisie par le moyen d'un petit trait de craye, révéla à un chacun la malice qu'elle mètoit si grand peine de cacher.



En ung très beau Chasteau demoroit une grande Princesse & de grande auctorité, & avoyt en sa compaignye une Damoiselle nommée Jambicque, fort audatieuse, de laquelle la Maistresse estoit si fort abusée qu'elle ne faisoyt rien que par son conseil, l'estimant la plus saige & vertueuse Damoiselle qui fût poinct de son temps.

Ceste Jambicque réprouvoyt tant la folle amour que, quant elle voyoit quelque Gentil homme amoureux de l'une de ses compaignes, elle les reprenoit fort aigrement & en faisoyt si mauvais rapport à sa Maistresse que souvent elle les faisoyt

tanser, dont elle estoyt beaucoup plus craincte que aymée de toute la compaignye. Et, quant à elle, jamais ne parloyt à homme, sinon tout hault & avecq une grande audace, tellement qu'elle avoyt le bruict d'estre ennemye mortelle de tout amour, combien que le contraire estoyt en son cueur, car il y avoyt ung Gentil homme au service de sa Maistresse, dont elle estoyt si fort prinse qu'elle n'en povoyt plus porter.

Si est ce que l'amour qu'elle avoyt à sa gloire & réputation la faisoyt en tout dissimuler son affection, mais, après avoir porté ceste passion bien ung an, ne se voulant soulaiger, comme les aultres qui ayment, par le regard & la parolle, brusloyt si fort en son cueur qu'elle vint chercher le dernier remède, & pour conclusion advisa qu'il valloyt mieulx satisfaire à son desir, & qu'il n'y eust que Dieu seul qui congneût son cueur, que de le dire à ung homme qui le povoyt révéler quelque fois.

Après ceste conclusion prinse, ung jour qu'elle estoyt en la chambre de sa Maistresse, regardant sur une terrasse, veit pourmener celluy qu'elle aymoit tant &, après l'avoir regardé si longuement que le jour qui se couchoyt en emportoyt avec luy la veue, elle appella ung petit Paige qu'elle avoyt &, en luy monstrant le Gentil homme, luy dist :

« Voyez vous bien cestuy là qui a ce pourpoint de satin cramoisy & ceste robbe fourrée de loups

cerviers? Allez luy dire qu'il y a quelcun de ses amys qui veult parler à luy en la Gallerie du Jardin de céans. » Et, ainsy que le Paige y alla, elle passa par la Garderobbe de sa Maistresse & s'en alla en ceste Gallerie, ayant mis sa cornette basse & son touret de nez.

Quant le Gentil homme fut arrivé où elle estoyt, elle va incontinant fermer les deux portes par où on povoyt venir sur eulx &, sans oster son touret de nez, en l'embrassant bien fort luy va dire, le plus bas qu'il luy fut possible :

« Il y a long temps, mon amy, que l'amour que je vous porte m'a faict desirer de trouver lieu & occasion de vous povoir veoir; mais la craincte de mon honneur a esté pour un temps si forte qu'elle m'a contraincte, malgré ma volunté, de dissimuler ceste passion. Mais en la fin la force d'amour a vaincu la craincte, &, par la congnoissance que j'ay de vostre honnesteté, si vous me voulez promectre de m'aymer & de jamais n'en parler à personne, ne vous vouloir enquérir de moy qui je suis, je vous asseureray bien que je vous seray loyale & bonne amye & que jamais je n'aimeray autre que vous; mais j'aymerois mieulx morir que vous sçeussiez qui je suys. »

Le Gentil homme luy promist ce qu'elle demandoit, qui la rendit très facille à luy rendre la pareille, c'est de ne luy refuser chose qu'il voulsist

prendre. L'heure estoyt de cinq à six en yver, qui entièrement luy ostoit la veue de la belle. En touchant ses habillemens, trouva qu'ilz estoient de veloux, qui en ce temps là ne se portoit à tous les jours, sinon par les femmes de grande Maison & d'auctorité. En touchant ce qui estoit dessoubz, autant qu'il en povoyt prendre jugement par la main, ne trouva rien qui ne fust en très bon estat, nect & en bon poinct. Si mist peine de luy faire la meilleure chère qu'il luy fust possible. De son costé elle n'en feit moins, & congneut bien le Gentil homme qu'elle estoit mariée.

Elle s'en voulut retourner incontinant de là où elle estoyt venue; mais le Gentil homme luy dist :

« J'estime beaucoup le bien que sans mérite vous m'avez donné, mais j'estimeray plus celluy que j'auray de vous à ma requeste. Je me tiens si satisfaict d'une telle grâce que je vous supplye me dire si je ne doibtz pas espérer encores ung bien semblable & en quelle sorte il vous plaira que j'en use, car, veu que je ne vous puys congnoistre, je ne sçay comment le pourchasser. — Ne vous soulciez, » dist la Dame, « mais asseurez vous que tous les soirs, avant le souper de ma Maistresse, je ne fauldray de vous envoïer quérir, mais que à l'heure vous soïez sur la terrace où vous estiez tantost. Je vous manderay seullement qu'il vous souvienne de ce que vous avez promis; par cela

entendez vous que je vous attendz en ceste Gallerie. Mais, si vous oyez parler d'aller à la viande, vous pourrez bien pour ce jour vous retirer ou venir en la chambre de nostre Maistresse. Et sur tout je vous prie ne chercher jamais de me congnoistre, si vous ne voulez la séparation de nostre amityé. »

La Damoiselle & le Gentil homme se retirèrent tous deux chacun en leur lieu, & continuèrent longuement ceste vie sans ce qu'il s'apperçeut jamais qui elle estoit, dont il entra en une grande fantaisie, pensant en luy mesme qui se povoit estre, car il ne pensoit poinct qu'il y eut femme au monde qui ne voullût estre vue & aymée, & se doubta que ce fut quelque maling Esperit, ayant oy dire à quelque sot Prescheur que qui auroit veu le Diable au visaige ne l'aymeroit jamais.

En ceste doubte là se délibéra de sçavoir qui estoyt ceste là qui luy faisoyt si bonne chère &, une aultre foys qu'elle le manda, porta avecq luy de la craye, dont en l'embrassant luy en feit une marque sur l'espaulle par derrière sans qu'elle s'en apperçeut &, incontinant qu'elle fut partye, s'en alla hastivement le Gentil homme en la chambre de sa Maistresse & se tint auprès de la porte pour regarder le derrière des espaules de celles qui y entroient. Entre aultres veit entrer ceste Jambicque avecq une telle audace qu'il craingnoyt de la regarder comme les aultres, se tenant très asseuré

que ce ne povoyt estre elle, mais, ainsy qu'elle se se tournoyt, advisa sa craye blanche, dont il fut si estonné qu'à peine povoit il croire ce qu'il voyoit.

Toutesfoys, ayant bien regardé sa taille, qui estoit semblable à celle qu'il touchoit, les façons de son visage qui au toucher se peuvent congnoistre, congneut certainement que c'estoyt elle, dont il fut très aise de veoir que une femme qui jamais n'avoit eu le bruict d'avoir serviteur, mais avoit tant refusé d'honnestes Gentilz hommes, s'estoyt arrestée à luy seul.

Amour, qui n'est jamays en ung estat, ne peult endurer qu'il vesquît longuement en ce repos & le meist en telle gloire & espérance qu'il se délibéra de faire congnoistre son amour, pensant que, quand elle seroyt congneue, elle auroyt occasion d'augmenter. Et ung jour que ceste grande Dame alloyt au Jardin, la Damoiselle Jambicque s'en alla pourmener en une aultre allée.

Le Gentil homme, la voïant seulle, s'advancea pour l'entretenir &, faingnant ne l'avoir poinct veue ailleurs, luy dist : « Madamoiselle, il y a longtemps que je vous porte une affection sur mon cueur laquelle, pour paour de vous desplaire, ne vous ay osé reveller, dont je suis si mal que je ne puis plus porter ceste peine sans morir, car je ne croy pas que jamais homme vous sçeut tant aymer que je fais. »

La Damoiselle Jambicque ne le laissa pas achever son propos, mais luy dist avecq une très grande collère : « Avez vous jamais oy dire ne veu que j'ay eu amy ne serviteur ? Je suis seure que non, & m'esbahys d'ont vous vient ceste hardiesse de tenir telz propos à une femme de bien comme moy, car vous m'avez assez hantée céans pour congnoistre que jamais je n'aimeray autre que mon mary, & pour ce gardez vous de plus continuer ces propoz. »

Le Gentil homme, voyant une si grande fiction, ne se peut tenir de se prendre à rire & de luy dire : « Madame, vous ne m'estes pas tousjours si rigoureuse que maintenant. De quoy vous sert de user envers moy de telle dissimullation ? Ne vault-il pas mieulx avoir une amitié parfaicte que imparfaicte ? »

Jambicque luy respondit : « Je n'ay amityé à vous, parfaicte ne imparfaicte, sinon comme aux autres serviteurs de ma Maistresse ; mais, si vous continuez les propoz que vous m'avez tenu, je pourray bien avoir telle hayne qu'elle vous nuyra. »

Le Gentil homme poursuivyt encores son propos & luy dist : « Et où est la bonne chère que vous me faictes quant je ne vous puys veoir ? Pourquoy m'en privez vous, maintenant que le jour me monstre vostre beaulté, accompaignée d'une parfaicte & bonne grace ? »

Jambicque, faisant un grand signe de la croix, luy dist : « Vous avez perdu vostre entendement,

ou vous estes le plus grand menteur du monde, car jamais en ma vie je ne pensay vous avoir faict meilleure ne pire chère que je vous faictz, & vous prye de me dire comme vous l'entendez. »

Alors le pauvre Gentil homme, pensant la gaingner davantage, luy alla compter le lieu où il l'avoyt veue & la marque de la craie qu'il avoyt faicte pour la congnoistre, dont elle fust si oultrée de collère qu'elle luy dist qu'il estoit le plus meschant homme, qu'il avoit controuvé contre elle une mensonge si villaine qu'elle mectroyt peine de l'en faire repentir.

Luy, qui sçavoit le crédit qu'elle avoyt envers sa Maistresse, la voulut appaiser, mais il ne fut possible, car, en le laissant là furieusement, s'en alla là où estoyt sa Maistresse, laquelle laissa là toute la compaignye pour venir entretenir Jambicque, qu'elle aymoit comme elle mesmes, &, la trouvant en si grande collère, luy demanda qu'elle avoyt, ce que Jambicque ne luy voulut celler & luy compta tous les propos que le Gentilhomme luy avoyt tenu si mal à l'advantage du pauvre homme que dès le soir sa Maistresse luy manda qu'il eust à se retirer en sa maison tout incontinant, sans parler à personne, & qu'il y demorast jusques ad ce qu'il fust mandé, ce qu'il feyt hastivement pour la craincte qu'il avoit d'avoir pis.

Et, tant que Jambicque demoura avecq sa Mais-

tresse, ne retourna le Gentil homme en ceste maison, ne oncques puys n'ouyt de nouvelles de celle qui luy avoyt bien promis qu'il la perdroit de l'heure qu'il la chercheroyt.

« Par quoy, mes Dames, povez veoir comme celle qui avoyt préféré la gloire du Monde à sa conscience a perdu l'un & l'autre, car aujourd'huy est leu aux œilz d'un chacun ce qu'elle vouloyt cacher à ceulx de son amy, &, fuyant la mocquerye d'un, est tumbée en la mocquerye de tous. Et si ne peut estre excusée de simplicité & amour naifve, de laquelle chacun doibt avoir pitié, mais accusée doublement d'avoir couvert sa malice du double manteau d'honneur & de gloire & se faire devant Dieu & les hommes aultre qu'elle n'estoyt, mais Celluy qui ne donne poinct sa gloire à aultruy en descouvrant ce manteau luy en a donné double infamye.

— Voilà, » dist Oisille, « une vilenye inexcusable, car qui peut parler pour celle, quant Dieu, l'Honneur & mesme l'Amour l'accusent.

— Oui, » dist Hircan, « le Plaisir & la Folie, qui sont deux grands Advocatz pour les Dames.

— Si nous n'avions d'autres Advocatz, » dist Parlamente, « que eulx avecq vous, nostre cause seroyt mal soustenue ; mais celles qui sont vaincues en plaisir ne se doibvent plus nommer femmes, mais hommes desquelz la fureur & la concupiscence augmente leur honneur, car ung homme, qui se venge de son ennemy & le tue pour un desmentir, en est estimé plus gentil compaignon ; aussy est il quant il en ayme une douzaine avecq sa femme. Mais l'honneur des femmes a

autre fondement : c'est doulceur, patience & chasteté.

— Vous parlez des saiges, » dist Hircan.

— « Pour ce, » respondit Parlamente, « que je n'en veulx point congnoistre d'autres.

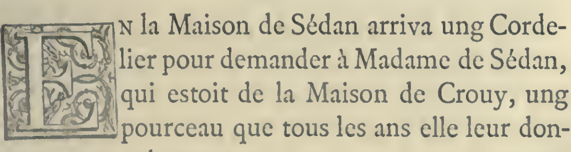
— S'il n'y avoyt poinct de foles, » dist Nomerfide, « ceux qui veullent estre creuz de tout le monde auroient bien souvent menty.

— Je vous prie, Nomerfide, » dist Geburon, « que je vous donne ma voix, & n'obliez que vous estes femme pour sçavoir quelques gens estimez veritables disans de leurs folyes.

— Puisque la vertu m'y a contrainct & que vous me donnez le ranc, j'en diray ce que j'en sçay. Je n'ay oy nul ny nulle de céans qui se soyt espargné à parler au désavantage des Cordeliers &, pour la pitié que j'en ay, je suys délibérée par le compte que je vous voys faire d'en dire du bien :

QUARANTE QUATRIESME NOUVELLE

Pour n'avoir dissimulé la vérité, le Seigneur de Sédan doubla l'aumône à un Cordelier, qui eut deux pourceaux pour un.



En la Maison de Sédan arriva ung Cordelier pour demander à Madame de Sédan, qui estoit de la Maison de Crouy, ung pourceau que tous les ans elle leur donnoyt pour aulmosne.

Monseigneur de Sédan, qui estoit homme saige & parlant plaisamment, feit manger ce beau Père à sa table &, entre autres propos, luy dist pour le mectre aux champs : « Beau Père, vous faictes bien de faire vos questes tandis qu'on ne vous congnoist poinct, car j'ay grand paour que, si une fois vostre ypocrisie est descouverte, vous n'aurez plus le pain des pauvres enfans acquis par la sueur des pères. »

Le Cordelier ne s'estonna poinct de ces propos,

mais luy dist : « Monseigneur, nostre Religion est si bien fondée que tant que le Monde sera Monde elle durera, car nostre fondement ne fauldra jamais, tant qu'il y aura sur la terre homme & femme. » Monseigneur de Sédan, desirant sçavoir sur quel fondement estoit leur vie assignée, le pria bien fort de luy vouloir dire.

Le Cordelier, après plusieurs excuses, luy dist : « Puisqu'il vous plaist me commander de le dire, vous le sçaurez. Sçachez, Monseigneur, que nous sommes fondez sur la follye des femmes, &, tant qu'il y aura en ce Monde de femme folle ou sotte, ne mourrons poinct de faim. »

Madame de Sédan, qui estoit fort colère, oyant ceste parolle se courroucea si fort que, si son mary n'y eust esté, elle eust faict faire desplaisir au Cordelier, & jura bien fermement qu'il n'auroit jà le pourceau qu'elle luy avoit promis; mais Monsieur de Sédan, voïant qu'il n'avoyt poinct dissimullé la vérité, jura qu'il en auroyt deux & les feit mener en son Couvent.

« Voilà, mes Dames, comme le Cordelier, estant seur que le bien des Dames ne luy povoit faillir, trouva façon, pour ne dissimuller poinct la vérité, d'avoir la grace & aulmosne des hommes. S'il eût esté flateur & dissimulateur, il eut esté plus plaisant aux Dames, mais non profitable à luy & aux siens. »

La Nouvelle ne fut pas achevée sans faire rire toute

la compaignye & principallement ceulx qui congnoissent le Seigneur & la Dame de Sédan, & Hircan dist :

« Les Cordeliers doncques ne devroyent jamais prescher pour faire les femmes saiges, veu que leur folye leur sert tant. »

Ce dist Parlamente : « Ilz ne les preschent pas d'estre saiges, mais ouy bien pour le cuyder estre, car celles qui sont du tout mondaines & folles ne leur donnent pas de grandes aulmosnes ; mais celles qui, pour fréquenter leur Couvent & porter les patenostres marquées de testes de mort & leurs cornettes plus basses que les aultres, cuydent estre les plus saiges, sont celles que l'on peult dire folles, car elles constituent leur salut en la confiance qu'elles ont en la saincteté des inicques, que pour ung petit d'apparance elles estiment demy dieux.

— Mais qui se garderoyt de croire à eux, » dist Ennasuicte, « veu qu'ilz sont ordonnez de noz Prélatz pour nous prescher l'Evangile & pour nous reprendre de noz vices ?

— Ceulx, » dist Parlamente, « qui ont congneu leur ypocrisie & qui congnoissent la différence de la doctrine de Dieu & de celle du Diable.

— Jhésus, » dist Ennasuicte, « penserez vous bien que ces gens là osassent prescher une mauvaise doctrine ?

— Comment penser, » dist Parlamente, « mais suys je seure qu'ilz ne croyent riens moins que l'Evangille, j'entens les mauvais, car je congnois beaucoup de gens de bien lesquelz preschent purement & simplement l'Escripture & vivent de mesmes, sans scandale, sans

ambition ne convoitise, en chasteté de pureté non faincte ne contraincte ; mais de ceulx là ne sont pas tant les rues pavées que marquées de leurs contraires, & au fruict congnoist on le bon arbre.

— En bonne foy je pensois, » dist Ennasuicte, « que nous fussions tenuz, sur peyne de péché mortel, de croyre tout ce qu'ilz nous dient en chaire de vérité : c'est quant ilz ne parlent que de ce qui en est la saincte Escripture ou qu'ilz allèguent les expositions des sainctz Docteurs divinement inspirez.

— Quant est de moy, » dist Parlamente, « je ne puis ignorer qu'il n'y en ayt entre eulx de très mauvaise foy, car je sçay bien que ung d'entre eulx, Docteur en Théologie & Principal de leur Ordre, voulut persuader à plusieurs de ses Frères que l'Evangille n'estoyt non plus croyable que les Commentaires de César ou autres Histoires escriptes par Docteurs autenticques &, depuis l'heure que l'entendis, ne vouluz croire en parolle de Prescheur si je ne la trouve conforme à celle de Dieu, qui est la vraye touche pour sçavoir les parolles vraies ou mensongères.

— Croiez, » dist Oisille, « que ceulx qui humblement souvent la lisent ne seront jamais trompez par fictions ny inventions humaines ; car qui a l'esperit remply de vérité ne peut recevoir le mensonge.

— Si me semble il, » dist Simontault, « que une simple personne est plus aisée à tromper que une autre.

— Ouy, » dist Longarine, « si vous estimez sottise estre simplicité.

— Je vous dictz, » dist Simontault, « que une femme bonne, doulce & simple, est plus aisée à tromper que une fine & malitieuse.

— Je pense, » dist Nomerfide, « que vous en sçavez quelqu'une trop plaine de telle bonté, par quoy je vous donne ma voix pour la dire.

— Puisque vous avez si bien deviné, » dist Simontault, « je ne fauldray à la vous dire, mais que vous me promectiez de ne pleurer poinct. Ceulx qui disent, mes Dames, que vostre malice passe celle des hommes auroyent bien à faire de mectre ung tel exemple en avant que celluy que maintenant je vous voys racompter, où non seullement je prétendz vous déclarer la très grande malice d'un mary, mais la simplicité & bonté de sa femme :

QUARANTE QUATRIESME NOUVELLE

(D'après l'édition de Gruget)

De deux amants qui ont subtillement jouy de leurs amours, & de l'heureuse issue d'icelles.

EN la Ville de Paris y avoit deux citoyens de médiocre estat, l'un politic & l'autre Marchand de draps de soye, lesquels de toute ancienneté se portoient force affection & se hantoient familièrement, au moyen de quoy le fils du politic, nommé Jaques, jeune homme assez mettable en bonne compagnie, fréquentoit souvent, sous la faveur de son père, au logis du Marchand, mais c'estoit à cause d'une belle fille qu'il aimoit, nommée Françoise, & feit Jaques si bien ses menées envers Françoise qu'il cogneut qu'elle n'estoit moins aimante qu'aimée.

Mais, sur ces entrefaictes, se dressa le camp de

Provence contre la descente de Charles d'Autriche, & fut force à Jaques de suivre le camp pour l'estat auquel il estoit appellé. Durant lequel camp, & dès le commencement, son père alla de vie à trespas, dont la nouvelle luy apporta double ennuy, l'un pour la perte de son père, l'autre pour l'incommodité de reveoir si souvent sa bien aimée, comme il espèroit à son retour.

Toutesfois, avecques le temps, l'un fut oublié & l'autre s'augmenta, car, comme la mort est chose naturelle, principalement au père plus tost qu'aux enfans, aussi la tristesse s'en escoule peu à peu. Mais l'amour, au lieu de nous apporter mort, nous rapporte vie en nous communiquant la propagation des enfans, qui nous rendent immortels, & cela est une des principales causes d'augmenter noz desirs.

Jaques donc, estant de retour à Paris, n'avoit autre soing ny pensement que de se remettre au train de la fréquentation vulgaire du Marchand pour, sous ombre de pure amitié, faire trafic de sa plus chère marchandise. D'autre part Françoise, pendant son absence, avoit esté fort sollicitée d'ailleurs, tant à cause de sa beauté que de son bon esprit, & aussi qu'elle estoit, long temps y avoit, mariable, combien que le père ne s'en mist pas fort en son devoir, fust ou pour son avarice, ou par trop grand desir de la colloquer comme fille uni-

que, ce qui ne faisoit bien à l'honneur de la fille pource que les personnes de maintenant se scandalisent beaucoup plus tost que l'occasion ne leur en est donnée, & principalement quand c'est en quelque point qui touche la pudicité de belle fille ou femme. Cela fut cause que le père ne feit point le sourd ny l'aveugle au vulgaire caquet & ne voulut ressembler beaucoup d'autres qui, au lieu de censurer les vices, semblent y provoquer leurs femmes & leurs enfans; car il la tenoit de si court que ceux mesmes qui n'y tendoient que sous voile de mariage n'avoient point ce moyen de la veoir que bien peu, encores estoit ce tousjours avecques sa mère.

Il ne fault pas demander si cela fut fort aigre à supporter à Jaques, ne pouvant résoudre en son entendement que telle austérité se gardast sans quelque grande occasion, tellement qu'il vacilloit fort entre amour & jalousie. Si est ce qu'il se résolut d'en avoir la raison à quelque péril que ce fust; mais premièrement, pour cognoistre si elle estoit encores de mesme affection que auparavant, il alla tant & vint qu'un matin à l'église, oïant la messe près d'elle, il apperçeut à sa contenance qu'elle n'estoit moins aise de le veoir que luy elle. Aussi luy, cognoissant la mère n'estre si sevère que le père, print quelques fois, comme inopinément, la hardiesse, en les voyant aller de leur logis jusques

à l'église, de les accoster avecques une familière & vulgaire révérence & sans se trop avantager, le tout expressement & à fin de mieux parvenir à ses attentes.

Bref, en approchant le bout de l'an de son père, il se délibéra, au changement du dueil, de se mettre sur le bon bout & faire honneur à ses ancestres, & en tint propos à sa mère qu'il le trouva bon, desirant fort de le veoir bien marié pource qu'elle n'avoit pour tous enfans que lui & une fille jà mariée bien & honnestement. Et de faict, comme damoiselle d'honneur qu'elle estoit, luy poussoit encor le cueur à la vertu par infinité d'exemples d'autres jeunes gens de son aage, qui s'avançoient d'eux mesmes, au moins qui se monstroient dignes du lieu d'où ils estoient descenduz.

Ne restoit plus que d'adviser où ils se fourniroient, mais la mère dist :

« Je suis d'advis, Jaques, d'aller chez le compère sire Pierre », c'estoit le père de Françoise ; « il est de noz amis, il ne nous voudroit pas tromper. »

Sa mère le chatouilloit bien où il se démangeoit; neantmoins il tint bon, disant :

« Nous en prendrons là où nous troverons nostre meilleur & à meilleur marché. Toutesfois, » dit-il, « à cause de la cognoissance de feu mon père, je suis bien content que nous y allions premier qu'ailleurs. »

Ainsi fut prins le complot, pour un matin, que la mère & le fils allèrent veoir le sire Pierre, qui les recueillit fort bien, comme vous sçavez que les Marchans ne manquent point de telles drogues. Si feirent desployer grandes quantitez de draps de soye de toutes sortes & choisyrent ce qui leur en falloit; mais ils ne peurent tomber d'accord, ce que Jaques faisoit à propos pource qu'il ne voyoit point la mère de s'amie, & fallut à la fin qu'ils s'en allassent sans rien faire voir ailleurs quel il y faisoit. Mais Jaques n'y trouvoit rien si beau que chez s'amie, où ils retournèrent quelque temps après.

Lors s'y trouva la dame, qui leur feit le meilleur recueil du monde, &, après les menées qui se font en telles boutiques, la femme du sire Pierre tenant encor plus roide que son mary, Jaques luy dist :

« Et dea, ma Dame, vous estes bien rigoureuse. Voilà que c'est; nous avons perdu nostre père, on ne nous cognoist plus, » & feit semblant de plorer & de s'essuyer les yeux pour la souvenance paternelle; mais c'estoit à fin de faire sa menée.

La bonne femme vefve, mère de Jaques, y allant à la bonne foy, dist aussi :

« Depuis sa mort, nous ne nous sommes plus fréquentez que si jamais ne nous fussions veuz.

Voilà le compte que l'on tient des pauvres femmes vefves! »

Alors se racointèrent elles de nouvelles caresses, se promettans de se revisiter plus souvent que jamais, &, comme ils estoient en ces termes, vindrent d'autres Marchans que le maistre mena luy mesme en son arrière boutique. Et le jeune homme, voyant son apoint, dist à sa mère :

« Mais, ma Damoiselle, j'ay veu que ma Dame venoit bien souvent, les festes, visiter les saincts lieux qui sont en noz quartiers, & principalement les Religions. Si quelquefois elle daignoit, en passant, prendre son vin, elle nous feroit plaisir & honneur. »

La Marchande, qui n'y pensoit en nul mal, luy respondit qu'il y avoit plus de quinze jours qu'elle avoit délibéré d'y faire un voyage & que, si le prochain dimanche ensuyvant il faisoit beau, elle pourroit bien y aller, qui ne seroit sans passer par le logis de la Damoiselle & la revisiter. Cette conclusion prinse, aussi fut celle du marché des draps de soye, car il ne falloit pas pour quelque peu d'argent laisser fuyr si belle occasion.

Le complot prins & la marchandise emportée, Jaques, cognoissant ne pouvoir bien luy seul faire une telle entreprise, fut contrainct se déclarer à un sien fidèle amy. Si se conseillèrent si bien ensemble qu'il ne restoit que l'exécution.

Par quoy, le dimanche venu, la Marchande & sa fille ne faillirent, au retour de leurs dévotions, de passer par le logis de la Damoiselle vefve, où elles la trouvèrent avec une sienne voisine, devisans en une gallerie de jardin, & la fille de la vefve, qui se promenoit par les allées du jardin avecques Jaques & Olivier.

Luy, aussi tost qu'il veid s'amie, se forma en sorte qu'il ne changea nullement de contenance. Si alla en ce bon visage recevoir la mère & la fille, &, comme c'est l'ordinaire que les vieux cherchent les vieux, ces trois dames s'assemblèrent sur un banc qui leur faisoit tourner le dos vers le jardin, dans lequel, peu à peu, les deux amans entrèrent, se promenans jusques au lieu où estoient les deux autres.

Et, ainsi de compagnie, s'entrecaressèrent quelque peu, puis se remirent au promenoir, où le jeune homme compta si bien son piteux cas à Françoise qu'elle ne pouvoit accorder & si n'osoit refuser ce que son amy demandoit, tellement qu'il cogneut qu'elle estoit fort aux altères. Mais il fault entendre que, pendant qu'ils tenoient ces propos, ils passoient & repassoient souvent au long de l'abry où estoient assises les bonnes femmes, à fin de leur oster tout soupçon, parlans, toutesfois, de propos vulgaires & familiers, & quelques fois un peu rageans folastrement parmy le jardin.

Et y furent ces bonnes femmes si accoustumées, par l'espace d'une demie heure, qu'à la fin Jaques feit le signe à Olivier, qui joua son personnage envers l'autre fille qu'il tenoit, en sorte qu'elle ne s'apperçeut point que les deux amans entrèrent dans un préau, couvert de cerisaye & bien cloz de rosiers & de groseillers fort haults, là où ils feirent semblant d'aller abbattre des amendes à un coing du préau, mais ce fut pour abbatre prunes.

Aussi Jaques, au lieu de bailler la cotte verte à s'amie, luy bailla la cotte rouge, en sorte que la couleur luy en vint au visage pour s'estre trouvée surprise un peu plus tost qu'elle ne pensoit. Si eurent ilz si habilement cueilly leurs prunes, pour ce qu'elles estoient meures, que Olivier mesme ne le pouvoit croire, n'eust esté qu'il veid la fille tirant la veue contre bas & monstrant visage honteux, qui luy donna marque de la vérité pour ce qu'auparavant elle alloit la teste levée, sans craindre qu'on veist en l'oeil la veine, qui doit estre rouge, avoir pris couleur azurée, de quoy Jaques s'apercevant la remeit en son naturel par remonstrances à ce nécessaires.

Toutesfois, en faisant encor deux ou trois tours de jardin, ce ne fut point sans larmes & soupirs, & sans dire maintes fois :

« Hélas, estoit ce pour cela que vous m'aimiez? Si je l'eusse pensé! Mon Dieu, que feray je? Me

voilà perdue pour toute ma vie. En quelle estime m'aurez vous d'oresnavant? Je me tiens asseurée que vous ne tiendrez plus compte de moy, au moins si vous estes du nombre de ceux qui n'aiment que pour leur plaisir. Hélas, que ne suis-je plus tost morte que de tomber en ceste faulte? »

Ce n'estoit pas sans verser force larmes qu'elle tenoit ce propos, mais Jaques la reconforta si bien, avec tant de promesses & sermens, qu'avant qu'ils eussent parfourny trois autres tours de jardin & qu'il eust faict le signe à son compagnon, ils rentrèrent encores au préau par un autre chemin, où elle ne sçeut si bien faire qu'elle ne reçeust plus de plaisir à la seconde cotte verte qu'à la première, voire & si s'en trouva si bien dès l'heure qu'ils prindrent délibération pour adviser comment ils se pourroient reveoir plus souvent & plus à leur aise, en attendant le bon loisir du père.

A quoi leur aida grandement une jeune femme, voisine du sire Pierre, qui estoit aucunement parente du jeune homme & bien amie de Françoise, en quoi ils ont continué, sans scandale à ce que je puis entendre, jusques à la consommation du mariage, qui s'est trouvé bien riche pour une fille de Marchand, car elle estoit seule. Vray est que Jaques a attendu le meilleur du temporel jusques au decès

du père, qui estoit si serrant qu'il luy sembloit que ce qu'il tenoit en une main l'autre luy desrobboit.

« Voilà, mes Dames, une amitié bien commencée, bien continuée, & mieux finie ; car, encores que ce soit le commun d'entre vous hommes de desdaigner une fille ou femme depuis qu'elle vous a esté libérale de ce que vous cherchez le plus en elle, si est ce que ce jeune homme, estant poulsé de bonne & sincère amour & ayant congneu en s'amie ce que tout mary desire en la fille qu'il espouse, & aussi la congnoissant de bonne lignée & sage, au reste de la faulte que luy mesme avoit commise, ne voulut point adultérer, ny estre cause ailleurs d'un mauvais mariage, en quoi je le trouve grandement louable.

— Si est ce, » dist Oisille, « qu'ils sont tous deux dignes de blasme, voire le tiers aussi, qui se faisoit ministre ou du moins adhérant à un tel violement.

— M'appellez vous cela violement, » dist Saffredent, « quand les deux parties en sont bien d'accord ? Est il meilleur mariage que cestuy là, qui se fait ainsi d'amourettes ? C'est pourquoy on dict en proverbe que les mariages se font au ciel, mais cela ne s'entend pas des mariages forcez, ny qui se font à prix d'argent & qui sont tenuz pour très approuvez depuis que le père & la mère y ont donné consentement.

—Vous en direz ce que vous vouldrez, » répliqua Oisille, « si fault il que nous recognoissions l'obéissance paternelle &, par deffault d'icelle, avoir recours aux autres parens. Autrement, s'il estoit permis à tous & à

toutes de se marier à volonté, quants mariages cornuz trouveroit l'on? Est il à présupposer qu'un jeune homme & une fille de douze ou quinze ans sçachent ce que leur est propre? Qui regarderoit bien le contentement de tous les mariages, on trouveroit qu'il y en a pour le moins autant de ceux qui se sont faicts par amourettes dont les yssues en sont mauvaises, que de ceux qui ont esté faicts forcément, pource que les jeunes gens, qui ne sçavent ce qui leur est propre, se prennent au premier qu'ils trouvent, sans considération, puis peu à peu ils descouvrent leurs erreurs, qui les faict entrer en de plus grandes, là où, au contraire, la plus part de ceux qui se font forcément procèdent du discours de ceux qui ont plus veu & ont plus de jugement que ceux à qui plus il touche, en sorte que, quand ils viennent à sentir le bien qu'ils ne cognoissoient, ils le savourent & embrassent beaucoup plus avidement & de plus grande affection.

— Voire, mais vous ne dictes pas, ma Dame, » dist Hircan, « que la fille estoit en hault aage, nubile, cognoissant l'iniquité du père, qui laissoit moisir son pucellage de peur de démoisir ses escuz. Et ne savez vous pas que nature est coquine? Elle aimoit, elle estoit aimée; elle trouvoit son bien prest & si se pouvoit souvenir du proverbe que tel refuse qui après muse. Toutes ces choses, avecques la prompte exécution du poursuyvant, ne luy donnèrent pas loisir de se rebeller. Aussi avez vous oy qu'incontinent après on cogneut bien à sa face qu'il y avoit en elle quelque mutation notable. C'estoit peut estre l'ennuy du peu de loisir qu'elle avoit eu pour juger si telle chose estoit bonne ou mauvaise, car elle ne se feit pas

grandement tirer l'aureille pour en faire le second essay.

— Or de ma part, » dist Longarine, « je n'y trouverois point d'excuse, si ce n'estoit l'approbation de la foy du jeune homme, qui, se gouvernant en homme de bien, ne l'a point abandonnée, ains l'a bien voulue telle qu'il l'avoit faicte. En quoy il me semble grandement louable, veu la corruption dépravée de la jeunesse du temps présent. Non pas que pour cela je vueille excuser la première faulte, qui l'accuse tacitement, d'un rapt pour le regard de la fille & de subornation en l'endroit de la mère.

— Et point, point, » dist Dagoucin; « il n'y a rapt ny subornation. Tout s'est faict de pur consentement, tant du costé des deux mères pour ne l'avoir empesché, bien qu'elles ayent esté déçeues, que du costé de la fille, qui s'en est bien trouvée : aussi ne s'en est elle jamais plaincte.

— Tout cela n'est procédé, » dist Parlamente, « que de la grande bonté & simplicité de la Marchande qui, sous tiltre de bonne foy, mena sans y penser sa fille à la boucherie.

— Mais aux nopces, » dist Simontault, « tellement que ceste simplicité ne fut moins profitable à la fille que dommageable à celle qui se laissoit aiséement tromper par son mary.

— Puis que vous en sçavez le compte, » dist Nomerfide, « je vous donne ma voix pour nous le réciter.

— Et je n'y feray faulte, » dist Simontault, « mais que vous promectiez de ne plorer point. Ceux qui disent, mes Dames, que vostre malice passe celle des hommes auroient bien à faire de mettre un tel exemple

en avant que celuy que maintenant je vous vay racompter, où je prétends non seulement vous déclarer la grande malice d'un mary, mais aussi la très grande simplicité & bonté de sa femme :

QUARANTE CINQUIESME NOUVELLE

A la requeste de sa femme, un Tapissier de Tours bailla les Innocens à sa Chamberière de laquelle il estoit amoureux, mais ce fut de telle façon qu'il luy donnoit ce qui appartenoit à sa femme seule, qui estoit si simple qu'elle ne put jamais croire que son mary luy teint un tel tort, combien qu'elle en fut assez avertye par une sienne voysine.

En la Ville de Tours y avoyt ung homme de fort subtil & bon esperit, lequel estoyt Tapissier de feu Monsieur d'Orléans, filz du Roy Françoys premier, &, combien que ce Tapissier par fortune de maladie fût devenu sourd, si n'avoyt il diminué son entendement, car il n'y avoyt de plus subtil de son mestier & aux autres choses. Vous verrez comment il s'en sçavoyt ayder.

Il avoyt espousé une honneste & femme de bien, avecq laquelle il vivoyt en grande paix & repos. Il

craingnoyt fort à luy desplaire; elle aussi ne chercheoyt qu'à luy obéyr en toutes choses. Mais, avecq la bonne amityé qu'il luy portoit, estoit si charitable que souvent il donnoyt à ses voisines ce qui appartenoyt à sa femme, combien que ce fût le plus secrètement qu'il povoit.

Ilz avoient en leur maison une Chamberière fort en bon poinct, de laquelle ce Tapissier devint amoureux. Toutesfois, craingnant que sa femme ne le sçeut, faisoyt semblant souvent de la tanser & reprendre, disant que c'estoit la plus paresseuse garse que jamais il avoyt veue & qu'il ne s'en esbahissoit pas, veu que sa Maistresse jamais ne la battoyt, &, ung jour qu'ilz parloient de donner les Innocens, le Tapissier dist à sa femme :

« Ce seroyt belle aulmosne de les donner à ceste paresseuse garse que vous avez; mais il ne fauldroyt pas que ce fust de vostre main, car elle est trop foible & vostre cueur trop piteulx. Si est ce que, si je voulois emploier la myenne, nous serions mieulx serviz d'elle que nous ne sommes ».

La pauvre femme, qui n'y pensoyt en nul mal, le pria d'en vouloir faire l'exécution, confessant qu'elle n'avoit le cueur ne la force pour la battre.

Le mary, qui accepta voluntiers ceste commission, faisant le rigoureux bourreau, feyt achepter des verges des plus fines qu'il peut trouver, &, pour monstrer le grand desir qu'il avoyt de ne

l'espargner poinct, les feyt tramper dedans de la saulmure, en sorte que sa pauvre femme eut plus de pitié de sa Chamberière que de doubte de son mary.

Le jour des Innocens venu, le Tapissier se leva de bon matin & s'en alla en la chambre haulte, où la Chamberière estoit toute seulle, & là luy bailla les Innocens d'autre façon qu'il n'avoit dict à sa femme. La Chamberière se print fort à pleurer, mais rien ne luy vallut. Toutesfois, de paour que sa femme y survint, commencea à frapper des verges qu'il tenoyt sur le bois du lict tant qu'il les escorcha & rompit, & ainsi rompues les raporta à sa femme, luy disant : « M'amye, je croy qu'il souviendra des Innocens à vostre Chamberière. »

Aprés que le Tapissier fut allé hors de la maison, la pauvre Chamberière se vint gecter à deux genoulx devant sa Maistresse, luy disant que son mary luy avoyt faict le plus grand tort que jamays on feyt à Chamberière. Mais la maistresse, cuydant que ce fût à cause des verges qu'elle pensoyt luy avoir esté données, ne la laissa pas achever son propos, mais luy dist : « Nostre mary a bien faict, car il y a plus d'ung mois que je suis aprés luy pour l'en prier, &, si vous avez eu du mal, j'en suis bien ayse. Ne vous en prenez que à moy, & encores n'en a il pas tant faict qu'il devoyt. »

La Chamberière, voïant que sa Maistresse ap-

prouvoyt ung tel cas, pensa que ce n'estoit pas ung si grand péché qu'elle cuydoit, veu que celle que l'on estimoit tant femme de bien en estoyt l'occasion, & n'en osa plus parler depuis. Mais le Maistre, voïant que sa femme estoit aussi contente d'estre trompée que luy de la tromper, délibéra de la contanter souvent & gaingna si bien ceste Chamberière qu'elle ne pleuroyt plus pour avoir les Innocens.

Il continua ceste vie longuement, sans que sa femme s'en apperçeut, tant que les grandes neiges vindrent, &, tout ainsi que le Tapissier avoyt donné les Innocens sur l'herbe en son jardin, il luy en vouloit autant donner sur la neige, &, ung matin, avant que personne fût esveillé en sa maison, la mena tout en chemise faire le crucifix sur la neige &, en se jouant tous deux à leur bailler de la neige, n'oblièrent le jeu des Innocens, ce que advisa une de leurs voisines qui s'estoit mise à la fenestre, qui regardoit tout droict sur le jardin, pour veoir quel temps il faisoyt, &, voïant ceste vilenye, fut si courroucée qu'elle se délibèra de le dire à sa bonne commère, afin qu'elle ne se laissast plus tromper d'un si mauvais mary, ny servir d'une si meschante garse.

Le Tapissier, après avoir faict ces beaulx tours, regarda à l'entour de luy si personne ne le povoyt veoir & advisa sa voisine à sa fenestre, dont il fut

fort marry. Mais luy, qui sçavoit donner couleur à toute tapisserie, pensa si bien colorer ce faict que sa commère seroyt aussi bien trompée que sa femme &, si tost qu'il fut recouché, feyt lever sa femme du lict toute en chemise, & la mena au jardin comme il avoyt mené sa Chamberière, & se joua long temps avecq elle de la neige comme il avoit faict avecq l'autre, & puis luy bailla des Innocens tout ainsy qu'il avoyt faict à sa Chamberière, & après s'en allèrent tous deux coucher.

Quant ceste bonne femme alla à la messe, sa voisine & bonne amye ne faillyt de s'y trouver &, du grand zèle qu'elle avoyt, luy pria, sans luy en vouloir dire davantaige, qu'elle voulsist chasser sa Chamberière & que c'estoit une très mauvaise & dangereuse garse, ce qu'elle ne voulut faire sans sçavoir pourquoy sa voisine l'avoyt en si mauvaise estime, qui à la fin luy compta comme elle l'avoyt veue au matin en son jardin avecq son mary.

La bonne femme se print à rire si fort en luy disant : « Hé, ma commère, m'amye, c'estoit moy.

— Comment, ma commère? Elle estoit toute en chemise, au matin environ les cinq heures. »

La bonne femme luy respondit : « Par ma foy, ma commère, c'estoyt moy. »

L'autre, continuant son propos : « Ilz se bailloient de la neige l'un à l'autre, puis aux tetins,

puis en autre lieu, aussy privément qu'il estoyt possible. »

La bonne femme luy dist : « Hé ! hé ! ma commère, c'estoyt moy.

— Voire, ma commère, » ce dist l'aultre, « mais je les ay veu après sur la neige faire telle chose qui me semble n'estre belle ne honneste.

— Ma commère, » dist la bonne femme, « je le vous ay dict, & le vous diz encores, que c'estoyt moy & non aultre qui ayt faict tout cela que vous me dictes, mais mon bon mary & moy nous jouons ainsy privément. Je vous prie, ne vous en scandalisez poinct, car vous sçavez que nous debvons complaire à noz mariz. »

Ainsy s'en alla la bonne commère, plus desirante d'avoir ung tel mary qu'elle n'estoit à venir demander celluy de sa bonne commère. Et, quant le Tapissier fut retourné à sa femme, luy feit tout au long le compte de sa commère :

« Or, regardez, m'amye, » ce respondit le Tapissier, « si vous n'estiez femme de bien & de bon entendement, long temps a que nous fussions séparez l'un de l'autre ; mais j'espère que Dieu nous conservera en nostre bonne amityé à sa gloire & à nostre bon contentement.

— Amen, mon amy, » dist la bonne femme ; « j'espère que de mon cousté vous n'y trouverez jamais faulte. »

« Il seroit bien incrédule, mes Dames, celluy qui, après avoir veu une telle & véritable histoire, ne jugeroit que en vous il y ayt une telle malice que aux hommes, combien que, sans faire tort à nul, pour bien louer à la vérité l'homme & la femme, l'on ne peult faillir de dire que le meilleur n'en vault rien.

— Cest homme là, » dist Parlamente, « estoit merveilleusement mauvays, car d'un costé il trompoyt la Chamberière & de l'autre sa femme.

— Vous n'avez doncques pas bien entendu le compte, » dist Hircan, « pour ce qu'il est dict qu'il les contenta toutes deux en une matinée, que je trouve ung grand acte de vertu, tant au corps que à l'esperit, de sçavoir dire & faire chose qui rend deux contraires contens.

— Et cela est doublement mauvais, » dist Parlamente, « de satisfaire à la simplesse de l'une par sa mensonge & à la malice de l'autre par son vice. Mais j'entends que ces péchez là, mis devant telz juges, qu'ilz vous seront toujours pardonnez.

— Si vous asseuray je, » dist Hircan, « que je ne feray jamais si grande ne si difficille entreprinse, car, mais que je vous rende contante, je n'auray pas mal employé ma journée.

— Si l'amour réciproque, » dist Parlamente, « ne contente le cueur, toute aultre chose ne le peult contanter.

— De vray, » dist Simontault, « je croy qu'il n'y a au monde nulle plus grande peyne que d'aymer & n'estre poinct aymé.

— Il fauldroyt pour estre aymé, » dist Parlamente,

« s'addresser aux lieux qui ayment ; mais bien souvent celles qui sont les bien aymées & ne veulent aymer sont les plus aymées, & ceulx qui sont le moins aymez ayment plus fort.

— Vous me faictes souvenir, » dist Oisille, « d'un compte que je n'avois pas délibéré de mectre au rang des bons.

— Je vous prye, » dist Simontault, « que vous nous le dictes.

— Et je le feray voluntiers, » dist Oisille.

QUARANTE SIXIESME NOUVELLE

De Vale, Cordelier, convyé pour diner en la maison du Juge des exempts d'Angoulesme, avisa que sa femme, dont il estoit amoureux, montoit toute seule en son grainier, où, la cuydant surprendre, alla après, mais elle luy donna un si grant coup de pié par le ventre qu'il trébuscha du haut en bas & s'enfuyt hors la ville chez une Damoyselle, qui aymoit si fort les gens de son Ordre que, par trop sottement croire plus de bien en eux qu'il n'y en a, luy commeit la correction de sa fille, qu'il preint par force, en lieu de la chatier du péché de paresse, comme il avoit promis à sa mère.

En la ville d'Angoulesme, où se tenoyt souvent le Conte Charles, père du Roy François, y avoyt ung Cordelier, nommé De Vale, estimé homme sçavant & grand Prescheur, en sorte que ung Advent il prescha en la ville devant le Comte, d'ont il acquist si grand bruict que ceulx qui le congnoissoient le convoyoient à grand requeste à disner en leur maison, & entre aultres ung, qui estoyt Juge

des exemptz de la Conté, lequel avoyt espousé une belle & honneste femme, dont le Cordelier fut tant amoureux qu'il en moroit, mais il n'avoyt la hardiesse de luy dire, dont elle qui s'en apperçeut se mocquoit très fort.

Après qu'il eut faict plusieurs contenances de sa folle intention, l'advisa ung jour qu'elle montoit en son grenier toute seulle &, cuydant la surprendre, monta après elle ; mais, quant elle ouyt le bruict, elle se retourna & demanda où il alloyt : « Je m'en vois », dist-il, « après vous pour vous dire quelque chose de secret. — N'y venez poinct, beau Père, » dist la Jugesse, « car je ne veulx poinct parler à telles gens que vous en secret, &, si vous montez plus avant en ce degré, vous vous en repentirez. » Luy, qui la voyoit seulle, ne tint compte de ses parolles, mais se haste de monter. Elle, qui estoit de bon esperit, le voyant au hault du degré, luy donna ung coup de pied par le ventre &, en luy disant : « Devallez, devallez, Monsieur », le gecta du hault en bas, dont le pauvre beau Père fut si honteulx qu'il oblia le mal qu'il s'estoyt faict à cheoir, & s'enfouyt le plus tost qu'il peut hors de la ville, car il pensoyt bien qu'elle ne le céleroyt pas à son mary, ce qu'elle ne feit, ne au Conte ne à la Contesse, par quoy le Cordelier ne se osa plus trouver devant eulx.

Et, pour parfaire sa malice, s'en alla chez une Damoiselle qui aymoit les Cordeliers sur toutes gens, &, après avoir presché ung sermon ou deux devant elle, advisa sa fille qui estoit fort belle &, pour ce qu'elle ne se levoyt poinct au matin pour venir au sermon, la tansoyt souvent devant sa mère, qui lui disoit : « Mon Père, pleust à Dieu qu'elle eust ung peu tasté des disciplines que entre vous Religieux prenez! » Le beau Père luy jura que si elle estoyt plus si paresseuse, qu'il luy en bailleroyt, dont la mère le pria bien fort.

Au bout d'un jour ou deux, le beau Père entra dans la chambre de la Damoiselle &, ne voiant poinct sa fille, luy demanda où elle estoyt. La Damoiselle luy dist : « Elle vous crainct si peu qu'elle est encores au lict. — Sans faulte, » dist le Cordelier, c'est une très mauvaise coustume à jeunes filles d'estre paresseuses. Peu de gens font compte du péché de paresse, mais, quant à moy, je l'estime ung des plus dangereux qui soyt, tant pour le corps que pour l'ame, par quoy vous l'en debvez bien chastier &, si vous m'en donnez la charge, je la garderois bien d'estre au lict à l'heure qu'il fault prier Dieu. »

La pauvre Damoiselle, croyant qu'il fust homme de bien, le pria de la vouloir corriger, ce qu'il feit incontinant, &, en montant en hault par ung petit degré de bois, trouva la fille toute seulle dedans le

lict, qui dormoyt bien fort, & toute endormye la print par force.

La pauvre fille en s'esveillant ne sçavoyt si c'estoyt homme ou Diable & se print à crier tant qu'il luy fut possible, appellant sa mère à l'ayde, laquelle au bout du degré cryoit au Cordelier : « N'en ayez poinct de pitié, Monsieur; donnez luy encores & chastiez ceste mauvaise garse. » Et, quant le Cordelier eut parachevé sa mauvaise volunté, descendit où estoit la Damoiselle & luy dit avecq ung visaige tout enflambé : « Je croy, ma Damoiselle, qu'il souviendra à vostre fille de ma discipline. »

La mère, après l'avoir remercié bien fort, monta en la chambre où estoit sa fille, qui menoyt un tel deuil que debvoit faire une femme de bien à qui ung tel crime estoit advenu. Et, quant elle sçeut la verité, feyt chercher le Cordelier partout, mais il estoyt desjà bien loing & oncques puis ne fut trouvé au Royaume de France.

« Vous voiez, mes Dames, quelle seureté il y a à bailler telles charges à ceulx qui ne sont pour en bien user. La correction des hommes appartient aux hommes & des femmes aux femmes, car les femmes à corriger les hommes seroient aussi piteuses que les hommes à corriger les femmes seroient cruelz.

— Jésus, ma Dame, » dist Parlamente, « que voylà ung vilain & meschant Cordelier !

— Mais dictes plustost, » dist Hircan, « que c'estoyt une sotte & folle mère, qui, soubz couleur d'ypocrisie, donnoyt tant de privaulté à ceulx qu'on ne doibt jamais veoir que en l'église.

— Vrayement, » dist Parlamente, « je la confesse une des sottes mères qui oncques fut, &, si elle eust esté aussi saige que la Jugesse, elle luy eust plustost faict descendre le dégré que de monter. Mais que voulez vous, ce Diable demi-Ange est le plus dangereux de tous ; car il se sçaict si bien transfigurer en Ange de lumière que l'on faict conscience de les soupsonner telz qu'ilz sont &, me semble, la personne qui n'est poinct soupsonneuse doibt estre louée.

— Toutesfoys, » dist Oisille, « l'on doibt soupsonner le mal qui est à éviter, principalement ceulx qui ont charge ; car il vault mieulx soupsonner le mal qui n'est poinct que de tumber par sottement croire en icelluy qui est, & n'ay jamais veu femme trompée pour estre tardive à croire la parolle des hommes, mais ouy bien plusieurs, par trop bien promptement adjouster foy à la mensonge ; par quoy je dictz que le mal qui peult advenir ne se peut trop soupsonner en ceulx qui ont charge d'hommes, de femmes, de villes & d'estatz ; car, encores quelque bon guet que l'on face, la meschanceté & les trahisons règnent assez, & le pasteur qui n'est vigilant sera toujours trompé par les finesses du loup.

— Si est ce, » dist Dagoucin, « que la personne soupsonneuse ne peult entretenir ung parfaict amy, & assez sont séparez par ung soupson.

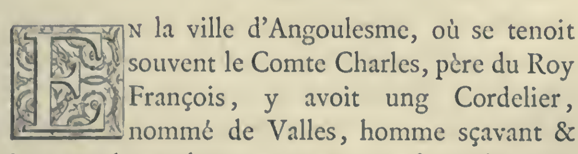
— Seullement, si vous en sçavez quelque exemple, » dist Oisille, « je vous donne ma voix pour la dire.

— J'en sçay ung si véritable, » dist Dagoucin, « que vous prendrez plaisir à l'ouyr. Je vous diray ce que plus facillement rompt une bonne amityé, mes Dames : c'est quant la seureté de l'amityé commence à donner lieu au soupson. Car, ainsy que croire en amy est le plus grand honneur que l'on puisse faire, aussy se doubter de luy est plus grand deshonneur; car par cela on l'estime autre que l'on ne veult qu'il soyt, qui est cause de rompre beaucoup de bonnes amityez & randre les amys ennemys, comme vous verrez par le compte que je vous veulx faire :

QUARANTE SIXIESME NOUVELLE

(D'après l'édition de Gruget)

D'un Cordelier qui faict grand crime envers les maris de battre leurs femmes.



En la ville d'Angoulesme, où se tenoit souvent le Comte Charles, père du Roy François, y avoit ung Cordelier, nommé de Valles, homme sçavant & fort grand prescheur, en sorte que les Advents il prescha en la ville devant le Comte, dont sa réputation augmenta encores d'avantage.

Si advint que, durant les Advents, un jeune estourdy de la ville, ayant espousé une assez belle jeune femme, ne laissoit pour cela de courir par tout, autant & plus dissolument que les non mariez, de quoy la jeune femme advertie ne se pouvoit taire, tellement que bien souvent elle en

recevoit ses gages plus tost & d'autre façon qu'elle n'eust voulu, & toutesfois elle ne laissoit pour cela de continuer en ses lamentations & quelques fois jusques à injures, par quoy le jeune homme s'irrita en sorte qu'il la battit à sang & marque, dont elle se print à crier plus que devant, & pareillement ses voisines qui sçavoient l'occasion ne se pouvoient taire, ains crioyent publiquement par les rues, disans :

« Et fy, fy de tels maris! Au diable! au diable! »

De bonne encontre le Cordelier de Valles passoit lors par là, qui en entendit le bruit & l'occasion. Il se délibéra d'en toucher un mot le lendemain à sa prédication, comme il n'y faillit pas, car, faisant venir à propos le mariage & l'amitié que nous y devons garder, il le collauda grandement, blasmant les infracteurs d'iceluy & faisant comparaison de l'amour conjugale à l'amour paternelle, & si dist entre autres choses qu'il y avoit plus de danger & plus griefve punition à un mary de battre sa femme que de battre son père ou sa mère :

« Car, » dist-il, « si vous battez vostre père ou vostre mère, on vous envoyra pour pénitence à Rome; mais, si vous battez vostre femme, elle & toutes ses voisines vous envoyront à tous les Diables, c'est à dire en Enfer. Or regardez

quelle différence il y a entre ces deux pénitences, car de Rome on en revient ordinairement; mais d'Enfer, oh! on n'en revient point; *nulla est redemptio.* »

Depuis cette prédication il fut adverty que les femmes faisoient leur *Achilles* de ce qu'il avoit dict & que les mariz ne pouvoient plus chevir d'elles, à quoy il s'advisa de mettre ordre comme à l'inconvénient des femmes.

Et pour ce faire, en l'un de ses sermons il accompara les femmes aux Diables, disant que ce sont les deux plus grands ennemis de l'homme & qui le tentent sans cesse, & desquels il ne se peut despestrer, & par espécial de la femme :

« Car, » dist il, « quant aux Diables, en leur monstrant la croix, ils s'enfuyent, & les femmes, tout au rebours, c'est cela qui les apprivoise, qui les faict aller & courir, & qui faict qu'elles donnent à leurs mariz infinité de passions. Mais sçavez vous que vous y ferez, bonnes gens? Quand vous verrez que vos femmes vous tourmenteront ainsi sans cesse comme elles ont accoustumé, desmanchez la croix & du manche chassez les au loing. Vous n'aurez point faict trois ou quatre fois ceste expérience vivement que vous ne vous en trouviez bien, & verrez que, tout ainsi que l'on chasse le diable en la vertu de la croix, aussi chasserez vous & ferez taire voz femmes en la vertu du manche

de ladicte croix, pourveu qu'elle n'y soit plus attachée. »

« Voilà une partie des prédications de ce vénérable de Valles, de la vie duquel je ne vous feray d'autre récit, & pour cause ; mais bien vous diray je, quelque bonne mine qu'il feist, car je l'ay congneu, qu'il tenoit beaucoup plus le party des femmes que celuy des hommes.

— Si est ce, ma Dame, » dist Parlamente, « qu'il ne le monstra pas à ce dernier sermon donnant instruction aux hommes de les mal traicter.

— Or vous n'entendez pas sa ruze, » dist Hircan; « aussi n'estes vous pas exercitée à la guerre pour user des stratagêmes y requis, entre lesquels cestuy ci est un des plus grands, sçavoir est mettre sédition civile dans le camp de son ennemy pource que lors il est trop plus aisé à vaincre. Aussi ce maistre moyne cognoissoit bien que la haine & courroux d'entre le mary & la femme sont le plus souvent cause de faire lascher la bride à l'honnesteté des femmes, laquelle honnesteté, s'esmancipant de la garde de la vertu, se trouve plus tost entre les mains des loups qu'elle ne pense estre égarée.

— Quelque chose qu'il en soit, » dist Parlamente, « je ne pourrois aimer celuy qui auroit mis divorce entre mon mary & moy, mesmement jusques à venir à coups, car au battre fault l'amour. Et toutesfois, à ce qu'en ay ouy dire, ils font si bien les chatemites, quand ils veulent avoir quelque avantage sur quelqu'une, & sont de si attrayante maniere en leurs propos

que je croirois bien qu'il y auroit plus de danger de les escouter en secret que de recevoir publiquement des coups d'un mary qui, au reste de cela, seroit bon.

— A la vérité, » dist Dagoucin, « ils ont tellement descouvert leurs menées de toutes parts que ce n'est point sans cause que l'on les doit craindre, combien qu'à mon opinion la personne qui n'est point soupçonneuse est digne de louange.

— Toutesfois, » dist Oisille, « on doit soupçonner le mal qui est à éviter, car il vault mieux soupçonner le mal qui n'est point que de tomber par sottement croire en celuy qui est. De ma part je n'ay jamais veu femme trompée pour estre tardive à croire la parole des hommes, mais ouy bien plusieurs pour trop promptement adjouster foy à leur mensonge. Par quoy je dy que le mal qui peut advenir ne se peut jamais trop soupçonner de ceux qui ont charge d'hommes, femmes, villes & estats, car, encores quelque bon guet que l'on face, la meschanceté & les trahisons règnent assez, & le pasteur qui n'est vigilant sera tousjours trompé par les finesses du loup.

— Si est ce, » dist Dagoucin, « que la personne soupçonneuse ne peut entretenir un parfaict amy, & assez sont séparez pour un soupçon seulement.

— Si vous en sçavez quelque exemple, » dist Oisille, je vous donne ma voix pour le dire.

— J'en sçay un si véritable, » dist Dagoucin, « que vous prendrez plaisir à l'ouïr. Je vous diray, mes Dames, ce qui plus facilement rompt une bonne amitié : c'est quand la seureté de l'amitié commence à donner lieu au soupçon; car, ainsi que croire l'amy est le plus grand honneur qu'on luy puisse faire, aussi se

douter de luy est le plus grand deshonneur, pource que par cela on l'estime autre que l'on ne veult qu'il soit, qui est cause de rompre beaucoup de bonne amitié & rendre les amis ennemis, comme vous verrez par le compte que je vous vay faire :

QUARANTE SEPTIESME NOUVELLE

Deux Gentilz hommes vécurent en si parfaicte amityé qu'exceptée la femme n'eurent long temps rien à départir jusques à ce que celuy qui estoyt maryé, sans occasion donnée, preint soupçon sur son compagnon, lequel, par despit de ce qu'il estoit à tort soupçonné, se sépara de son amityé & ne cessa jamais qu'il ne l'eût fait coqu.

AUPRÈS du pays du Perche y avoit deux Gentilz hommes qui, dès le temps de leur enfance, avoient vescu en si grande & parfaicte amityé que ce n'estoit que ung cueur, que une maison, ung lict, une table & une bource. Ilz vesquirent long temps continuans ceste parfaicte amityé, sans que jamais il y eust entre eulx deux une volunté ou parolle où l'on peut veoir différence de personnes, tant ilz vivoient non seulement comme deux frères, mais comme ung homme tout seul.

L'un des deux se maria; toutesfoys pour cela ne laissa il à continuer sa bonne amityé & tousjours vivre avec son bon compagnon comme il avoyt accoustumé, &, quant ilz estoient en quelque logis estroict, ne laissoyt à le faire coucher avecq sa femme & luy; il est vray qu'il estoit au milieu. Leurs biens estoient tous en commun, en sorte que, pour le mariage ne cas qui peut advenir, rien ne sçeut empescher ceste parfaicte amityé.

Mais, au bout de quelque temps, la félicité de ce Monde, qui avecq soy porte une mutabilité, ne peut durer en la maison qui estoit trop heureuse, car le mary oublia la seureté qu'il avoyt à son amy sans nulle occasion de luy & de sa femme, à laquelle il ne le peut dissimuller & luy en tint quelques fascheux propos, dont elle fut fort estonnée, car il luy avoyt commandé de faire en toutes ses choses, hors mys une, aussi bonne chère à son compagnon comme à luy, & néanmoins luy défendoit parler à luy si elle n'estoit en grande compaignye, ce qu'elle feit entendre au compaignon de son mary, lequel ne la creut pas, sçachant très bien qu'il n'avoyt pensé de faire chose dont son compaignon deust estre marry, & aussy qu'il avoit accoustumé de ne celler rien, luy dist ce qu'il avoyt entendu, le priant de ne luy en celler la verité, car il ne vouldroyt

en cella ne autre chose luy donner occasion de rompre l'amityé qu'ilz avoient si longuement entretenue.

Le Gentil homme marié l'asseura qu'il n'y avoit jamais pensé, & que ceulx qui avoient faict ce bruict là avoient meschamment menty.

Son compaignon luy dist :

« Je sçay bien que la jalousie est une passion aussi importable comme l'amour, &, quant vous auriez ceste opinion, fusse de moy mesmes, je ne vous en donne poinct de tort, car vous ne vous en sçauriez garder; mais d'une chose qui est en vostre puissance auroys je occasion de me plaindre, c'est que me voulussiez celer vostre malladie, veu que jamais pensée, passion ne opinion que vous ayez eue ne m'a esté cachée, pareillement de moy. Si j'estoys amoureux de vostre femme, vous ne me le devriez poinct imputer à meschanceté, car c'est ung feu que je ne tiens pas en ma main pour en faire ce qu'il me plaist; mais, si je le vous celloys & cherchois de faire congnoistre à vostre femme par démonstrance de mon amityé, je serois le plus meschant compaignon qui oncques fut. De ma part je vous asseure bien que, combien qu'elle soyt honneste & femme de bien, c'est la personne que je veis oncques, encores qu'elle ne fût vostre, où ma fantaisie se donneroit aussy peu. Mais, encores qu'il n'y ait poinct d'occasion, je vous re-

quiers, que si en avez le moindre sentiment de soupson qui puisse estre, que vous le me dictes, à celle fin que je y donne tel ordre que nostre amityé, qui a tant duré, ne se rompe pour une femme. Car, quant je l'aymerois plus que toutes les choses du Monde, si ne parlerois je jamais à elle, pource que je préfère vostre honneur à tout aultre. »

Son compaignon lui jura, par tous les graves sermens qu'i luy fut possible, que jamais n'y avoyt pensé, & le pria de faire en sa maison comme il avoyt accoustumé.

L'autre luy respondit :

« Je le feray, mais je vous prie que après cela, si vous avez oppinion de moy & que le me dissimullez ou que le trouvez mauvais, je ne demeureray jamais en vostre compaignye. »

Au bout de quelque temps qu'ilz vivoient tous deux comme ilz avoient accoustumé, le Gentil homme maryé rentra en soupson plus que jamais & commanda à sa femme qu'elle ne luy feit plus le visaige qu'elle luy faisoyt, ce qu'elle dist au compaignon de son mary, le priant de luy mesmes se voulloir abstenir de parler plus à elle, car elle avoyt commandement d'en faire autant de luy.

Le Gentil homme entendant, par la parolle d'elle & par quelques contenances qu'il voyoit

faire à son compaignon, qu'il ne luy avoit pas tenu sa promesse, luy dist en grande collère :

« Si vous estes jaloux, mon compaignon, c'est chose naturelle; mais, après les sermens que vous avez faictz, je ne me puis contanter de ce que vous me l'avez tant cellé, car j'ay tousjours pensé qu'il n'y eust entre vostre cueur & le mien ung seul moien ny obstacle; mais, à mon très grand regret & sans qu'il y ayt de ma faulte, je voy le contraire, par ce que non seulement vous estes bien fort jaloux de vostre femme & de moy, mais le me voullez couvrir afin que vostre maladie dure si longuement qu'elle tourne du tout en hayne, &, ainsy que l'amour a esté la plus grande que l'on ayt veu de nostre temps, l'inimitié sera la plus mortelle. J'ay faict ce que j'ay peu pour éviter cest inconvénient, mais, puisque vous me soupsonnez si meschant & le contraire de ce que je vous ay tousjours esté, je vous jure & promectz ma foy que je seray tel que vous m'estimez, & ne cesseray jamais jusques ad ce que j'aye eu de vostre femme ce que vous cuydez que j'en pourchasse; & doresnavant gardez vous de moy, car, puisque le soupson vous a séparé de mon amityé, le despit me séparera de la vostre. »

Et, combien que son compaignon luy voulût faire croyre le contraire, si est ce qu'il n'en creut

plus rien & retira sa part de ses meubles & biens, qui estoient tous en commung, & furent avecq leurs cueurs aussi séparez qu'ilz avoient esté uniz, en sorte que le Gentil homme, qui n'estoyt poinct marié, ne cessa jamais qu'il n'eût faict son compaignon coqu, comme il luy avoyt promis.

« Et ainsy en puisse il prendre, mes Dames, à ceulx qui à tort soupsonnent mal de leurs femmes. Car plusieurs sont causes de les faire telles qu'ilz les soupsonnent, parce que une femme de bien est plus tost vaincue par ung désespoir que par tous les plaisirs du monde. Et qui dict que le soupson est amour je lui nye, car, combien qu'il en sorte comme la cendre du feu, ainsy le tue il.

— Je ne pense poinct, » dist Hircan, « qu'il soyt ung plus grand desplaisir à homme ou à femme que d'estre soupsonné du contraire de la vérité. Et quant à moy, il n'y a chose qui tant me feist rompre la compaignye de mes amys que ce soupson là.

— Si n'est ce pas excuse raisonnable, » dist Oisille, « à une femme de soy venger du soupson de son mary à la honte d'elle mesmes. C'est faict comme celluy qui, ne pouvant tuer son ennemi, se donna un coup d'espée à travers le corps, ou, ne le povant esgratiner, se mord les doigtz ; mais elle eust mieulx faict de ne parler jamais à luy pour monstrer à son mary le tort qu'il avoyt de la soupsonner, car le temps les eût tous deux appaisez.

— Si estoit ce faict en femme de cueur, » dist Ennasuicte, « &, si beaucoup de femmes faisoyent ainsy, leurs mariz ne seroient pas si oultrageux qu'ilz sont.

— Quoy qu'il y ayt, » dist Longarine, « la patience rend enfin la femme victorieuse & la chasteté louable, & fault que là nous arrestions.

—Toutesfoys, » dist Ennasuicte, « une femme peult bien estre non chaste sans péché.

— Comment l'entendez vous ? » dist Oisille.

— « Quant elle en prent ung aultre pour son mary.

— « Et qui est la sotte, » dist Parlamente, « qui ne congnoist bien la différence de son mary ou d'un aultre, en quelque habillement que se puisse desguiser ?

— Il y en a peu & encores, » dist Ennasuicte, « qui ont esté trompées demourans innocentes & inculpables du péché.

— Si vous en sçavez quelqu'une, » dist Dagoucin, « je vous donne ma voix pour la dire, car je trouve bien estrange que innocence & péché puissent estre ensemble.

— Or escoutez doncques, » dist Ennasuicte. « Si par les comptes précédens, mes Dames, vous n'estes assez advertyes qu'il faict dangereux loger chez soy ceulx qui nous appellent mondains & qui s'estiment estre quelque chose saincte & plus digne que nous, j'en ay voulu encores icy mectre ung exemple, afin que, tout ainsy que j'entends quelque compte des faultes où sont tombez ceulx qui s'y fient aussi souvent, je les vous veulx mectre devant les oeilz pour

vous monstrer qu'ils sont non seulement hommes plus que les aultres, mais qu'ils ont quelque chose diabolicque en eulx contre la commune malice des hommes, comme vous orrez par ceste histoire :

QUARANTE HUICTIESME NOUVELLE

Le plus vieil & malicieux de deux Cordeliers, logez en une Hôtellerie où l'on faisoit les noces de la fille de léans, voyans dérober la mariée, alla tenir la place du nouveau maryé pendant qu'il s'amusoit à danser avec la compaignie.

Au païs de Perigort, dedans ung villaige, en une Hostellerie fut faicte une nopce d'une fille de céans, où tous les parens & amis s'esforcèrent faire la meilleure chère qu'il estoit possible. Durant le jour des nopces arrivèrent céans deux Cordeliers, ausquels on donna à soupper en leur chambre, veu que ce n'estoit poinct leur estat d'assister aux nopces. Mais le principal des deux, qui avoyt plus d'auctorité & de malice, pensa, puisque on le séparoit de la table, qu'il auroit part au lict & qu'il leur joueroyt ung tour de son mestier.

Et, quant le soir fut venu & que les dances com-

mencèrent, le Cordelier, par une finesse, regarda long temps la mariée, qu'il trouvoit fort belle & à son gré, &, s'enquérant soingneusement aux Chamberières de la chambre où elle debvoyt coucher, trouva que c'estoit auprès de la sienne, dont il fut fort aise, faisant si bien le guet pour parvenir à son intention qu'il veit desrober de la sale la mariée que les vielles emmenèrent comme ilz ont de coustume. Et, pource qu'il estoit de fort bonne heure, le marié ne voulut laisser la dance, mais y estoit tant affectionné qu'il sembloyt qu'il eust oblyé sa femme, ce que n'avoit pas faict le Cordelier, car, incontinant qu'il entendit que la mariée fut couchée, se despouilla de son habit gris & s'en alla tenir la place de son mary; mais, de paour d'y estre trouvé, n'y arresta que bien peu & s'en alla jusques au bout d'une allée où estoyt son compaignon, qui faisoyt le guet pour luy, lequel luy feit signe que le marié dansoit encores.

Le Cordelier, qui n'avoit pas achevé sa meschante concupiscence, s'en retourna encores coucher avecq la mariée jusques ad ce que son compaignon luy feit signe qu'il estoit temps de s'en aller. Le marié se vint coucher, & sa femme, qui avoit esté tant tormentée du Cordelier qu'elle ne demandoit que le repos, ne se peut tenir de luy dire :

« Avez-vous délibéré de ne dormir jamais & ne faire que me tormenter ? »

Le pauvre mari, qui ne faisoit que de venir, fut bien estonné & luy demanda quel torment il luy avoyt faict, veu qu'il n'avoit party de la dance.

« C'est bien dansé, » dist la pauvre fille ; « voicy la troisiesme fois que vous estes venu coucher ; il me semble que vous feriez mieulx de dormir. »

Le mary, oyant ce propos, fut bien fort estonné & oublia toutes choses pour entendre la vérité de ce faict ; mais, quant elle luy eut compté, soupsonna que c'estoient les Cordeliers qui estoient logez céans, & se leva incontinant & alla en leur chambre, qui estoit tout auprès de la sienne.

Et, quant il ne les trouva poinct, se print à cryer « A l'ayde ! » si fort qu'il assembla tous ses amys, lesquelz, après avoir entendu le faict, luy aydèrent avecq chandelles, lanternes & tous les chiens du village, à chercher les Cordeliers. Et, quand ilz ne les trouvèrent poinct en leur maison, feirent si bonne dilligence qu'ilz les attrapèrent dedans les vignes, & là furent traictez comme il leur appartenoit; car, après les avoir bien battuz, leur couppèrent les bras & les jambes, & les laissèrent dedans les vignes à la garde de dieu Baccus & Venus, dont ilz estoient meilleurs disciples que de sainct Françoys.

« Ne vous esbahissez poinct, mes Dames, si telles gens, séparez de nostre commune façon de vivre, font

des choses que des Advanturiers auroient honte de faire. Esmerveillez vous qu'ilz ne font pis quant Dieu retire sa main d'eulx, car l'abit est si loing de faire le moyne que bien souvent par orgueil il le deffaict, &, quant à moy, je me arreste à la religion que dict sainct Jacques : *Avoir le cueur envers Dieu pur & nect, & se exercer de tout son povoir à faire charité à son prochain.*

—Mon Dieu, » dist Oisille, « ne serons nous jamais hors des contes de ces fascheux Cordeliers ? »

Ennasuicte dist :

« Si les Dames, Princes & Gentilz hommes ne sont poinct espargnez, il me semble que les Cordeliers ont grand honneur dont on daigne parler d'eulx ; car ilz sont si très inutiles que, s'ilz ne font quelque mal digne de mémoire, on n'en parleroit jamais, & on dict qu'il vault mieux mal faire que ne faire rien. Et nostre boucquet sera plus beau, tant plus il sera remply de différentes choses.

— Si vous me voulez promectre, » dist Hircan, « de ne vous courroucer poinct à moy, je vous en racompteray d'une grande Dame si infame que vous excuserez le pauvre Cordelier d'avoir prins la nécessité où il l'a peu trouver, veu que celle qui avoyt assez à manger cherchoit sa friandise trop meschantment.

— Puis que nous avons juré de dire la verité, » dist Oisille, « aussy avons nous de l'escouter. Par quoy vous povez parler en liberté, car les maulx que nous disons des hommes & des femmes ne sont poinct pour la honte particulière de ceulx dont est faict le compte, mais pour oster l'estime de la confiance des créatures en monstrant les misères où ils sont subjectz, afin que

nostre espoir s'arreste & s'appuye à Celuy seul qui est parfaict & sans lequel tout homme n'est que imperfection.

— Or doncques, » dist Hircan, « sans craincte je racompteray mon histoire :

QUARANTE NEUFVIESME NOUVELLE

Quelques Gentilz hommes Françoys, voyans que le Roy leur Maistre estoit fort bien traité d'une Comtesse étrangère qu'il aymoit, se hazardèrent de parler à elle & la poursuyvirent de sorte qu'ilz eurent, l'un après l'autre, ce qu'ilz en demandoient, pensant chacun avoir seul le bien où tous les autres avoyent part, ce qu'estant découvert par l'un d'entre eux, preindrent tous ensemble complot de se venger d'elle; mais, à force de faire bonne mine & ne leur porter pire visage qu'auparavant, rapportèrent en leur sein la honte qu'ilz luy cuydoient faire.

En la Cour du Roy Charles, je ne diray poinct le quantiesme pour l'honneur de celle dont je veulx parler, laquelle je ne veulx nommer par son nom propre, y avoyt une Comtesse de fort bonne Maison, mais estrangière. Et, pource que toutes choses nouvelles plaisent, ceste Dame à sa venue, tant pour la nouveauté de son habillement que pour la richesse dont il estoyt plain, estoyt regardée de

chacun, &, combien qu'elle ne fût des plus belles, si avoyt elle une grace avecq une audace tant bonne qu'il n'estoyt possible de plus, la parolle & la gravité de mesme, de sorte qu'il n'y avoyt nul qui n'eût craincte à l'aborder, sinon le Roy, qui l'ayma très fort &, pour parler à elle plus privéement, donna quelque commission au Conte son mary, en laquelle il demeura longuement, & durant ce temps le Roy feit grand chère avecq sa femme.

Plusieurs Gentilz hommes du Roy, qui congnurent que leur Maistre en estoit bien traicté, prindrent hardiesse de parler à elle, & entre autres ung nommé Astillon, qui estoit fort audatieux & homme de bonne grâce.

Au commencement elle luy tint une si grande gravité, le menassant de le dire au Roy son Maistre, qu'il en cuyda avoir paour. Mais luy, qui n'avoyt poinct accoustumé de craindre les menasses d'un bien hardy Capitaine, s'asseura des siennes, & il la poursuivyt de si près qu'elle luy accorda de parler à luy seule, luy enseignant la manière comme il devoyt venir en sa chambre, à quoy il ne faillyt, &, afin que le Roy n'en eût nul soupson, luy demanda congé d'aller en quelque voiage & s'en partit de la Court; mais la première journée laissa tout son train & s'en revint de nuict recepvoir les promesses que la Contesse luy avoyt

faictes, ce qu'elle luy tint, dont il demeura si satisfaict qu'il fut content de demeurer cinq ou six jours enfermé en une Garderobbe sans saillyr dehors, & là ne vivoyt que de restaurans.

Durant les huict jours qu'il estoyt caché, vint un de ses compaignons faire l'amour à la Contesse, lequel avoyt nom Durassier. Elle tint telz termes à ce serviteur qu'elle avoyt faict au premier au commencement en rudes & audatieux propos, qui tous les jours s'adoucissoient &, quant c'estoyt le jour qu'elle donnoit congé au premier prisonnier, elle mectoit ung serviteur en sa place. Et, durant qu'il y estoyt, ung autre sien compaignon, nommé Valnebon, feyt pareille office que les deux premiers, & après eulx en vindrent deux ou trois aultres qui avoyent part à la doulse prison.

Ceste vie dura assez longuement, & conduicte si finement que les ungs ne sçavoient riens des aultres &, combien qu'ilz entendissent assez l'amour que chacun luy portoyt, si n'y avoyt il nul qui ne pensast en avoir eu seul ce qu'il en demandoyt, & se mocquoit chacun de son compagnon, qu'il pensoit avoir failly à ung si grand bien.

Ung jour que les Gentilz hommes dessus nommez estoient en ung bancquet où ilz faisoient fort grand chère, ilz commencèrent à parler de leurs fortunes & prisons qu'ilz avoient eues durant les guerres. Mais Valnebon, à qui il faisoyt mal de

céler si longuement une si bonne fortune que celle qu'il avoyt eue, va dire à ses compagnons :

« Je ne sçay quelles prisons vous avez eu, mais, quant à moy, pour l'amour d'une où j'ay esté, je diray toute ma vie louange & bien des autres, car je pense qu'il n'y a plaisir en ce monde qui approche de celluy que l'on a d'estre prisonnier. »

Astillon, qui avoyt esté le premier prisonnier, se doubta de la prison qu'il vouloit dire & luy respondit : « Valnebon, soubz quel geolier ou geolière avez vous esté si bien traicté que vous aymez tant vostre prison ? »

Valnebon luy dist : « Quel que soyt le geolier, la prison m'a esté si agréable que j'eusse bien voulu qu'elle eût duré plus longuement, car je ne fuz jamais mieulx traicté ne plus contant. »

Durassier qui estoyt homme peu parlant, congnoissant très bien que l'on se débatoyt de la prison où il avoyt part comme les autres, dist à Valnebon : « De quelles viandes estiez vous nourry en ceste prison, dont vous vous louez si fort ?

— De quelles viandes ? » dist Valnebon. « Le Roy n'en a poinct de meilleures ne plus norrissantes.

— Mais encores fault il que je sçache, » dist Durassier, « si celluy qui vous tenoyt prisonnier vous faisoit bien gaingner vostre pain. »

Valnebon, qui se doubta d'estre entendu, ne se

peut tenir de jurer : « Ha, vertu Dieu! auroys je bien des compaignons où je pense estre tout seul? »

Astillon, voiant ce différent où il avoyt part comme les aultres, dist en riant : « Nous sommes tous à ung Maistre, compaignons & amys dès nostre jeunesse, par quoy, si nous sommes compaignons d'une bonne fortune, nous avons occasion d'en rire. Mais, pour sçavoir si ce que je pense est vray, je vous prie que je vous interroge & que vous tous me confessiez la verité, car, s'il est advenu ainsy de nous comme je pense, ce seroyt une adventure aussi plaisante que l'on sçauroit trouver en nul livre. »

Ilz jurèrent tous dire vérité s'il estoit ainsi qu'ilz ne la peussent denyer.

Il leur dist : « Je vous diray ma fortune, & vous me respondrez *ouy* ou *nenny* si la vostre est pareille. »

Ilz se accordèrent tous, & alors il dist : « Je demanday congé au Roy d'aller en quelque voiage. » Ilz respondirent : « Et nous aussy.

— Quant je fuz à deux lieues de la Court, je laissay tout mon train & m'allay rendre prisonnier. » Ilz respondirent : « Nous en fismes autant.

— Je demouray, » dist Astillon, « sept ou huict jours, & couchay en une Garderobbe, où l'on ne me fit manger que restaurans & les meilleures viandes que je mangeay jamais, & au bout de

huict jours ceulx qui me tenoient me laissèrent aller beaucoup plus foible que je n'estoys arrivé. »

Ilz jurèrent tous que ainsy leur estoit advenu.

« Ma prison, » dist Astillon, « commencea tel jour & fina tel jour.

— La myenne, » dist Durassier, « commencea le propre jour que la vostre fina, & dura jusques à ung tel jour. »

Valnebon, qui perdoit patience, commencea à jurer & dire : « Par le sang Dieu ! ad ce que je voy, je suis le tiers, qui pensois estre le premier & le seul, car je y entray tel jour & en saillis tel jour. »

Les aultres trois qui estoient à la table jurèrent qu'ilz avoient bien gardé ce rang.

« Or, puisque ainsy est, » dist Astillon, « je diray l'estat de nostre geolière. Elle est mariée & son mary est bien loing.

— C'est ceste là propre, » respondirent ilz tous.

— Or, pour nous mectre hors de peyne, » dist Astillon, « moy qui suys le premier en roolle, la nommeray aussy le premier. C'est Madame la Contesse, qui estoit si audatieuse que en gaingnant son amitié je pensois avoir gaingné César.

— Que à tous les Diables soyt la villaine qui nous a faict d'une chose tant travailler & nous réputer si heureux de l'avoir acquise ! Il ne fut oncques une telle meschante, car, quant elle en tenoit ung en cache, elle praticquoit l'autre pour n'estre

jamais sans passetemps, & aymerois je mieulx estre mort qu'elle demorast sans pugnition. »

Ilz demandèrent chacun qu'il leur sembloit qu'elle debvoit avoir, & qu'ilz estoient tous prestz de la luy donner.

« Il me semble, » dist il, « que nous le debvons dire au Roy nostre Maistre, lequel en faict ung cas comme d'une Déesse.

— Nous ne ferons poinct ainsy, » dist Astillon; « nous avons assez de moien pour nous venger d'elle, sans y appeller nostre Maistre. Trouvons nous demain, quant elle ira à la messe, & que chacun de nous porte une chaine de fer au col, &, quant elle entrera en l'église, nous la saluerons comme il appartient. »

Ce conseil fut trouvé très bon de toute la compaignye, & feirent provision de chacun une chaine de fer. Le matin venu, tous habillez de noir, leurs chaines de fer tournées à l'entour de leur col en façon de collier, vindrent trouver la Contesse qui alloyt à l'église. Et, si tost qu'elle les veid ainsy habillez se print à rire & leur dist :

« Où vont ces gens si douloureux ?

— Madame, » dist Astillon, « nous vous venons accompagner comme pauvres esclaves prisonniers qui sont tenuz à vous faire service. »

La Contesse, faisant semblant de n'y entendre rien, leur dist : « Vous n'estes poinct mes prison-

niers, ne je n'entendz poinct que vous ayez occasion de me faire service plus que les autres. »

Valnebon s'advencea & luy dist : « Si nous avons mangé de vostre pain si longuement, nous serions bien ingratz si nous ne vous faisions service. »

Elle feit si bonne mine de n'y rien entendre qu'elle cuydoit par ceste gravité les estonner, mais ilz poursuyvoient si bien leurs propos qu'elle entendit que la chose estoit descouverte. Par quoy trouva incontinant moien de les tromper, car elle, qui avoyt perdu l'honneur & la conscience, ne voulut poinct recepvoir la honte qu'ilz luy cuydoient faire ; mais, comme elle, qui préféroit son plaisir à tout l'honneur du monde, ne leur en feyt pire visaige, ny n'en changea de contenance, dont ilz furent tant estonnez qu'ilz rapportèrent en leur sein la honte qu'ilz luy avoient voulu faire.

« Si vous ne trouvez, mes Dames, ce compte digne de faire congnoistre les femmes aussi mauvaises que les hommes, j'en chercheray d'aultres pour vous compter ; toutesfoys il me semble que cestuy là suffise pour vous monstrer que une femme qui a perdu la honte est cent foys plus hardye à faire mal que n'est ung homme. »

Il n'y eut femme en la compaignye, oïant racompter ceste histoire qui ne fist tant de signes de croix qu'il

sembloyt qu'elles voyoient tous les Diables d'Enfer devant leurs oeilz. Mais Oisille leur dist :

« Mes Dames, humilions nous quant nous oyons cest horrible cas, d'autant que la personne délaissée de Dieu se rend pareille à celluy avecq lequel elle est joincte ; car, puisque ceulx qui adhèrent à Dieu ont son esperit avecq eulx, aussi sont ceulx qui adhèrent à son contraire, & n'est rien si bestial que la personne destituée de l'esperit de Dieu.

— Quoy que ayt faict ceste pauvre Dame, » dist Ennasuicte, « si ne sçauroys je louer ceulx qui se ventent de leur prison.

— J'ay opinion, » dist Longarine, « que la peyne n'est moindre à ung homme de celler sa bonne fortune que de la pourchasser, car il n'y a veneur qui ne prenne plaisir à corner sa prise, ny amoureulx d'avoir la gloire de sa victoire.

— Voilà une opinion, » dist Simontault, « que devant tous les Inquisiteurs de la foy je soustiendray héréticque, car il y a plus d'hommes secretz que de femmes, & sçay bien que l'on en trouveroyt qui aymeroyent mieulx n'en avoir bonne chère que s'il falloyt que créature du monde l'entendist. Et por ce a l'Eglise, comme bonne mère, ordonné les Prestres confesseurs & non pas les femmes, parce que elles ne peuvent rien celler.

— Ce n'est pas pour ceste occasion, » dist Oisille, « mais c'est parce que les femmes sont tant ennemyes du vice qu'elles ne donneroient pas si facilement absolution que les hommes & seroient trop austères en leurs pénitences.

— Si elles l'estoient autant, » dist Dagoucin, « qu'elles

sont en leurs responces, elles feroient désespérer plus de pécheurs qu'elles n'en attîreroient à salut, par quoy l'Eglise en toute sorte y a bien pourveu. Mais si ne veulx je pas pour cela excuser les Gentilz hommes qui se vantèrent ainsy de leur prison, car jamais homme n'eut honneur à dire mal des femmes.

— Puis que le faict estoit commun, » dist Hircan, « il me semble qu'ils faisoient bien de consoler les ungs aux aultres.

— Mais, » dist Geburon, « ilz ne le devoient jamais confesser pour leur honneur mesmes, car les livres de la Table ronde nous apprennent que ce n'est poinct honneur à ung bon Chevalier d'en abattre ung qui ne vault rien.

— Je m'esbahys, » dist Longarine, « que ceste pauvre femme ne moroit de honte devant ses prisonniers.

— Celles qui l'ont perdue, » dist Oisille, « à grand peyne la peuvent elles jamais reprendre, sinon celle que fort amour a faict oblier. De telles en ay je veu beaucoup revenir.

— Je croy, » dist Hircan, « que vous en avez veu revenir celles qui y sont allées, car forte amour qui est en une femme est malaisée à trouver.

— Je ne suys pas de vostre opinion, » dist Longarine, « car je croy qu'il y en a qui ont aymé jusques à la mort.

— J'ay tant d'envye d'oyr ceste nouvelle, » dist Hircan, « que je vous donne ma voix pour congnoistre aux femmes l'amour que je n'ay jamais estimé y estre.

— Or, mais que vous l'oyez, » dist Longarine, « vous le croyrez, & qu'il n'est nulle plus forte passion

que celle d'amour. Mais, tout ainsy qu'elle faict entreprendre choses quasi impossibles pour acquérir quelque contentement en ceste vie, aussy mène elle plus que autre passion à désespoir celluy ou celle qui pert l'espérance de son desir, comme vous verrez par ceste histoire :

CINQUANTIESME NOUVELLE

Messire Jean Pierre poursuivit longuement en vain une sienne voysine, de laquelle il estoit fort féru, &, pour en divertir sa fantaysie, s'esloingna quelques jours de sa veue, qui luy causa une mélancolie si grande que les Médecins luy ordonnèrent la saignée. La Dame, qui sçavoit d'ond procédoit son mal, cuydant sauver sa vie, avança sa mort, luy accordant ce que tousjours luy avoit refusé, puis, considérant qu'elle estoit cause de la perte d'un si parfait amy, par un coup d'épée se feit compagne de sa fortune.

En la ville de Crémonne n'y a pas longtemps qu'il y avoit ung gentil homme nommé messire Jehan Piètre, lequel avoyt aymé longuement une Dame qui demoroit près de sa maison; mais, pour pourchatz qu'il sçeut faire, ne povoit avoir d'elle la responce qu'il desiroit, combien qu'elle l'aymoyt de tout son cueur. Dont le pauvre Gentil homme fut si ennuyé & faché qu'il se retira en son logis, déli-

béré de ne poursuivre plus en vain le bien dont la poursuicte consumoit sa vie, &, pour en cuyder divertir sa fantaisie, fut quelques jours sans la veoir, dont il tomba en telle tristesse que l'on mescongnoissoit son visaige. Ses parens feirent venir les Médecins, qui, voyans que le visaige luy devenoit jaulne, estimèrent que c'estoit une oppilation de foye & luy ordonnèrent la seignée.

Ceste Dame, qui avoit tant faict la rigoureuse, sçachant très bien que la maladie ne luy venoyt que par son refuz, envoia devers luy une vieille, en qui elle se fyoit, & luy manda que, puis qu'elle congnoissoit que son amour estoit véritable & non faincte, elle estoit délibérée de tout luy accorder ce que si long temps luy avoyt refusé. Elle avoyt trouvé moïen de saillir de son logis en ung lieu où privément il la povoit veoir.

Le gentil homme, qui au matin avoit esté seigné au bras, se trouva par ceste parolle mieulx guéry qu'il ne faisoyt par médecine ne seignée qu'il sçeut prendre, luy manda qu'il n'y auroit poinct de faulte qu'il ne se trouvast à l'heure qu'elle luy mandoyt & qu'elle avoyt faict ung miracle évident, car par une seule parolle elle avoyt guéry ung homme d'une malladye où tous les Médecins ne pouvoient trouver remède.

Le soir venu qu'il avoit tant desiré, s'en alla le Gentil homme au lieu qui luy avoit esté ordonné,

avecq ung si extrême contentement qu'il falloyt que bien tost il print fin, ne povant augmenter. Et ne demeura guères, après qu'il fut arrivé, que celle qu'il aymoit plus que son ame le vint trouver. Il ne s'amusa pas à luy faire grande harangue, car le feu qui le brusloit le faisoyt hastivement pourchasser ce que à peine povoyt il croire avoir en sa puissance, &, plus yvre d'amour & de plaisir qu'il ne luy estoit besoin, cuydant sercher par ung cousté le remède de sa vie, se donnoyt par ung aultre l'advancement de sa mort; car, ayant pour s'amye mys en obly soy mesmes, ne s'apperçeut pas de son bras qui se desbanda, & la playe nouvelle qui se vint à ouvrir rendit tant de sang que le pauvre Gentil homme en estoit tout baigné, mais, estimant que sa lasseté venoyt à cause de ses excès, s'en cuyda retourner à son logis.

Lors Amour, qui les avoyt trop unis ensemble, feyt en sorte que en departant d'avecq s'amye son âme départit de son corps &, pour la grande effusion de sang, tumba mort aux pieds de sa Dame, qui demoura si hors d'elle mesmes par estonnement, en considérant la perte qu'elle avoyt faicte d'un si parfaict amy de la mort duquel elle estoit la seulle cause. Regardant d'aultre costé avecq le regret & la honte, en quoy elle demoroyt si on trouvoyt ce corps mort en sa maison, afin de faire ignorer la chose, elle & une Chamberière, en qui

elle se fyoit, portèrent le corps mort dedans la rue, où elle ne le voulut laisser seul, mais, en prenant l'espée du trespassé, se voulut joindre à sa fortune &, en punissant son cueur, cause de tout le mal, la passa tout au travers, & tomba son corps mort sur celluy de son amy.

Le père & la mère de ceste fille, en sortant au matin de leur maison, trouvèrent ce piteulx spectacle &, après en avoir faict tel deuil que le cas méritoit, les enterrèrent tous deux ensemble.

« Ainsy voyt on, mes Dames, que une extrémité d'amour ameine un autre malheur.

— Voylà qui me plaist bien, » dist Simontault, « quant l'amour est si égale que, luy morant, l'autre ne vouloit plus vivre, &, si Dieu m'eust faict la grâce d'en trouver une telle, je croy que jamais n'eust aymé plus parfaictement.

— Si ay je ceste opinion, » dist Parlamente, « que Amour ne vous a pas tant aveuglé que vous n'eussiez myeulx lyé vostre bras qu'il ne fit, car le temps est passé que les hommes oblient leurs vies pour les dames.

— Mais il n'est pas passé, » dist Simontault, « que les dames oblient la vie de leurs serviteurs pour leurs plaisirs.

— Je croy, » dist Ennasuicte, « qu'il n'y a femme au Monde qui prenne plaisir à la mort d'un homme, encores qu'il fust son ennemy. Toutesfois, si les hommes se veullent tuer eulx mesmes, les Dames ne les en peuvent pas garder.

— Si est-ce, » dist Saffredent, que celle qui refuse son pain au pauvre mourant de faim est estimée le meurtrier.

— Si vos requestes, » dist Oisille, « estoient si raisonnables que celles du pauvre demandant sa nécessité, les Dames seroient trop cruelles de vous refuser, mais, Dieu mercy, ceste maladie ne tue que ceulx qui doibvent morir dans l'année.

— Je ne treuve poinct, Madame, » dist Saffredent, « qu'il soyt une plus grande nécessité que celle qui faict oblier toutes les aultres ; car, quant l'amour est forte, on ne congnoist autre pain ne aultre viande que le regard & la parolle de celle que l'on ayme.

— Qui vous laisseroyt jeuner, » dist Oisille, « sans vous bailler aultre viande, on vous feroit bien changer de propos.

— Je vous confesse, » dist-il, « que le corps pourroit défaillir, mais le cueur & la volunté non.

— Doncques, » dist Parlamente, « Dieu vous a faict grand grâce de vous faire addresser en lieu où vous avez si peu de contentement qu'il vous fault reconforter à boire & à manger, dont il me semble que vous vous acquitez si bien que vous devez louer Dieu d'une si doulce cruaulté.

— Je suis tant nourry au torment, » dist il, que je commence à me louer des maulx dont les aultres se plaignent.

— Peut estre c'est, » dist Longarine, « que nostre plaincte vous recule de la compaignye où vostre contentement vous faict estre le bien venu, car il n'est rien si fascheux que ung amoureux importun.

—Mectez, » dist Simontault, « que une dame cruelle...

— J'entendz bien, » dist Oisille, « que, si nous voulons entendre la fin des raisons de Symontault, veu que le cas luy touche, nous pourrions trouver Complies au lieu de Vespres; par quoy allons nous en louer Dieu d'ont ceste journée est passée sans plus grand débat. »

Elle commencea la première à se lever & tous les aultres la suyvirent, mais Symontault & Longarine ne cessèrent de débatre leur querelle si doulcement que, sans tirer espée, Symontault gaigna, monstrant que de la passion la plus forte estoyt la nécessité la plus grande, & sur ce mot entrèrent en l'église où les Moynes les attendoient.

Vespres oyes, s'en allèrent soupper autant de parolles que de viandes, car leurs questions durèrent tant qu'ilz furent à table, & du soir jusques ad ce que Oisille leur dist qu'ils pouvoyent bien aller reposer leurs esperitz, & que les cinq Journées estoient accomplies de si belles histoires qu'elle avoyt grand paour que la sixiesme ne fût pareille; car il n'estoit possible, encores qu'on les voulût inventer, de dire de meilleurs comptes que véritablement ils en avoyent racomptez en leur compaignye.

Mais Geburon lui dist que, tant que le Monde dureroit, il se feroit cas dignes de mémoire, « car la malice des hommes mauvais est toujours telle qu'elle a esté, comme la bonté des bons. Tant que malice & bonté régneront sur la Terre, ilz la rempliront tousjours de nouveaulx actes, combien qu'il est escript qu'il n'y a rien nouveau soubz le soleil. Mais, à nous qui n'avons esté appellez au conseil privé de Dieu, ignorans les premières causes, trouvons toutes choses

nouvelles tant plus admirables que moins nous les vouldrions ou pourrions faire. Par quoy n'ayez poinct de paour que les Journées qui viendront ne suyvent bien celles qui sont passées, & pensez de vostre part de bien faire vostre debvoir. Oisille dist qu'elle se rendoyt à Dieu, au nom duquel elle leur donnoyt le bon soir.

Ainsy se retira toute la compagnye, mectant fin à la cinquiesme Journée.

nouvelles tant plus admirables que moins nous les vouldrions ou pourrions faire. Par quoy n'ayez poinct de paour que les Journées qui viendront ne suyvent bien celles qui sont passées, & pensez de vostre part de bien faire vostre debvoir. Oisille dist qu'elle se rendoyt à Dieu, au nom duquel elle leur donnoyt le bon soir.

Ainsy se retira toute la compagnye, mectant fin à la cinquiesme Journée.

L'HEPTAMERON

DES NOUVELLES

DE

LA ROINE DE NAVARRE

SIXIESME JOURNÉE

En la Sixiesme Journée on devise des tromperies qui se sont faites d'homme à femme, de femme à homme ou de femme à femme, par avarice, vengeance & malice.



L'HEPTAMERON DES NOUVELLES

DE

LA ROINE DE NAVARRE

SIXIESME JOURNÉE

PROLOGUE

E matin, plus tost que de coustume, Madame Oisille alla préparer sa leçon en la salle, mais la compaignye, qui en fut advertye, pour le desir qu'elle avoyt d'oyr sa bonne instruction, se dilligenta tant de se habiller qu'ilz ne la feirent guères attendre, & elle, congnoissant la ferveur, leur va lire l'Epitre de Sainct Jehan l'Evangéliste, qui n'est plaine que d'amour, pour ce que les jours passez elle leur avoyt déclaré celle de Sainct Pol aux Romains. La compaignye trouva ceste viande si doulce que, combien qu'ilz y fussent demye heure plus qu'ilz n'avoient esté les aultres jours, si

leur sembloyt il n'y avoir pas esté ung quart. Au partir de là s'en allèrent à la contemplation de la messe, où chacun se recommanda au Sainct Esperit pour satisfaire ce jour là à leur plaisante audience, &, aprés qu'ilz eurent reciné & prins ung peu de repos, s'en allèrent continuer le passetemps accoustumé.

Et Madame Oisille leur demanda qui commenceroyt ceste journée. Longarine leur respondit :

« Je donne ma voix à Madame Oisille ; elle nous a ce jourd'huy faict une si belle leçon qu'il est impossible qu'elle ne die quelque histoire digne de parachever la gloire qu'elle a méritée ce matin.

— Il me desplaist, » dist Oisille, « que je ne vous puis dire à ceste aprés-disnée chose aussy proffitable que j'ai faict à ce matin, mais à tout le moins l'intention de mon histoire ne sortira poinct hors de la doctrine de la saincte Escripture, où il est dict : *Ne vous confiez poinct aux Princes, ne aux filz des hommes, ausquelz n'est nostre salut*, &, afin que par faulte d'exemple ne mectez en obly ceste verité, je vous en voys dire ung très véritable & dont la mémoire est si fresche que à peyne en sont essuyez les oeilz de ceulx qui ont veu ce piteux spectacle :



CINQUANTE ET UNIESME NOUVELLE

Le Duc d'Urbin, contre la promesse faite à sa femme, feit pendre une jeune Damoyselle par le moyen de laquelle son filz, qu'il ne vouloit marier pauvrement, faisoit entendre à s'amye l'affection qu'il luy portoit.

Le Duc d'Urbin, nommé le Prefect, lequel espousa la seur du premier Duc de Mantoue, avoit un filz, de l'aage de dixhuict à vingt ans, qui fut amoureux d'une fille de bonne & honneste maison, seur de l'Abbé de Farse, &, pour ce qu'il n'avoyt pas la liberté de parler à elle comme il vouloyt selon la coustume du pays, se ayda du moien d'un Gentilhomme qui estoit à son service, lequel estoit amoureux d'une jeune Damoiselle servant sa mère, fort belle & honneste, par laquelle faisoyt déclarer à s'amye la grande affection qu'il luy portoit. Et

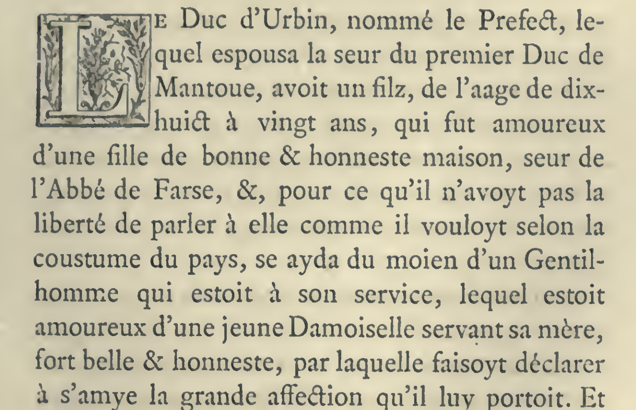
la pauvre fille ne pensoit en nul mal, prenant plaisir à luy faire service, estimant sa volunté si bonne & honneste qu'il n'avoyt intention dont elle ne peût avecq honneur faire le message. Mais le Duc, qui avoyt plus de regard au proffict de sa Maison que à toute honneste amitié, eut si grand paour que les propos menassent son filz jusques au mariage, qu'il y feyt mectre ung grand guet, & luy fut rapporté que ceste pauvre Damoiselle s'estoit meslée de bailler quelques lettres de la part de son filz à celle que plus il aymoyt, dont il fut tant courroucé qu'il se délibéra d'y donner ordre.

Mais il ne peut si bien dissimuler son courroux que la Damoiselle n'en fût advertye, laquelle, congnoissant la malice du Duc qu'elle estimoyt aussi grande que sa conscience petite, eut une merveilleuse craincte & s'en vint à la Duchesse, la suppliant luy donner congé de se retirer en quelque lieu hors la veue de luy, jusques à ce que sa fureur fût passée; mais sa maistresse luy dit qu'elle essaieroit d'entendre la volunté de son mary avant que de luy donner congé.

Toutesfois elle entendit bien tost le mauvais propos que le Duc en tenoyt &, congnoissant sa complexion, non seullement donna congé mais conseilla à ceste Damoiselle de s'en aller en ung

CINQUANTE ET UNIESME NOUVELLE

Le Duc d'Urbin, contre la promesse faite à sa femme, feit pendre une jeune Damoyselle par le moyen de laquelle son filz, qu'il ne vouloit marier pauvrement, faisoit entendre à s'amye l'affection qu'il luy portoit.



LE Duc d'Urbin, nommé le Prefect, lequel espousa la seur du premier Duc de Mantoue, avoit un filz, de l'aage de dixhuict à vingt ans, qui fut amoureux d'une fille de bonne & honneste maison, seur de l'Abbé de Farse, &, pour ce qu'il n'avoyt pas la liberté de parler à elle comme il vouloyt selon la coustume du pays, se ayda du moien d'un Gentilhomme qui estoit à son service, lequel estoit amoureux d'une jeune Damoiselle servant sa mère, fort belle & honneste, par laquelle faisoyt déclarer à s'amye la grande affection qu'il luy portoit. Et

rien, print sa fiance en sa promesse, estimant que le Duc ne vouldroit jamais aller contre telle seureté où l'honneur de sa femme estoit engaigé, & ainsy s'en retourna avecques la Duchesse.

Mais, si tost que le Duc le sçeut, ne faillyt à venir en la chambre de sa femme, où, si tost qu'il eût apperçeu ceste fille, disant à sa femme : « Voylà une telle qui est revenue », se retourna devers les Gentilz hommes, leur commandant la prendre & la mener en prison.

Dont la pauvre Duchesse, qui, sur sa parolle, l'avoyt tirée hors de sa franchise, fut si désespérée, se mectant à genoulx devant luy, luy suplia que pour l'amour de luy & de sa Maison il luy pleust ne faire ung tel acte, veu que pour luy obéyr elle l'avoyt tirée du lieu où elle estoit en seureté.

Si est ce que, quelque prière qu'elle sçeut alléguer, ne sçeut amollir le dur cueur ne vaincre la forte opinion qu'il avoit prinse de se venger d'elle; mais, sans respondre à sa femme, se retira incontinent le plus tost qu'il peut &, sans forme de justice, obliant Dieu & l'honneur de sa Mayson, feyt cruellement pendre ceste pauvre Damoiselle.

Je ne puis entreprendre de vous racompter l'ennuy de la Duchesse, car il estoit tel que doibt avoir une Dame d'honneur & de cueur, qui sur sa

foy voyoit mourir celle qu'elle desiroyt de saulver. Mais encores moins se peult dire l'extrême deuil du pauvre Gentil-homme qui estoit son serviteur, qui ne faillit de se mectre en tout debvoir qu'il luy fut possible de saulver la vie de s'amie, offrant mectre la sienne en lieu; mais nulle pitié ne sçeut toucher le cueur de ce Duc, qui ne congnoissoit aultre félicité que de se vanger de ceux qu'il hayssoit.

Ainsy fut ceste Damoiselle innocente mise à mort par ce cruel Duc contre toute la loy d'honnesteté, au très grand regret de tous ceulx qui la congnoissoient.

« Regardez, mes Dames, quelz sont les effectz de la malice, quant elle est joincte à la puissance.

— J'avoys bien ouy dire, » ce dist Longarine, « que les Italiens estoient subjectz à trois vices par excellence; mais je n'eusse pas pensé que la vengeance & cruaulté fût allée si en avant que pour une si petite occasion elle eû donné si cruelle mort. »

Saffredent en riant luy dist : « Longarine, vous nous avez bien dict l'un des trois vices, mais il fault sçavoir qui sont les deux autres.

— Si vous ne les sçaviez, » ce dist-elle, « je les vous apprendrois, mais je suis seure que vous les sçavez tous.

— Par ces parolles, » dist Saffredent, « vous m'estimez bien vitieux.

— Non faiz, » dist Longarine, « mais si bien con-

gnoissez la laideur du vice que vous le povez mieulx que ung aultre éviter.

— Ne vous esbahissez, » dist Simontault, « de ceste cruaulté, car ceulx qui ont passé par Italie en ont vu de si très incroyable que ceste cy n'est au pris qu'un petit pecadille.

— Vrayement, » dist Geburon, « quant Rivolte fut prins des François, il y avoit ung Capitaine Italien que l'on estimoyt gentil compaignon, lequel, voiant mort ung qui ne luy estoit ennemy que de tenir sa part contraire de Guelfe à Gibelin, luy arracha le cueur du ventre &, le rotissant sur les charbons, à grand haste le mangea &, répondant à quelquez ungs qui luy demandoient quel gout il y trouvoyt, dist que jamais n'avoyt mengé si savoureux ne si plaisant morceau que de cestuy là &, non contant de ce bel acte, tua la femme du mort &, en arrachant de son ventre le fruict dont elle estoyt grosse, le froissa contre les murailles & emplit d'avoyne les deux corps du mary & de la femme, dedans lesquelz il feyt manger ses chevaulx. Pensez si cestuy là n'eût bien faict mourir une fille qu'il eût soupsonnée luy faire quelque desplaisir.

— Il fault bien dire, » dist Ennasuicte, « que ce Duc Urbin avoyt plus de paour que son filz fût marýé pauvrement qu'il ne desiroit luy bailler femme à son gré.

— Je croy que vous ne devez poinct, » respondit Simontault, « doubter que la nature de l'Italien est d'aymer plus que Nature ce qui est creé seulement pour le service d'icelle.

— C'est bien pis, » dist Hircan, « car ilz font leur Dieu des choses qui sont contre Nature.

— Et voylà, » ce dist Longarine, « les péchez que je voulois dire, car on sçayt bien que aymer l'argent, sinon pour s'en ayder, c'est servir les idolles. »

Parlamente dist que Sainct Pol n'avoyt poinct oblyé les vices des Italiens & de tous ceulx qui cuydent passer & surmonter les aultres en honneur, prudence & rayson humaine, en laquelle ils se fondent si fort qu'ilz ne rendent poinct à Dieu la gloire qu'il luy appartient, par quoy le Tout puissant, jaloux de son honneur, rend plus insensez que les bestes enragées ceulx qui ont cuydé avoir plus de sens que tous les aultres hommes, leur faisant monstrer par oeuvres contre Nature qu'ilz sont en sens reprouvez.

Longarine luy rompit la parolle pour dire que c'est le troisiesme péché en quoy ilz sont subjectz.

« Par ma foy, » dist Nomerfide, « je prens grand plaisir à ce propos, car, puisque les esperitz que l'on estime les plus subgectz & grands discoureux ont telle pugnition de devenir plus sotz que les bestes, il fault doncques conclure que ceulx qui sont humbles & bas & de petite portée, comme le myen, sont rempliz de la sapience des Anges.

— Je vous asseure, » dist Oisille, « que je ne suis pas loing de vostre opinion, car nul n'est plus ignorant que celuy qui cuyde sçavoir.

— Je n'ay jamais veu, » dist Geburon, « mocqueur qui ne fût mocqué, trompeur qui ne fût trompé & glorieulx qui ne fût humillyé.

— Vous me faictes souvenir, » dist Simontault, « d'une tromperie que, si elle estoit honneste, je l'eusse voluntiers comptée.

— Or, puisque nous sommes icy pour dire vérité, »

dist Oisille, « soyt de telle qualité que vouldrez, je vous donne ma voix pour la dire.

— Puisque la place m'est donnée, » dist Simontault, « je la vous diray :

CINQUANTE DEUXIESME NOUVELLE

Un Valet d'Apothicaire, voyant venir derrière soy un Avocat qui luy menoit toujours la guerre & duquel il avoit envie de se venger, laissa tomber de sa manche un êtron gelé, envelopé dans du papier en guise d'un pain de sucre, que l'Avocat leva de terre & le cacha en son sein; puis s'en alla desjeuner en une taverne, dont il ne sortit qu'avec la despense & honte qu'il pensoit faire au pauvre Valet.

AUPRÈS de la ville d'Alençon y avoyt ung Gentil-homme, nommé le Seigneur de la Tirelière, qui vint à un matin de sa maison jusques à la ville à pied, tant pour ce qu'elle estoyt près que pour ce qu'il gelloyt à pierre fendant. Quant il eut faict ses affaires, trouva ung sien compère Advocat, nommé Anthoine Bacheré &, après luy avoir parlé de ses affaires, luy dist qu'il avoyt envie de trouver quelque bon desjuner, mais que ce fût aux despens

d'aultruy. En parlant à ses propos se asseyèrent devant l'ouvrouer d'un Apothicaire, où estoit ung varlet qui les escoutoit & pensa incontinant de leur donner à desjuner.

Il saillyt de sa bouticque dans une rue où chacun alloyt faire ses nécessitez & trouva ung grand estronc tout debout, si gellé qu'il sembloyt ung petit pain de sucre fin; incontinant l'enveloppa dedans ung beau papier blanc, en la façon qu'il avoyt accoustumé, pour en faire envye aux gens & le cacha en sa manche, & s'en vint passer par devant ce Gentil homme & cest Advocat, laissant tumber assez près d'eulx comme par mesgarde ce beau pain de sucre, & entre dans une maison où il faingnoit de le porter.

Le Seigneur de la Tirelière se hasta de relever vistement ce qu'il cuydoyt estre ung pain de sucre &, ainsy qu'il le levoit, le Varlet de l'Apothicaire retourna, serchant & demandant son pain de sucre partout.

Le Gentil-homme qui le pensoyt avoir bien trompé, s'en alla hastivement avecq son compère en une taverne, en luy disant :

« Nostre desjuné est payé aux despens de ce Varlet. »

Quant il fut en la maison, il demanda bon pain, bon vin & bonnes viandes, car il pensoyt bien avoir de quoy paier. Ainsy qu'il commençea à se

chauffer en mangeant, son pain de sucre commencea aussy à desgeller, qui remplit toute la chambre de telle senteur que le pain estoyt, dont celluy qui le portoyt en son saing se commencea à courroucer à la Chamberière, luy disant :

« Vous estes les plus villennes gens en ceste ville que je veys oncques, car vous ou vos petitz enfants ont jonché toute ceste chambre de merde. »

La Chamberière respondit :

« Par Sainct Pierre, il n'y a ordure céans si vous ne l'y avez apportée. »

Et sur ce regard se levèrent pour la grande puanteur qu'ilz sentoient, & s'en vont auprès du feu, où le Gentil-homme tira ung mouchouer de son saing, qui estoit tainct de sucre qui estoit gelée, &, en ouvrant sa robe fourrée de regnardz, la trouva toute gastée & ne sçeut que dire à son compère, sinon que :

« Le mauvais garçon que nous cuydions tromper le nous a bien randu », &, en payant leur escot, s'en partirent aussi marris qu'ilz estoient venuz joieulx, pensans avoir trompé le Varlet de l'Appothicaire.

« Nous voions bien souvent, mes Dames, cela advenir autant à ceulx qui prennent plaisir à user de telles finesses. Si le Gentil homme n'eût voulu manger

aux despens d'aultruy, il n'eût pas beu aux siens ung si villain bruvaige. Il est vray, mes Dames, que mon compte n'est pas très nect, mais vous m'avez donné congé de dire la vérité, laquelle j'ay dicte pour monstrer que, si ung trompeur est trompé, il n'y a nul qui en soyt marry.

— L'on dist voluntiers, » dist Hircan, « que les parolles ne sont jamais puantes, mais ceux pour qui elles sont dictes n'en estoient pas quictes à si bon marché qu'ilz ne les sentissent bien.

— Il est vray, » dist Oisille, « que telles parolles ne puent poinct, mais il y en a d'autres, que l'on appelle *villaines,* qui sont de mauvaise odeur quant l'ame en est plus faschée que le corps n'est de sentyr ung tel pain de sucre que vous avez dict.

— Je vous prie, » dist Hircan, « dictes moy quelles parolles sont que vous sçavez si ordes qu'elles font mal au cueur & à l'ame d'une honneste femme?

— Il seroyt bon, » dist Oisille, « que je vous disse ce que ne conseille à nulle femme de dire.

— Par ce mot là, » dist Saffredent, « j'entens bien quelz termes ce sont, dont les femmes qui se veulent faire reputer saiges ne usent poinct communement; mais je demanderois voluntiers à toutes celles qui sont icy, pourquoy c'est, puisqu'elles n'en osent parler, qu'elles rient si voluntiers quant on en parle devant elles? »

Ce dist Parlamente : « Nous ne ryons pas pour oyr dire ces beaulx motz, mais il est vray que toute personne est encline à rire ou quant elle voyt quelcun tresbucher, ou quant on dict quelque mot sans propos comme souvent advient; la langue fourche en parlant

& faict dire ung mot pour l'autre, ce qui advient aux plus saiges & mieulx parlantes. Mais, quant, entre vous hommes, parlez villainement pour vostre malice, sans nulle ignorance, je ne sçaiche telle femme de bien qui n'en ayt horreur, que non seullement ne les veulle escouter, mais fuyr la compagnye d'icelles gens.

— Il est bien vray, » dist Geburon; « j'ay bien veu des femmes faire le signe de la croix en oyant dire des parolles, qui ne cessoient après qu'on ne les eût redictes.

— Mais, » dist Simontault, « combien de foys ont elles mis leur touret de nez pour rire en liberté autant qu'elles s'estoient courroucées en fainctes?

— Encore valloyt il mieulx faire ainsy, » dist Parlamente, « que de donner à congnoistre que l'on trouvast le propos plaisant.

— Vous louez doncques, » dist Dagoucin, « l'ypocrisie des dames autant que la vertu?

— La vertu seroit bien meilleure, » dist Longarine, « mais où elle default se fault ayder de l'ypocrisie, comme nous faisons de pantoufles pour faire oblier nostre petitesse. Encores est ce beaucoup que nous puissions couvrir nos imperfections.

— Par ma foy, » dist Hircan, « il vauldroyt mieulx quelque fois monstrer quelque petite imperfection que la couvrir si fort du manteau de vertu.

— Il est vray, « dist Ennasuicte, « que ung accoustrement emprunctè deshonore autant celluy qui est contrainct de le rendre comme il luy a fait d'honneur en le portant, & y a telle Dame sur la terre qui par trop dissimuller une petite faulte est tombée en une plus grande.

— Je me doubte, » dist Hircan, « de qui vous voulez parler, mais au moins ne la nommez poinct.

— Ho, » dist Geburon, « je vous donne ma voix par tel si que, après avoir faict le compte, vous nous direz les noms, & nous jurerons de n'en parler jamais.

— Je le vous promectz, » dist Ennasuicte, « car il n'y a rien qui ne se puisse dire avecq honneur.

CINQUANTE TROISIESME NOUVELLE

Madame de Neuchatel, par sa dissimulation, meit le Prince de Belhoste jusques à faire telle preuve d'elle qu'elle tourna à son deshonneur.

LE Roy François premier estoyt en ung beau chasteau & plaisant, où il estoit allé avecq petite compaignye tant pour la chasse que pour y prendre quelque repos. Il avoyt en sa compaignye ung nommé le Prince de Belhoste, autant honneste, vertueux, saige & beau Prince qu'il y en avoyt poinct en la Court, & avoyt espousé une femme qui n'estoit pas de grande Maison, mais si l'aymoyt il autant & la traictoyt autant bien que mary peult faire sa femme & se fyoyt en elle. Quant il en aymoyt quelqu'une, il ne luy celloyt poinct, sçachant qu'elle n'avoit volunté que la sienne.

Ce Seigneur print une grande amitié en une Dame vefve qui s'appelloyt Madame de Neufchastel, & qui avoyt la réputation d'estre la plus belle que l'on eust peu regarder, &, si le Prince de Belhoste l'aymoit bien, sa femme ne l'aymoit pas moins, mais l'envoyoit souvent quérir pour manger avecq elle, la trouvant si saige & honneste que, en lieu d'estre marrye que son mary l'aymast, se resjouyssoyt de le veoir addresser en si honneste lieu remply d'honneur & de vertu.

Ceste amytié dura longuement, en sorte que en tous les affaires de la dicte Neufchastel le Prince de Belhoste s'employoit comme pour les siens propres, & la Princesse sa femme n'en faisoit pas moins; mais à cause de sa beaulté plusieurs grands Seigneurs & Gentilz-hommes cherchoient fort sa bonne grace, les ungs pour l'amour seullement, les autres pour l'anneau, car oultre la beaulté elle estoit fort riche.

Entre aultres il y avoit ung jeune Gentilhomme, nommé le Seigneur des Cheriotz, qui la poursuivoyt de si près qu'il ne falloyt d'estre à son habiller & son deshabiller, & tout du long du jour tant qu'il povoyt estre auprès d'elle, ce qui ne pleut pas au Prince de Belhoste pource qu'il luy sembloyt que ung homme de si pauvre lieu & de si mauvaise grace ne méritoyt poinct avoir si

honneste & gratieux recueil, dont souvent il faisoit des remonstrances à ceste Dame. Mais elle, qui estoit fille d'Eve, s'excusoyt, disant qu'elle parloyt à tout le monde générallement & que pour cela leur amityé en estoyt d'autant mieulx couverte qu'elle ne parloit poinct plus aux ungs que aux autres.

Mais au bout de quelque temps ce Sieur des Cheriots feyt telle poursuicte, plus par importunité que par amour, qu'elle luy promit de l'espouser, le priant ne la presser poinct de déclairer le mariage jusques ad ce que ses filles fussent maryées. A l'heure, sans craincte de conscience, alloyt le Gentil-homme à toutes heures qu'il vouloit à sa chambre, & n'y avoyt que une femme de chambre & ung homme qui sçeussent leurs affaires.

Le Prince voyant que de plus en plus le Gentilhomme se apprivoyoit en la maison de celle qu'il aymoyt tant, le trouva si mauvais qu'il ne se peut tenir de dire à la Dame :

« J'ay tousjours aymé vostre honneur comme celuy de ma propre seur, & sçavez les honnestes propos que je vous ay tenuz & le contantement que j'ay d'aymer une Dame tant saige & vertueuse que vous estes; mais, si je pensoys que ung aultre qui ne le mérite pas gaignast par importunité ce que je ne veulx demander contre

vostre vouloir, ce me seroyt chose importable & non moins deshonorable pour vous. Je le vous dictz pource que vous estes belle & jeune & que jusques icy vous avez esté en si bonne réputation, & vous commancez à acquérir ung très mauvais bruict, car, nonobstant qu'il ne soyt pareil ni de maison ni de biens & moins d'auctorité, sçavoir & bonne grâce, si est ce qu'il vauldroyt mieulx que vous l'eussiez espousé que d'en mectre tout le monde en soupson. Par quoy, je vous prie, dictes moy si vous estes délibérée de l'aymer, car je ne le veulx poinct avoir pour compaignon, & le vous lerray tout entier & me retireray de la bone volunté que je vous ay portée. »

La pauvre Dame se print à pleurer, craingnant de perdre son amityé, & luy jura qu'elle aimeroyt mieulx mourir que d'espouser le Gentil-homme dont il luy parloit, mais il estoit tant importun qu'elle ne le povoit garder d'entrer en sa chambre à l'heure que tous les autres y entroient.

« De ces heures là, » dist le Prince, « je ne parle poinct, car je y puis aussy bien aller que luy, & chacun voyt ce que vous faictes, mais on m'a dict qu'il y va après que vous estes couchée, chose que je trouve si estrange que, si vous continuez ceste vie & ne le declairez pour mary, vous estes la plus deshonorée femme que oncques fut. »

Elle luy feit tous les sermens qu'elle peut qu'elle ne le tenoyt pour mary ne pour amy, mais pour ung aussi importun Gentil-homme qu'il en fût poinct.

« Puisque ainsi est, » dist le Prince, « qu'il vous fasche, je vous asseure que je vous en defferay.

— Comment, » dist elle, « le vouldriez-vous bien faire morir ?

— Non, non, » dist le Prince, « mais je luy donneray à congnoistre que ce n'est poinct en tel lieu ny en telle maison que celle du Roy où il faille faire honte aux Dames, & vous jure, foy de tel amy que je suys, que, si après avoir parlé à luy, il ne se chastie, je le chastieray si bien que les autres y prendront exemple. »

Sur ces parolles s'en alla & ne faillit pas, au partir de la chambre, de trouver le Seigneur des Cheriots qui y venoyt, auquel il tint les propos que vous avez oyz, l'asseurant que, la première fois qu'il se trouveroyt hors de l'heure que les Gentilzhommes doyvent aller veoir les dames, il luy feroyt une telle paour que à jamais il luy en souviendroit & qu'elle estoit trop bien apparentée pour se jouer ainsy à elle.

Le Gentil-homme l'asseura qu'il n'y avoit jamais esté sinon comme les aultres & que il luy donnoit congé, s'il luy trouvoit, de luy faire du pis qu'il pourroit.

Quelque jour après que le Gentil-homme cuydoyt les parolles du Prince estre mises en obly, s'en alla veoir au soir sa Dame & demeura assez tard.

Le Prince dist à sa femme comme la Dame de Neufchastel avoyt ung grand rhume, par quoy sa bonne femme le pria de l'aller visiter pour tous deux, & de luy faire ses excuses dont elle n'y povoyt aller, car elle avoyt quelque affaire nécessaire en sa chambre.

Le Prince attendit que le Roy fût couché & après s'en alla pour donner le bonsoir à sa dame, mais, en cuydant monter un degré, trouva ung varlet de chambre qui descendoit, auquel il demanda que faisoyt sa maistresse, qui luy jura qu'elle estoyt couchée & endormye.

Le Prince descendit le degré & soupsonna qu'il mentoyt, par quoy il regarda derrière luy & veid le varlet qui retournoyt en grande diligence. Il se promena en la court devant ceste porte pour veoir si le varlet retourneroyt poinct. Mais ung quart d'heure après le veid encores descendre & regarder de tous coustez pour veoir qui estoyt en la court.

A l'heure pensa le Prince que le Seigneur des Cheriotz estoit en la chambre de sa dame qui pour craincte de luy n'osoyt descendre, qui le feyt encores promener longtemps. Se advisa que en

la chambre de la Dame y avoyt une fenestre qui n'estoit guères haulte & regardoyt dans ung petit jardin; il luy souvynt du proverbe qui dict : *Qui ne peut passer par la porte saille par la fenestre,* dont soubdain appella ung sien varlet de chambre & luy dist :

« Allez-vous en ce jardin là derrière &, si vous voyez ung Gentil-homme descendre par la fenestre, si tost qu'il aura mis le pied à terre, tirez vostre espée &, en le frottant contre la muraille, cryez : *Tue, tue,* mais gardez que vous ne le touchez. »

Le varlet de chambre s'en alla où son maistre l'avoyt envoyé, & le Prince se promena jusques environ trois heures après minuyct.

Quant le Seigneur des Cheriotz entendit que le Prince estoyt toujours en la court, délibéra descendre par la fenestre &, après avoir gecté sa cappe la première, avec l'ayde de ses bons amys, saulta dans le jardin. Et, sitost que le varlet de chambre l'advisa, il ne faillyt à faire bruict de son espée & cria : *Tue, tue,* dont le pauvre Gentilhomme, cuydant que ce fust son maistre, eut si grand paour que, sans adviser à prendre sa cappe, s'enfuyt en la plus grande haste qu'il luy fut possible.

Il trouva les Archers qui faisoient le guet, qui furent fort estonnez de le veoir ainsy courir,

mais il ne leur osa rien dire, sinon qu'il les pria bien fort de luy vouloir ouvrir la porte ou de le loger avecq eulx jusques au matin, ce qu'ilz feirent, car ilz n'en avoyent pas les clefz.

A ceste heure là vint le Prince pour se coucher & trouva sa femme dormant; la resveilla, luy disant :

« Devinez, ma femme, quelle heure il est ? »

Elle luy dist :

« Depuis au soir que je me couchay je n'ay poinct ouy sonner l'orloge. »

Il luy dist :

« Ilz sont trois heures après minuyct passées.

— Pour lors, Monsieur, » dist sa femme, « & où avez vous tant esté ? J'ay grand paour que vostre santé en vauldra pis.

— M'amye, » dist le Prince, « je ne seray jamais mallade de veiller quant je garde de dormir ceulx qui me cuydent tromper. »

Et en disant ces parolles se print tant à rire qu'elle le supplia luy vouloir compter ce que c'estoyt, ce qu'il feyt tout du long, en luy monstrant la peau du loup que son varlet de chambre avoit apportée. Et, après qu'ils eurent passé le temps aux despens des pauvres gens, s'en allèrent dormyr d'aussi gratieux repos que les deux autres travaillèrent la nuyct & en paour & craincte que leur affaire fust révélé.

Toutefois le Gentil-homme, sçachant bien qu'il ne povoyt dissimuller devant le Prince, vint au matin à son lever luy supplier qu'il ne le voulust poinct déceler & qu'il luy feist randre sa cappe. Le Prince feyt semblant d'ignorer tout le faict & tint si bonne contenance que le Gentil-homme ne sçavoyt où il en estoit. Si est ce que à la fin il oyt autre leçon qu'il ne le pensoyt, car le Prince l'asseura que, s'il y retournoyt jamais, qu'il le diroyt au Roy & le feroit bannyr de la Court.

« Je vous prie, mes Dames, juger s'il n'eût pas mieulx vallu à ceste pauvre Dame d'avoir parlé franchement à celluy qui luy faisoyt tant d'honneur de l'aymer & estimer, que de le mectre par dissimullation jusques à faire une preuve qui luy fut si honteuse.

— Elle sçavoyt, « dist Geburon, « que, si elle luy confessoit la vérité, elle perdroit entièrement sa bonne grace, ce qu'elle ne vouloit pour rien perdre.

— Il me semble, » dist Longarine, « puis qu'elle avoyt choisy un mary à sa fantaisye, qu'elle ne debvoit craindre de perdre l'amityé de tous les autres.

— Je croy bien, » ce dist Parlamente, « que, si elle eust osé déclairer son mariage, elle se fût contantée du mary, mais, puisqu'elle le vouloyt dissimuller jusques ad ce que ses filles fussent mariées, elle ne vouloyt poinct laisser une si honneste couverture.

— Ce n'est pas cela, » dist Saffredent, « mais c'est que l'ambition des femmes est si grande qu'elles ne se contentent jamais d'en avoir ung seul. Mais j'ay oy

dire que celles qui sont les plus saiges en ont voluntiers trois, c'est assavoir ung pour l'honneur, ung pour le proffict, ung pour le plaisir, & chacun des trois pense estre le mieulx aymé, mais les deux premiers servent au dernier.

— Vous parlez de celles, » ce dist Oisille, « qui n'ont ny amour ny honneur.

— Madame, » dist Saffredent, « il y en a telle de la condition que je vous paincts & que vous estimez bien des plus honnestes femmes du païs.

— Croiez, » dist Hircan, « que une femme fine sçaura vivre où tous les autres mourront de faim.

— Aussy, » ce dist Longarine, « quant leur finesse est congneue, c'est bien la mort.

— Mais la vie, » dist Simontault, « car elles n'estiment pas petite gloire d'estre réputées plus fines que leurs compaignes. Et ce nom là de fines, qu'elles ont acquis à leurs despens, faict plus hardiment venir les serviteurs à leur obéissance que la beaulté, car ung des plus grands plaisirs qui sont entre ceulx qui ayment, c'est de conduire leur amityé finement.

— Vous parlez, » dist Ennasuitte, « d'ung amour meschant, car la bonne amour n'a besoing de couverture.

— Ha, » dist Dagoucin, « je vous supplye oster ceste opinion de vostre teste, pour ce que tant plus la drogue est prétieuse & moins se doibt éventer pour la malice de ceulx qui ne se prennent que aux signes extérieurs, lesquelz, en bonne & loialle amityé, sont tous pareilz; par quoy les fault aussi bien cacher, quant l'amour est vertueuse, que si elle estoit au contraire, pour ne tomber au mauvais jugement de ceulx qui ne

peuvent croire que ung homme puisse aymer une Dame par honneur; & leur semble que, s'ilz sont subjectz à leur plaisir, que chacun est semblable à eulx. Mais, si nous estions tous de bonne foy, le regard & la parolle n'y seroient poinct dissimullez, au moins à ceulx qui aymeroient mieulx mourir que d'y penser quelque mal.

— Je vous asseure, Dagoucin, » dist Hircan, « que vous avez une si haute philosophie qu'il n'y a homme icy qui l'entende ne le croye, car vous nous vouldriez faire acroyre que les hommes sont Anges, ou pierres, ou Diables.

— Je sçay bien, » dist Dagoucin, « que les hommes sont hommes & subjectz à toutes passions, mais si est ce qu'il y en a qui aymeroient mieulx mourir que pour leur plaisir leur Dame feist quelque chose contre sa conscience.

— C'est beaucoup que mourir, » dist Geburon; « je ne croiray ceste parolle quand elle seroit dicte de la bouche du plus austère Religieux qui soit.

— Mais je croy, » dist Hircan, « qu'il n'y en a poinct qui ne desire le contraire. Toutesfois ilz font semblant de n'aymer poinct les raisins, quant ilz sont si haults qu'ilz ne les peuvent cueillir.

— Mais, » dist Nomerfide, « je croy que la femme de ce Prince fut bien aise dont son mary apprenoit à congnoistre les femmes.

— Je vous asseure que non fut, » dist Ennasuicte, « mais en fut très marrye pour l'amour qu'elle luy portoit.

— J'aymerois autant, » dist Saffredent, « celle qui ryoit quand son mary baisoit sa Chamberière.

— Vrayement, » dist Ennasuicte, « vous en ferez le compte ; je vous donne ma place.

— Combien que ce compte soit court, » dist Saffredent, « je le vous vois dire, car j'ayme mieulx vous faire rire que parler longuement :

CINQUANTE QUATRIESME NOUVELLE

Le, femme de Thogas, pensant que son mary n'eût amytié à autre qu'à elle, trouvoit bon que sa servante luy feyt passer le temps & rioit quand, à son veu & sçeu, il la baisoit devant elle.



NTRE les montz Pyrénées & les Alpes y avoyt un Gentil homme, nommé Thogas, lequel avoyt femme & enfans, & une fort belle maison, & tant de biens & de plaisirs qu'il avoit occasion de vivre content, sinon qu'il estoit subject à une grande douleur au dessoubz de la racine des cheveulx, tellement que les Médecins luy conseillèrent de descoucher d'avec sa femme, à quoy elle se consentit très voluntiers, n'aiant regard comme à la vie & à la santé de son mary, & feit mectre son lict en l'autre coing de la chambre, viz-à-viz de celluy de son mary, en ligne

si droicte que l'un & l'autre n'eust sçeu mectre la teste dehors sans se veoir tous deux.

Ceste Damoiselle tenoit avecq elle deux Chamberières & souvent, quant le Seigneur & la Damoiselle estoient couchez, prenoient chacun d'eulx quelque livre de passetemps pour lire en son lict, & leurs Chamberières tenoient la chandelle, c'est assavoir la jeune au Sieur & l'autre à la Damoiselle.

Ce gentil homme, voiant la Chamberière plus jeune & plus belle que sa femme, prenoit si grand plaisir à la regarder qu'il interrompoit sa lecture pour l'entretenir, ce que très bien oyoit sa femme & trouvoyt bon que ses serviteurs & servantes feissent passer le temps à son mary, pensant qu'il n'eust amityé à autre que à elle.

Mais, ung soir qu'ilz eurent leu plus longuement que de coustume, regardant la Damoiselle de loing du costé du lict de son mary, où estoit la jeune Chamberière qui tenoit la chandelle, laquelle elle ne voyoit que par derrière & ne povoit veoir son mary sinon que du costé de la cheminée qui retournoit devant son lict, & estoit une muraille blanche où rèluisoit la clairté de la chandelle, & contre la dicte muraille voyoit très bien le pourtraict du visaige de son mari & de celuy de sa Chamberière; s'ilz s'esloignoient, s'ilz s'approchoient ou s'ilz ryoient, elle en avoyt bonne congnoissance comme si elle les eust veu.

Le Gentil homme, qui ne se donnoyt de garde, estant seur que sa femme ne les povoyt veoir, baisa sa Chamberière, ce que pour une foys sa femme endura sans dire mot; mais, quand elle veit que les umbres retournoyent souvent à ceste union, elle eut paour que la vérité fut couverte dessoubz, par quoy elle se print tout hault à rire, en sorte que les umbres eurent paour de son ris & se séparèrent. Et le Gentil homme luy demanda pourquoy elle ryoit si fort, & qu'elle lui donnast part de sa joieuseté. Elle luy respondit : « Mon mary, je suis si sotte que je ris à mon umbre. » Jamais, quelque enqueste qu'il en sçeut faire, ne luy en confessa autre chose. Si est ce qu'il laissa ceste face umbrageuse.

« Et voilà de quoy il m'est souvenu, quant vous avez parlé de la Dame qui aymoyt l'amye de son mary.

— Par ma foy, » dist Ennasuicte, « si ma Chamberière m'en eut faict aultant, je me fusse levé & luy eusse tué la chandelle sur le nez.

— Vous estes bien terrible, » dist Hircan, « mais ce eust été bien emploié si vostre mary & la Chamberière se fussent mis contre vous & vous eussent très bien battue, car pour ung baiser ne fault pas faire si grand cas. Encores eut bien faict sa femme de ne luy en dire mot & luy laisser prendre sa récréation, qui eut peu garir sa maladie.

— Mais, » dist Parlamente, « elle avoit paour que la fin du passetemps le feit plus malade.

— Elle n'est pas, » dit Oisille, « de ceulx contre qui parle nostre Seigneur : *Nous vous avons lamentez & vous n'avez poinct pleuré, nous vous avons chanté & vous n'avez dancé;* car, quant son mary estoyt mallade, elle ploroit &, quant il estoyt joieulx, elle ryoit. Ainsy toutes femmes de bien deussent avoir la moictié du bien, du mal, de la joye & de la tristesse de son mary & l'aymer, servir & obéyr comme l'Eglise à Jésus Christ.

— Il fauldroit doncques, mes Dames, » dist Parlamente, « que noz mariz fussent envers nous comme Crist envers son Eglise.

— Aussy faisons nous, » dist Saffredent, « &, si possible estoyt, nous passerions, car Crist ne morut que une foys pour son Eglise; nous morons tous les jours pour nos femmes.

— Morir, » dist Longarine; « il me semble que vous & les aultres qui sont icy vallez mieulx escuz que ne valliez grands blancs quand vous fustes mariez.

— Je sçay bien pourquoy, » dist Saffredent; « c'est pour ce que souvent nostre valeur est esprouvée, mais si se sentent bien noz espaules d'avoir longuement porté la cuyrasse.

— Si vous aviez esté contrainctz, » dist Ennasuicte, « de porter un moys durant le harnoys & coucher sur la dure, vous auriez grand desir de recouvrer le lict de vostre bonne femme & porter la cuyrasse dont vous vous plaingnez maintenant. Mais l'on dict que toutes choses se peuvent endurer, sinon l'aise, & ne congnoist on le repos, sinon quand on l'a perdu. Ceste vaine femme, qui ryoit quant son mary estoit joieulx, aymoyt bien à trouver son repos partout.

— Je croy, dist Longarine, « qu'elle aymoit mieulx

son repos que son mary, veu qu'elle ne prenoit bien à cueur chose qu'il feist.

— Elle prenoit bien à cueur, » dist Parlamente, « ce qui povoyt nuyre à sa conscience & sa santé, mais aussi ne se vouloit poinct arrester à petite chose.

— Quant vous me parlez de la conscience, vous me faictes rire, » dist Simontault; « c'est une chose dont je ne vouldrois jamais que une femme eust soucy.

— Il seroit bien employé, » dist Nomerfide, « que veus eussiez une telle femme que celle qui monstra bien, après la mort de son mary, d'aymer mieulx son argent que sa conscience.

— Je vous prie, » dist Saffredent, « dictes nous ceste Nouvelle, & vous donne ma voix.

— Je n'avois pas déliberé, » dist Nomerfide, « de racompter une si courte histoire, mais puisqu'elle vient à propos, je la diray :

CINQUANTE CINQUIESME NOUVELLE

La vefve d'un Marchant accomplit le testament de son mary, interprêtant son intention au profit d'elle & de ses enfans.

En la ville de Sarragoce y avoyt ung riche Marchant, lequel, voyant sa mort approcher & qu'il ne povoyt plus tenir ses biens, que peut estre avoyt acquis avecq mauvaise foy, pensa que, en faisant quelque petit présent à Dieu, il satisferoyt après sa mort en partye à ses pechez, comme si Dieu donnoit sa grâce pour argent. Et, quant il eut ordonné du faict de sa maison, dist qu'il vouloyt que ung beau cheval d'Espagne qu'il avoyt fût vendu le plus que l'on pourroit & que l'argent fût distribué aux pauvres, priant sa femme qu'elle ne voulust faillir, incontinant qu'il seroit trespassé, de vendre son cheval & distribuer cet argent selon son ordonnance.

Quant l'enterrement fut faict & les premières larmes gectées, la femme, qui n'estoyt non plus sotte que les Espagnolles ont accoustumé d'estre, s'en vint au serviteur qui avoyt comme elle entendu la volunté de son maistre :

« Il me semble que j'ay assez faict de pertes de la personne du mary que j'ay tant aymé sans maintenant perdre les biens. Si est ce que je ne vouldroys desobéyr à sa parolle, mais ouy bien faire meilleure son intention; car le pauvre homme, séduict par l'avarice des Prestres, a pensé faire grand sacrifice à Dieu de donner après sa mort une somme dont en sa vie n'eust voulu pas donner un escu en extrême nécessité, comme vous sçavez. Par quoy j'ay advisé que nous ferons ce qu'il a ordonné par sa mort & encores mieulx qu'il n'eust faict, s'il eut vescu quinze jours davantaige, mais il fault que personne du monde n'en sçache rien. »

Et, quant elle eut promesse du serviteur de le tenir secret, elle luy dist : « Vous irez vendre son cheval, & à ceulx qui vous diront : *Combien,* vous leur direz : *Un ducat ;* mais j'ay ung fort bon chat que je veulx aussi mectre en vente, que vous vendrez quant & quant pour quatre vingt dix neuf ducatz, & ainsy le chat & le cheval feront tous deux cent ducatz que mon mary vouloit vendre son cheval seul. »

Le serviteur promptement accomplit le commandement de sa maistresse. Et, ainsy qu'il promenoit son cheval par la place, tenant son chat entre ses bras, quelque Gentil homme, qui autrefois avoyt veu le cheval & desire l'avoir, lui demanda combien il en vouloit avoir; il lui respondit :

« Ung ducat. »

Le Gentil homme lui dist :

« Je te prie, ne te mocque poinct de moi.

— Je vous asseure, Monsieur », dist le serviteur, « qu'il ne vous coustera que ung ducat. Il est vrai qu'il fault achepter le chat quant & quant, duquel il fault que j'en aye quatre vingtz & dix neuf ducatz. »

A l'heure le Gentil homme, qui estimoit avoir raisonnable marché, luy paia promptement ung ducat pour le cheval & le demorant comme il luy avoyt demandé, & emmena sa marchandise.

Le serviteur d'autre costé emporta son argent, dont sa maistresse fut fort joieuse, & ne faillyt pas de doner le ducat que le cheval avoyt esté vendu aux pauvres Mendians, comme son mary avoyt ordonné, & retint le demorant pour subvenir à elle & à ses enfans.

A vostre advis, si celle là n'estoit pas bien plus saige

que son mary & si elle se soulcyoit tant de sa conscience comme du proffict de son mesnaige ?

— Je pense, » dist Parlamente, « qu'elle aymoit bien son mary; mais, voiant que à la mort la plus part des hommes resvent, elle, qui congnoissoit son intention, l'avoyt voulu interpréter au proffict des enfans, dont je l'estime très saige.

— Comment, » dist Geburon, « n'estimez vous pas une grande faulte de faillir d'accomplir les testamens des amyz trespassez ?

— Si faictz, dea, » dist Parlamente, « par ainsy que le testateur soyt en bon sens & qu'il ne resve poinct.

— Appellez-vous resverye de donner son bien à l'Eglise & aux pauvres Mendians ?

— Je n'appelle poinct resverye, » dist Parlamente, quant l'homme distribue aux pauvres ce que Dieu a mis en sa puissance; mais de faire aulmosne du bien d'aultruy je ne l'estime pas à grand sapience, car vous verrez ordinairement les plus grands usuriers qui soient poinct faire les plus belles & triomphantes chappelles que l'on sçauroit veoir, voulans appaiser Dieu, pour cent mille ducatz de larcin, de dix mille ducatz de édifices, comme si Dieu ne sçavoit compter.

— Vrayement, je m'en suys maintesfoys esbahye, » dist Oisille, « comment ilz cuydent apaiser Dieu pour les choses que luy mesmes, estant sur terre, a réprouvées, comme grands bastimens, dorures, fars & painctures ? Mais, s'ilz entendoient bien que Dieu a dict à ung passaige que pour toute oblation il nous demande le cœur contrit & humilié, & en ung aultre sainct Paul

dict que nous sommes le temple de Dieu où il veult habiter, ilz eussent mys peine d'orner leur conscience durant leur vye & n'atendre pas à l'heure que l'homme ne peult plus faire bien ne mal, & encores, qui pis est, charger ceulx qui demeurent à faire leurs aulmosnes à ceulx qu'ilz n'eussent pas daigné regarder leur vie durant. Mais celluy qui congnoist le cueur ne peut estre trompé & les jugera, non seullement selon les œuvres, mais selon la foy & charité qu'ilz ont eues à luy.

— Pourquoy doncques est ce, » dist Geburon, « que ces Cordeliers & Mendians ne nous chantent à la mort que de faire beaucoup de biens à leurs monastères, nous asseurans qu'ilz nous mectront en Paradis, veullons ou non ?

— Comment, Geburon, » dist Hircan, « avez vous oblyé la malice que vous nous avez comptée des Cordeliers pour demander comment il est possible que telles gens puissent mentir ? Je vous déclaire que je ne pense poinct qu'il y ait au monde plus grands mensonges que les leurs. Et encores ceulx ci ne peuvent estre reprins qui parlent pour le bien de toute la Communaulté ensemble, mais il y en qui oblient leur veu de pauvreté pour satisfaire à leur avarice.

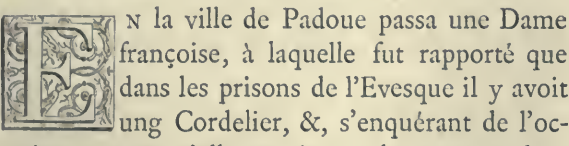
— Il me semble, Hircan, » dist Nomerfide, » que vous en sçavez quelqu'un; je vous prie, s'il est digne de ceste compaignie, que vous nous le veulliez dire.

— Je le veulx bien, » dist Hircan, « combien qu'il me fasche de parler de ces gens là, car il me semble qu'ilz sont du rang de ceulx que Virgille dist à Dante :

Passe oultre, & n'en tiens compte. Toutesfois, pour vous monstrer qu'ilz n'ont pas laissé leurs passions avec leurs habitz mondains, je vous diray ce qui advint :

CINQUANTE SIXIESME NOUVELLE

Une dévote dame s'adressa à un Cordelier pour par son conseil pourvoir sa fille d'un bon mary, auquel elle faisoit si honneste party que le beau Père, soubz l'espérance d'avoir l'argent qu'elle bailleroit à son gendre, feit le mariage de sa fille avec un sien jeune compaignon, qui tous les soirs venoit souper & coucher avec sa femme & le matin en habit d'Écolier s'en retournoit en son couvent; où sa femme l'apperçut & le monstra, un jour qu'il chantoit la messe, à sa mère, qui ne put croire que ce fût luy jusqu'à ce qu'étant dedans le lit elle luy osta sa coiffe de la teste & connut à sa couronne la vérité & tromperie de son Père Confesseur.



EN la ville de Padoue passa une Dame françoise, à laquelle fut rapporté que dans les prisons de l'Evesque il y avoit ung Cordelier, &, s'enquérant de l'occasion pource qu'elle voyoit que chacun en parloyt par mocquerye, luy fut asseuré que ce Cordelier, homme antien, estoit Confesseur d'une fort hon-

neste Dame & dévote demorée vefve, qui n'avoyt que une seulle fille qu'elle aymoit tant qu'il n'y avoyt peyne qu'elle print pour luy amasser du bien & luy trouver ung bon party. Or, voiant sa fille devenir grande, estoit continuellement en soucy de luy trouver party qui peût vivre avecq elles deux en paix & en repos, c'est à dire qui fût homme de conscience comme elle s'estimoyt estre. Et, pource qu'elle avoyt oy dire à quelque sot prescheur qu'il valloyt mieulx faire mal par le conseil des Docteurs que faire bien croyant l'inspiration du Sainct Esperit, s'adressa à son beau Père Confesseur, homme desjà antien, Docteur en théologie, estimé bien vivant de toute la ville, se asseurant par son conseil & bonnes prières ne povoir faillir de trouver le repos d'elle & de sa fille. Et, quant elle l'eut bien fort prié de choisir ung mary pour sa fille tel qu'il congnoissoit que une femme aymant Dieu & son honneur debvoyt soubhaister, il luy respondit que premièrement falloit implorer la grace du Sainct Esperit par oraisons & jeusnes & puis, ainsy que Dieu conduiroyt son entendement, il espéroit de trouver ce qu'elle demandoyt.

Et ainsy s'en alla le Cordelier d'un costé penser à son affaire &, pource qu'il entendoit de la Dame qu'elle avoyt amassé cinq cens ducatz pour donner au mary de sa fille & prenoyt sur sa charge la

nourriture des deux, les fournissans de maison, meubles & accoustremens, il s'advisa qu'il avoyt ung jeune compaignon de belle taille & agréable visaige, auquel il donneroyt la belle fille, la maison, les meubles & sa vie & nourriture asseurée, & que les cinq cens ducatz luy demeureroient pour soulager son ardente avarice ; &, après qu'il eût parlé à son compaignon, se trouvèrent tous deux d'accord.

Il retourna devant la dame & luy dist : « Je croy sans faulte que Dieu m'a envoyé son Ange Raphaël, comme il fit à Tobie, pour trouver ung parfaict espoux à vostre fille, car je vous asseure que j'ay en ma maison le plus honneste Gentil homme qui soyt en Italie, lequel quelquefois veit vostre fille & en est si bien prins que aujourd'huy, ainsy que j'estois en oraison, Dieu le m'a envoyé & m'a déclaré l'affection qu'il avoit au mariage, & moi, qui congnois sa Maison & ses parens & qu'il est de race notable, luy ay promis de vous en parler. Vray est qu'il y a ung inconvénient que seul je congnois en luy, c'est que, en voulant saulver ung de ses amys que ung aultre vouloit tuer, tira son espée, pendant les despartir, mais la fortune advint que son amy tua l'autre, parquoy luy, combien qu'il n'ayt frappé nul coup, est fugitif de sa ville pource qu'il assista au meurtre & avoyt tiré l'espée, & par le conseil de ses parens s'est retiré

en ceste ville en habit d'Escollier, où il demeure incongneu jusques ad ce que ses parens ayent mis fin à son affaire, ce qu'il espère estre de brief. Et par ce moien fauldroit le mariage estre faict secrètement & que vous fussiez contante qu'il allast le jour aux lectures publiques, & tous les soirs venir souper & coucher céans. »

A l'heure la bonne femme luy dist : « Monsieur, je trouve que ce que vous me dictes m'est grand advantaige, car au moins j'auray auprès de moy ce que je desire le plus en ce monde, » ce que le Cordelier feit & lui admena bien en ordre, avecq ung beau pourpoinct de satin cramoisy, dont elle fut bien aise. Et, après qu'il fut venu, feirent les fiançailles &, incontinant que minuyct fut passé, feirent dire une messe & espousèrent; puis allèrent coucher ensemble jusques au poinct du jour que le marié dist à sa femme que, pour n'estre congneu, il estoit contrainct d'aller au Collège.

Ayant prins son pourpoinct de satin cramoisy & sa robbe longue, sans oblier sa coiffe de soye noire, vint dire à Dieu à sa femme, qui encores estoyt au lict, & l'asseura que tous les soirs il viendroit souper avecq elle, mais que pour le disner ne le falloyt atandre. Ainsy s'en partyt & laissa sa femme, qui s'estimoyt la plus heureuse du monde d'avoir trouvé ung si très bon party, & ainsy s'en retourna le jeune Cordelier marié à son viel Père, auquel

il porta les cinq cens ducatz dont ils avoient convenu ensemble par l'accord du mariage.

Et au soir ne faillyt de retourner souper avecq celle qui le cuydoit estre son mary, & s'entretint si bien en l'amour d'elle & de sa belle-mère qu'ils n'eussent pas voulu avoir change au plus grand Prince du monde.

Ceste vie continua quelque temps; mais ainsy que la bonté de Dieu a pitié de ceulx qui sont trompez par bonne foy, par sa grace & bonté il advint que ung matin il print grand dévotion à ceste Dame & à sa fille d'aller oyr la messe à Sainct-François, & visiter leur bon Père Confesseur par le moyen duquel elles pensoient estre si bien pourvues l'une de beau-fils & l'autre de mary, &, de fortune ne trouvant ledit Confesseur ne aultre de leur connoissance, furent contantes d'oyr la grande messe qui se commençeoyt, attendant s'il viendroit poinct. Et, ainsy que la jeune femme regardoit ententivement au service divin & au mistère d'icelluy, quant le Prestre se retourna pour dire *Dominus vobiscum*, ceste jeune mariée fut toute surprinse d'estonnement, car il luy sembla que c'estoit son mary ou pareil de luy; mais pour cela ne voulut sonner mot, & attendit encores qu'il se retournast encore une aultre foys, où elle l'advisa beaucoup mieulx, ne doubta poinct que ce fust luy, parquoy elle tira sa mère,

qui estoit en grande contemplation, en lui disant : « Hélas, ma dame, qui est ce que je voy ? » La mère luy demanda : « Quoy ?—C'est celluy mon mary qui dict la messe, ou la personne du monde qui mieulx luy ressemble. » La mère, qui ne l'avoyt poinct bien regardé, luy dist : « Je vous prie, ma fille, ne mectez poinct ceste opinion dedans vostre teste, car c'est une chose totallement impossible que ceulx qui sont si sainctes gens eussent faict une telle tromperie ; vous pescheriez grandement contre Dieu d'ajouster foy à une telle opinion. » Toutesfoys ne laissa pas la mère d'y regarder &, quant se vint à dire *Ite, missa est,* congneut véritablement que jamais deux frères d'une ventrée ne fussent si semblables. Toutesfoys elle estoit si simple qu'elle eût volontiers dict : « Mon Dieu, gardez moy de croyre ce que je voy, » mais, pource qu'il touchoit à sa fille, ne voulut pas laisser la chose ainsy incongneue & se délibéra d'en savoir la vérité.

Et, quant ce vint le soir que le mary debvoit retourner, lequel ne les avoit aucunement aperçeues, la mère vint dire à sa fille : « Nous sçaurons, si vous voulez, maintenant la vérité de vostre mary, car, ainsy qu'il sera dedans le lict, je l'iray trouver &, sans qu'il y pense, par derrière vous luy arracherez sa coiffe, & nous verrons s'il a telle couronne que celluy qui a dict la messe. » Ainsy

qu'il fut délibéré il fut faict, car, si tost que le meschant mary fut couché, arriva la vieille dame, en luy prenant les deux mains comme par jeu ; sa fille lui osta sa coiffe, & demeura avecq sa belle couronne, dont mère & fille furent tant estonnées qu'il n'estoyt possible de plus. Et à l'heure appellèrent des serviteurs de céans pour le faire prendre & lyer jusques au matin, & ne servyt nulle excuse ne beau parler.

Le jour venu, la Dame envoya quérir son Confesseur, feignant avoir quelque grand secret à luy dire, lequel y vint hastivement, & elle le feyt prendre comme le jeune, luy reprochant la tromperie qu'il luy avoit faicte, & sur cella envoia quérir la Justice, entre les mains de laquelle elle les mist tous deux.

Il est à présumer que, s'il y eut gens de bien pour Juges, ils ne laissèrent pas la chose impugnye.

« Voylà, mes Dames, pour vous monstrer que ceulx qui ont voué pauvreté ne sont pas exempts d'estre tentez d'avarice, qui est l'occasion de faire tant de maulx.

— Mais tant de biens, » dist Saffredent, « car des cinq cens ducatz dont la vieille vouloit faire trésor, il en fut faict beaucoup de bonnes chères, & la pauvre fille, qui avoit tant actendu ung mary, par ce moien en povoit avoir deux & sçavoyt mieulx parler à la vérité de toutes Hiérarchies.

— Vous avez tousjours les plus faulses opinions, » dist Oisille, « que je vis jamais; car il vous semble que toutes les femmes soient de vostre complexion.

— Ma Dame, sauf vostre grace, » dist Saffredent, « car je vouldrois qu'il m'eust cousté beaucoup qu'elles fussent ainsy aisées à contenter que nous.

— Voilà une mauvaise parolle, » dist Oisille, « car il n'y a nul icy qui ne sçache bien le contraire de vostre dire & qu'il ne soyt vrai. Le compte qui est fait maintenant monstre bien l'ignorance des pauvres femmes & la malice de ceulx que nous tenons bien meilleurs que vous aultres hommes; car ny elle ny sa fille ne vouloient rien faire à leur fantaisie, mais soubzmectoient le desir à bon conseil.

— Il y a des femmes si difficiles, » dist Longarine, « qu'il leur semble qu'elles doibvent avoir des Anges.

— Et voylà pourquoy, » dist Simontault, elles trouvent souvent des Diables, principallement celles qui, ne se confians en la grace de Dieu, cuydent par leur bon sens, ou celluy d'autruy, povoir trover en ce monde quelque félicité qui n'est donnée ny ne peut venir que de Dieu.

— Comment, Simontault, » dist Oisille, « je ne pensois que vous sçeussiez tant de bien.

— Ma Dame, » dist Simontault, « c'est dommaige que je ne suys bien experimenté, car par faulte de me congnoistre je voy que vous avez desjà mauvais jugement de moy, mais si puis je bien faire le mestier d'un Cordelier puisque le Cordelier s'est meslé du myen.

— Vous appellez doncques vostre mestier, » dist Parlamente, « de tromper les femmes; par ainsy de vostre bouche mesmes vous vous jugez.

— Quant j'en aurois trompé cent mille, » dist Simontault, « je ne seroys pas encore vengé des peines que j'ay eues pour une seulle.

— Je sçay, » dist Parlamente, « combien de foys vous vous plaingnez des Dames, & toutesfoys nous vous voyons si joyeulx & en bon poinct qu'il n'est pas à croyre que vous avez eu tous les maulx que vous dictes. Mais la belle Dame sans mercy respond qu'

Il siet bien que l'on le die,
Pour en tirer quelque confort.

—Vous alléguez ung notable Docteur, » dist Simontault, « qui non seullement est facheux, mais le fait estre toutes celles qui ont leu & suivy sa doctrine.

— Si est sa doctrine, » dist Parlamente, « autant proffitable aux jeunes Dames que nulle que je sçache.

— S'il estoit ainsy, » dist Simontault, « que les Dames fussent sans mercy, nous pourrions bien faire reposer nos chevaux & faire rouller nos harnoys jusques à la première guerre, & ne faire que penser du mesnaige. Et je vous prie, dictes moy si c'est chose honneste à une dame d'avoir le nom d'estre sans pitié, sans charité, sans amour & sans mercy.

— Sans charité & amour, » dist Parlamente, « ne faut-il pas qu'elles soient, mais ce mot de mercy sonne si mal entre les femmes qu'elles n'en peuvent user sans offenser leur honneur; car proprement mercy est accorder la grace que l'on demande, & l'on sçait bien celle que les hommes desirent.

— Ne vous deplaise, ma Dame, » dist Simontault, « il y en a de si raisonnables qu'ilz ne demandent rien que la parolle.

— Vous me faictes souvenir, » dist Parlamente, « de celluy qui se contentoit d'un gand.

— Il fault que nous sçachions qui est ce gratieulx serviteur, » dist Hircan, « & pour ceste occasion je vous donne ma voix.

— Ce me sera plaisir de la dire, » dist Parlamente, « car elle est plaine d'honnesteté :

CINQUANTE SEPTIESME NOUVELLE

Un Millor d'Angleterre fut sèt ans amoureux d'une Dame sans jamais luy en oser faire semblant, jusques à ce qu'un jour, la regardant dans un pré, il perdit toute couleur & contenance par un soudain batement de cueur qui le preind; lors elle, se montrant avoir pitié de luy, à sa requeste meit sa main gantée sur son cueur, qu'il serra si fort, en luy déclarant l'amour que si long temps lui avoit portée, que son gant demeura en la place de sa main, que depuis il enrichit de pierreries & l'attacha sur son saye à coté du cueur, & fut si gracieus & honneste serviteur qu'il n'en demanda oncques plus grand privauté.

LE Roy Lois unziesme envoia en Angleterre le Seigneur de Montmorency pour son ambassadeur, lequel y fut tant bien venu que le Roy & tous les Princes l'estimoient & aimoient fort, & mesmes lui communicquoient plusieurs de leurs affaires secretz pour avoir son conseil.

Ung jour, estant en ung bancquet que le Roy luy feit, fut assis auprès de luy ung Millor de grande Maison, qui avoit sur son saye attaché un petit gand, comme pour femme, à crochetz d'or, & dessus les joinctures des doigs y avoyt force diamants, rubiz, aymerauldes & perles, tant que ce gand estoit estimé à ung grand argent. Le Seigneur de Montmorency le regarda si souvent que le Millor s'apperçeut qu'il avoit vouloir de luy demander la raison pourquoy il estoyt si bien en ordre, &, pource qu'il estimoit le compte estre bien fort à sa louange, il commencea à dire :

« Je voy bien que vous trouvez estrange de ce que si gorgiasement j'ay accoustré ung pauvre gand, ce que j'ay encores plus d'envye à vous dire, & congnoissant quelle passion c'est que amour, car je vous tiens tant homme de bien que, si j'ai bien faict, vous m'en louerez, ou sinon vous excuserez l'amour qui commande à tous honnestes cueurs.

« Il fault que vous entendiez que j'ay aymé toute ma vie une Dame, ayme & aymeray encores après sa mort, &, pource que mon cueur eut plus de hardiesse de s'adresser en ung bon lieu que ma bouche n'eut de parler, je demoray sept ans sans luy oser faire semblant, craingnant que, si elle s'en appercevoyt, je perdrois le moien que j'avois

de souvent la fréquenter, dont j'avois plus de paour que de ma mort. Mais ung jour estant dedans ung pré, la regardant, me print ung si grand batement de cueur que je perdis toute couleur & contenance, dont elle s'apperçeut très bien, & en demandant que j'avois, je luy dictz que c'estoit une douleur de cueur importable. Et elle, qui pensoyt que ce fut de maladie d'autre sorte que d'amour, me monstra avoir pitié de moy, qui me feit luy suplier vouloir mectre la main sur mon cueur pour veoir comme il débatoit, ce qu'elle feit plus par charité que par autre amityé, &, quant je luy tins la main contre mon cueur, laquelle estoit gantée, il se print à débatre & tormenter si fort qu'elle sentyt que je disois vérité. Et à l'heure luy serray la main contre mon esthomac en luy disant :

« Hélas, ma Dame, recepvez le cueur, qui veult rompre mon esthomac pour saillir en la main de celle dont j'espère grâce, vie & miséricorde, lequel me contrainct maintenant vous déclairer l'amour que tant long temps ay cellée, car luy ne moy ne sommes maistres de ce puissant Dieu. »

Quant elle entendit ce propos que luy tenois, le trouva fort estrange.

Elle voulut retirer sa main; je la tins si ferme que le gand demeura en la place de sa

cruelle main, &, pource que jamais je n'avois eu ny ay eu depuis plus grande privaulté d'elle, j'ay attaché ce gand comme l'emplastre la plus propre que je puis donner à mon cueur, & l'ay aorné de toutes les plus riches bagues que j'avois, combien que les richesses viennent du gand, que je ne donneroys pour le Royaulme d'Angleterre, car je n'ay bien en ce monde que je n'estime tant que le sentir sur mon esthomac.

Le Seigneur de Montmorency, qui eut mieulx aymé la main que le gand d'une Dame, luy loua fort sa grande honnesteté, luy disant qu'il estoyt le plus vray amoureux que jamais il avoyt veu, & digne de meilleur traictement puis que de si peu il faisoit tant de cas, combien que, veu sa grand amour, s'il eut eu mieulx que le gand, peut estre qu'il fut mort de joye, ce qu'il accorda au Seigneur de Montmorency, ne soupsonnant poinct qu'il le dist par mocquerye.

Si tous les humains du monde estoient de telle honnesteté, les dames se y pourroient bien fyer, quant il ne leur en cousteroit que le gand.

— J'ay bien congneu le Seigneur de Montmorency, » dist Geburon, « que je suis seur qu'il n'eût poinct voulu vivre à l'Angloise &, s'il se fût contanté de si peu, il n'eust pas eu les bonnes fortunes qu'il a eues en amour, car la vieille chanson dit :

Jamais d'amoureus couard
N'oyez bien dire.

— Pensés que ceste povre Dame, « dit Saffredent, » retira sa main bien hativement quant elle sentit que le coeur luy batoit, car elle cuydoyt qu'il deust trespasser, & l'on dist qu'il n'est rien que les femmes hayssent plus que de toucher les mortz.

— Si vous aviez autant hanté les hospitaulx que les tavernes, » ce luy dist Ennasuicte, « vous ne tiendriez pas ce langaige, car vous verriez celles qui ensepvlissent les trespassez, dont souvent les hommes, quelque hardis qu'ilz soient, craingnent à toucher.

— Il est vrai, » dist Saffredent, « qu'il n'y a nul à qui l'on ne donne pénitence qui ne faict le rebours de ce à quoy ilz ont prins plus de plaisir, comme une Damoiselle, que je veiz en une bonne maison, qui, pour satisfaire au plaisir qu'elle avoyt eu au baiser de quelqu'un qu'elle aymoyt, fut trouvée au matin, à quatre heures, baisant le corps mort d'un Gentil homme qui avoyt esté tué le jour de devant, lequel elle n'avoyt poinct plus aymé que ung aultre, & à l'heure chacun congneut que c'estoyt pénitence des plaisirs passez. Comme toutes les bonnes euvres que les femmes font sont estimées mal entre les hommes, je suis d'opinion que, mortz ou vivans, on ne les doibt jamais baiser, si ce n'est ainsy que Dieu le commande.

— Quant à moy, » dist Hircan, « je me soucy si peu de baiser les femmes, hors mys la mienne,

que je m'accorde à toutes lois que l'on voudra, mais j'ay pitié des jeunes gens à qui vous voulez oster ung si petit contentement, & faire nul le commandement de Sainct Pol qui veult que l'on baise *in osculo sancto*.

— Si sainct Pol eut esté tel homme que vous, » dist Nomerfide, » nous eussions bien demandé l'expérience de l'esperit de Dieu qui parloit en luy.

— A la fin, » dist Geburon, vous aymerez mieulx doubter de la saincte Escripture que de faillir à l'une de vos petites sérymonies.

— Ja à Dieu ne plaise, » dist Oisille, « que nous doubtions de la saincte Escripture veu que si peu nous croyons à vos mensonges, car il n'y a nulle qui ne sçache bien ce qu'elle doibt croyre; c'est de jamais ne mectre en doubte la parolle de Dieu & moins adjouster foy à celle des hommes.

— Si crois je, » dist Simontault, « qu'il y a eu plus d'hommes trompez par les femmes que par les hommes; car la petite amour qu'elles ont à nous les gardent de croyre noz véritez, & la très grande amour que nous leur portons nous faict tellement fier en leurs mensonges que plus tost nous sommes trompez que soupsonneux de le povoir estre.

— Il semble, » dist Parlamente, « que vous ayez oy la plaincte de quelque sot déçu par une folle, car vostre propos est de si petite auctorité qu'il a besoing d'estre fortifié d'exemple; par quoy, si vous en sçavez quelcun, je vous donne ma place pour le racompter. Et si ne dis pas que pour ung mot nous soyons subjectes de vous croyre, mais, pour vous escouter dire mal de nous, noz oreilles n'en

sentiront poinct de douleur, car nous sçavons ce qui en est.

— Or puisque j'ay lieu de parler, » dist Dagoucin, « je la diray :

CINQUANTE HUICTIESME NOUVELLE

Un Gentil homme par trop croire de vérité en une dame qu'il avoit offensée, la laissant pour d'autres à l'heure qu'elle l'aymoit plus fort, fut sous une fausse assignation trompé d'elle & moqué de toute la Cour.

EN la Court du Roy Françoys premier y avoyt une Dame de fort bon esperit, laquelle, pour sa bonne grace, honnesteté & parolle agréable, avoit gaigné le cueur de plusieurs serviteurs, dont elle sçavoit fort bien passer le temps, l'honneur saufve, les entretenant si plaisamment qu'ilz ne sçavoient à quoy se tenir, car les plus asseurez estoient desespèrez & les plus desespèrez en prenoient asseurance. Toutesfoys, en se mocquant de la plus grande partye, ne se peut garder d'en aymer bien fort ung qu'elle nommoyt son cousin, lequel nom donnoyt couleur à plus long entendement. Et, comme nulle chose

n'est stable, souvent leur amityé tournoyt en courroux, & puis se revenoyt plus fort que jamais, en sorte que toute la Court ne le povoyt ignorer.

Ung jour la Dame, tant pour donner à congnoistre qu'elle n'avoit affection en rien, aussy pour donner peyne à celluy pour l'amour duquel elle avoyt porté beaucoup de facherye, luy va faire meilleur semblant que jamais n'avoyt faict. Par quoy le gentil homme, qui n'avoyt ny en armes ny en amours nulle faulte de hardiesse, commencea à pourchasser vivement celle dont maintesfois l'avoyt priée, laquelle, feignant ne povoir soustenir tant de pitié, luy accorda sa demande & luy dist que pour ceste occasion elle s'en alloyt en sa chambre, qui estoit en galletas où elle sçavoit bien qu'il n'y avoyt personne & que, si tost qu'il la verroyt partye, il ne faillit d'aller après, car il la trouveroyt de la bonne volunté qu'elle luy portoyt.

Le Gentil homme, qui crut à sa parolle, fut si content qu'il se mit à jouer avecq les aultres Dames, actendant qu'il la veit partye pour bien tost aller après. Et elle, qui n'avoit faulte ne nulle finesse de femme, s'en alla à Madame Marguerite, fille du Roy, & à la Duchesse de Montpensier, & leur dist : « Si vous voulez, je vous montreray le plus beau passetemps que vous veiste oncques. » Elles, qui ne cherchoient poinct de mélencolye, la prièrent de luy dire que c'estoyt. « C'est, » ce dist

elle, « ung tel, que vous congnoissez autant homme de bien qu'il en soyt poinct & non moins audatieux. Vous sçavez combien de mauvays tours il m'a faict & que, à l'heure que je l'aymois le plus fort, il en a aymé d'aultres, dont j'en ay porté plus d'ennuy que je n'en ay fait de semblant. Or maintenant Dieu m'a donné le moien de m'en venger, c'est que je m'en voys en ma chambre, qui est sur ceste cy; incontinant, s'il vous plaist y faire le guet, vous le verrez venir après moy, &, quant il aura passé les galleries qu'il vouldra monter le degré, je vous prie vous mectre toutes deux à la fenestre & m'ayder à cryer au larron & vous verrez sa collère. A quoy je croy qu'il n'aura pas mauvaise grace, &, s'il ne me dict des injures tout hault, je m'atends bien qu'il n'en pensera moins en son cueur. »

Ceste conclusion ne se feyt pas sans rire, car il n'y avoit Gentil homme qui menast plus la guerre aux Dames que cestuy là, & estoit tant aymé & estimé d'un chacun que l'on n'eust pour rien voulu tomber au danger de sa mocquerye. Et sembla bien aux Dames qu'elles avoient part à la gloire que une seulle espèroit d'emporter sur le Gentil homme. Par quoy, si tost qu'elles veirent partir celle qui avoyt faict l'entreprinse, commencèrent à regarder la contenance du Gentil homme, qui ne demoura guères sans changer de place &,

quant il eut passé la porte, les Dames sortirent à la galletye pour ne le perdre poinct de veue. Et luy, qui ne s'en doubtoit pas, va mettre sa cappe à l'entour de son col pour se cacher le visaige & descendit le degré jusques à la court, mais, trouvant quelcun qu'il ne vouloit poinct pour tesmoing, redescendit encores en la court & retourna par ung aultre costé. Les Dames veirent tout, & ne s'en aperçeut oncques &, quant il parvint au degré où il povoyt seurement aller en la chambre de sa dame, les deux Dames se vont mectre à la fenestre, & incontinant elles aperçeurent la dame qui estoyt en hault, qui commencea à crier au larron tant que sa teste en povoyt porter, & les deux Dames du bas luy respondirent si fort que leurs voix furent oyes de tout le chasteau.

Je vous laisse à penser en quel despit le Gentil homme s'enfuyt en son logis, non si bien couvert qu'il ne fût congneu de celles qui sçavoient ce mistère, lesquelles luy ont souvent reproché, mesmes celle qui luy avoit faict ce mauvais tour, luy disant qu'elle s'estoit bien vengée de luy. Mais il avoyt ses responces & défaictes si propres qu'il leur feit accroire qu'il se doubtoit bien de l'entreprinse & qu'il avoyt accordé à la Dame de l'aller veoir pour leur donner quelque passetemps, car pour l'amour d'elle n'eust-il prins ceste peyne pour ce qu'il y avoit long temps que l'amour en estoit de-

hors. Mais les Dames ne voulurent recepvoir ceste vérité, dont encores en est la matière en doubte ; mais si ainsy estoyt qu'il eust cru ceste dame, comme il est vraisemblable, veu qu'il estoit tant saige & hardy que de son aage & de son temps a eu peu de pareils & poinct qui le passast, comme le nous a faict veoir sa très hardye & chevaleureuse mort.

« Il me semble qu'il fault que vous confessiez que l'amour des hommes vertueux est telle que par trop croyre de vérité aux Dames sont souvent trompez.

— En bonne foy, » dist Ennasuicte, « j'advoue ceste Dame du tort qu'elle a faict ; car, puisque ung homme est aymé d'une Dame & la laisse pour une aultre, ne s'en peut trop venger.

— Voyre, » dist Parlamente, « si elle en est aymée ; mais il y en a qui ayment des hommes sans estre asseurées de leur amityé &, quant elles congnoissent qu'ilz ayment ailleurs, elles disent qu'ilz sont muables. Par quoy celles qui sont saiges ne sont jamays trompées de ces propos, car elles ne s'arrestent ni croyent à ceulx qui sont véritables afin de ne tomber au danger des menteurs, pource que le vray & le faulx n'ont que ung mesme langaige.

— Si toutes estoient de vostre opinion, » dist Simontault, « les Gentilz hommes pourroient bien mectre leurs oraisons dedans leurs coffres ; mais, que, vous ne voz semblables en sçeussent dire, nous ne croyrons jamais que les femmes soient aussy incrédules comme elles sont belles. Et ceste opinion nous fera vivre aussi

contentz que vous vouldriez par voz raisons nous mectre en peyne.

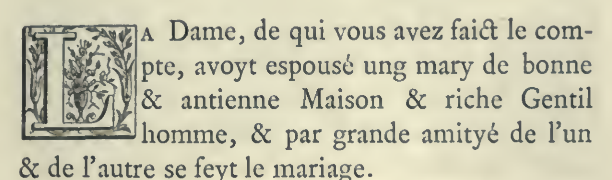
— Et vrayement, » dist Longarine, « sçachant très bien qui est la Dame qui a faict ce bon tour au Gentil homme, je ne treuve impossible nulle finesse à croyre d'elle, car, puis qu'elle n'a pas espargné son mary, elle n'a pas espargné son serviteur.

— Comment, son mary? » dist Simontault. « Vous en sçavez doncques plus que moy. Par quoy je vous donne ma place pour en dire vostre opinion, puisque le voulez.

— Et moy aussy, » dist Longarine.

CINQUANTE NEUFVIESME NOUVELLE

Ceste mesme Dame voyant que son mary trouvoit mauvais qu'elle avoit des serviteurs desquelz elle passoit le temps, son honneur sauve, l'épya si bien qu'elle s'apperçeut de la bonne chère qu'il faisoit à une sienne femme de chambre qu'elle gangna, de sorte qu'accordant à son mary ce qu'il en prétendoit le surpreind finement en telle faute que pour la réparer fut contraint luy confesser qu'il méritoit plus grande punition qu'elle, & par ce moyen vécut depuis à sa fantasye.



LA Dame, de qui vous avez faict le compte, avoyt espousé ung mary de bonne & antienne Maison & riche Gentil homme, & par grande amityé de l'un & de l'autre se feyt le mariage.

Elle, qui estoyt une des femmes du monde parlant aussi plaisamment, ne dissimulloit poinct à son mary qu'elle avoyt des serviteurs desquelz elle se mocquoit & passoyt son temps, dont

son mary avoyt sa part du plaisir; mais à la longue ceste vie luy fascha, car d'un costé il trouvoit mauvais qu'elle entretenoit longuement ceulx qu'il ne tenoyt pour ses parens & amys, & d'aultre costé luy faschoit fort la despence qu'il estoit contrainct de faire pour entretenir sa gorgiaseté & pour suyvre la Court. Par quoy le plus souvent qu'il povoyt se retiroit en sa maison, où tant de compagnies l'alloient veoir que sa despence n'amoindrissoyt guères en son mesnage, car sa femme, en quelque lieu qu'elle fust, trouvoyt tousjours moyens de passer son temps à quelques jeuz, à dances & à toutes choses ausquelles honnestement les jeunes dames se peuvent exercer. Et quelques foys que son mary luy disoyt en riant que leur despence estoyt trop grande, elle luy faisoit responce qu'elle l'asseuroyt de ne le faire jamais coqu mais ouy bien coquin, car elle aymoit si très fort les acoutremens qu'il falloyt des plus beaulx & riches qui fussent en la Court, où son mary la menoyt le moins qu'il povoyt & où elle faisoit tout son possible d'aller, & pour ceste occasion se rendoyt toute complaisante à son mary, qui d'une chose plus difficille ne la vouloyt pas refuser.

Or ung jour, voiant que toutes ses inventions ne le povoient gaingner à faire ce voiage de la Court, s'apperçeut qu'il faisoyt fort bonne chère à

une femme de chambre à chapperon qu'elle avoyt, dont elle pensoyt bien faire son proffict & retira à part ceste fille de chambre & l'interrogea si finement, tant par finesse que par menasses, que la fille luy confessa que, depuis qu'elle estoit en sa maison, il n'estoit jour que son maistre ne la sollicitast de l'aymer, mais qu'elle aymeroit mieulx mourir que de faire rien contre Dieu & son honneur, & encores, veu l'honneur qu'elle luy avoyt faict de la retirer en son service, qui seroyt double meschanceté.

Ceste Dame, entendant la desloyauté de son mary, fut soubdain esmeue de despit & de joye, voiant que son mary, qui faisoyt tant semblant de l'aymer, luy pourchassoyt secrètement telle honte en sa compaignye, combien qu'elle s'estimoit plus belle & de trop meilleure grace que celle pour laquelle il la vouloit changer. Mais la joye estoyt qu'elle espèroit prendre son mary en si grande faulte qu'il ne luy reprocheroit plus ses serviteurs ny le demeure de la Court, &, pour y parvenir, pria ceste fille d'accorder petit à petit à son mary ce qu'il luy demandoyt, avecq les conditions qu'elle luy dist.

La fille en cuyda faire difficulté, mais, estant asseurée par sa maistresse de sa vie & de son honneur, accorda de faire tout ce qu'il luy plairoyt.

Le Gentil homme, continuant sa poursuicte, trouva ceste fille d'oeil & de contenance toute changée, par quoy la pressa plus vifvement qu'il n'avoit accoustumé, mais elle, qui sçavoit son roolle par cueur, luy remonstra sa pauvreté & que en luy obéyssant perdroit le service de sa maistresse auquel elle s'attendoyt de gaingner ung bon mary. A quoy luy fut bientost respondu par le Gentil homme qu'elle n'eût soulcy de toutes ces choses, car il la mariroyt mieulx & plus richement que sa maistresse ne sçaûroit faire & qu'il conduiroit son affaire si secrètement que nul n'en pourroit parler.

Sur ces propos feirent leur accord, &, en regardant le lieu le plus propre pour faire ceste belle œuvre, elle vat dire qu'elle n'en sçavoit poinct de meilleur ne plus loing de tout soupson que une petite maison qui estoyt dedans le parc, où il y avoit chambre & lict tout à propos.

Le Gentil homme qui n'eust trouvé nul lieu mauvais, se contenta de cestuy-là, & luy tarda bien que le jour & heure n'estoient venuz.

Ceste fille ne faillit pas de promesse à sa maistresse & luy compta tout le discours de son entreprinse bien au long, & comme ce debvoit estre le lendemain après disner & qu'elle ne fauldroyt poinct, à l'heure qu'il y fauldroyt aller, de luy faire signe, à quoy elle la suplioyt

prendre bien garde & ne faillir poinct de se trouver à l'heure pour la garder du danger où elle se mectoit en luy obéyssant, ce que la maistresse luy jura, la priant n'avoir nulle craincte & que jamais ne l'abandonneroyt, & si la deffenderoyt de la fureur de son mary.

Le lendemain venu, après qu'ilz eurent disné, le Gentil homme faisoyt meilleure chère à sa femme qu'il n'avoyt poinct encores faict, qu'elle n'avoit pas trop agréable, mais elle feignoyt si bien qu'il ne s'en appercevoyt.

Après disner, elle luy demanda à quoy il passeroyt le temps. Il luy dist qu'il n'en sçavoict poinct de meilleur que de jouer au cent. Et à l'heure feirent dresser le jeu, mais elle faingnyt qu'elle ne vouloit poinct jouer & qu'elle avoyt assez de plaisir à les regarder.

Et, ainsy qu'il se vouloyt mectre au jeu, il ne faillit de demander à ceste fille qu'elle n'obliast sa promesse. Et, quant il fut au jeu, elle passa par la salle, faisant signe à sa maistresse du pèlerinage qu'elle avoyt à faire, qui l'advisa très bien, mais le Gentil homme ne congneut rien.

Toutesfoys au bout d'une heure que ung de ses varlets luy feit signe de loing, dist à sa femme que la teste luy faisoyt ung peu mal & qu'il estoit contrainct de s'aller reposer &

prendre l'air. Elle, qui sçavoit aussi bien sa malladie que luy, luy demanda s'il vouloyt qu'elle jouast son jeu ? Il luy dist que ouy & qu'il reviendroit bien tost. Toutesfoys elle l'asseura que pour deux heures elle ne s'ennuyroit poinct de tenir sa place.

Ainsy s'en alla le gentil homme en sa chambre, & de là par une allée en son parc.

La Damoiselle, qui sçavoict bien autre chemyn plus court, actendit ung petit, puis soubdain feyt semblant d'avoir une tranchée, & bailla son jeu à ung autre, &, si tost qu'elle fut saillye de la salle, laissa ses haultz patins & s'en courut le plus tost qu'elle peut au lieu où elle ne vouloyt que le marché se feist sans elle. Et y arriva à si bonne heure qu'elle entra par une aultre porte en la chambre où son mary ne faisoyt que arriver &, se cachant derrière l'huys, escouta les beaulx & honnestes propos que son mary tenoit à sa Chamberière. Mais, quant elle veid qu'il approchoit du criminel, le prit par derrière en luy disant :

« Je suis trop près de vous pour en prendre une aultre. »

Si le Gentil homme fut courroucé jusques à l'extrémité, il ne le fault demander, tant pour la joye qu'il espéroyt recepvoir & s'en veoir frustré que de veoir sa femme le congnoistre

plus qu'il ne vouloyt, de laquelle il avoyt grande paour perdre pour jamays l'amityé. Mais, pensant que ceste menée venoyt de la fille, sans parler à sa femme courut après elle de telle fureur que, si sa femme ne la luy eut ostée des mains, il l'eust tuée, disant que c'estoyt la plus meschante garse qu'il avoyt jamais veue & que, si sa femme eut actendu à veoir la fin, elle eut bien congneu que ce n'estoyt que mocquerye, car en lieu de luy faire ce qu'elle pensoyt il luy eut baillé des verges pour la chastier.

Mais elle, qui se congnoissoit en tel métail, ne le prenoyt pas pour bon & luy feit là de telles remonstrances qu'il eut grand paour qu'elle ne le voulût abandonner. Il luy feit toutes les promesses qu'elle voulut & confessa, voiant les belles remonstrances de sa femme, qu'il avoyt tort de trouver mauvays qu'elle eût des serviteurs; car une femme belle & honneste n'est poinct moins vertueuse pour estre aymée, par ainsy qu'elle ne face ne dye chose qui soyt contre son honneur, mais ung homme mérite bien grand punition, qui prent la peyne de pourchasser une qui ne l'ayme poinct pour faire tort à sa femme & à sa conscience. Par quoy jamays ne l'empescheroit d'aller à la Court, ny ne trouveroyt maulvays qu'elle eût des ser-

viteurs, car il sçavoit bien qu'elle parloit plus à eus par moquerie que par affection.

Ce propos là ne desplaisoyt pas à la Dame, car il luy sembloyt bien avoir gaingné ung grand poinct; si est ce qu'elle dist tout au contraire, feingnant de prendre desplaisir d'aller à la Court, veu qu'elle pensoyt n'estre plus en son amityé, sans laquelle toutes compagnies lui faschoient, disant que une femme, estant bien aymée de son mary & l'aymant de son costé comme elle faisoyt, portoit un saufconduit de parler à tout le monde & n'estre mocquée de nul.

Le pauvre Gentil homme meit si grande peyne à l'asseurer de l'amityé qu'il luy portoit que enfin ilz partirent de ce lieu là bons amys; mais, pour ne retourner en telz inconvénients, il la pria de chasser ceste fille à l'occasion de laquelle il avoyt eu tant d'ennuy, ce qu'elle feit, mais ce fut en la mariant très bien & honnestement, aux despens toutesfoys de son mary.

Et, pour faire oblier entièrement à la Damoiselle ceste follye, la mena bientost à la Court, en tel ordre & si gorgiase qu'elle avoyt occasion de s'en contanter.

« Voilà, mes Dames, qui m'a faict dire que je ne

trouve poinct estrange le tour qu'elle avoit faict à l'un de ses serviteurs, veu celluy que je sçavois de son mary.

— Vous nous avez painct une femme bien fyne & ung mary bien sot, » dist Hircan, « car, puis qu'il en estoit venu tant que là, il ne debvoyt pas demeurer en si beau chemyn.

— Et que eust il faict ? » dist Longarine.

— Ce qu'il avoyt entreprins, » dist Hircan, « car autant estoyt courroucée sa femme contre luy pour sçavoir qu'il vouloit mal faire comme s'il eût mis le mal à execution ; & peut estre que sa femme l'eust mieulx estimé si elle l'eust congneu plus hardy & gentil compagnon.

— C'est bien, » dist Ennasuicte ; « mais où trouverez vous ung homme qui force deux femmes à la foys, car sa femme eut défendu son droict & la fille sa virginité.

— Il est vray, » dist Hircan ; « mais ung homme fort & hardy ne crainct poinct d'en assaillir deux foibles, & ne fault poinct d'en venir à bout.

— J'entens bien, » dist Ennasuicte, « que, s'il eût tiré son espée, il les eût bien tuées toutes deux, mais autrement ne voy je pas qu'il en eût sçeu eschapper. Par quoy je vous prie nous dire que vous eussiez faict ?

— J'eusse embrassé ma femme, » dist Hircan, « & l'eusse emportée dehors, & puis eusse faict de sa Chamberière ce qu'il m'eust pleu par amour ou par force.

— Hircan, » dist Parlamente, « il suffit assez que vous sçachiez faire mal.

— Je suys seur, Parlamente, » dist Hircan, « que

je ne scandalize poinct l'innocent devant qui je parle, & si ne veulx par cela soustenir ung mauvais faict. Mais je m'estonne de l'entreprinse qui de soy ne vault rien, &,l'entreprenant, qu'il ne l'a mise à fin plus par craincte de sa femme que par amour. Je loue que ung homme ayme sa femme comme Dieu le commande, mais, quant il ne l'ayme poinct, je n'estime guères de la craindre.

—A la vérité, » luy respondit Parlamente, » si l'amour ne vous rendoit bon mary, j'estimerois bien peu ce que vous feriez par craincte.

— Vous n'avez garde, Parlamente, » dist Hircan, « car l'amour que je vous porte me rend plus obéissant que la craincte de Mort ny d'Enfer.

— Vous en direz ce qu'il vous plaira, » dist Parlamente, « mais j'ay occasion de me contanter de ce que j'ay veu & congneu de vous ; & de ce que je n'ay poinct sçeu n'en ay je poinct voulu doubter ny encores moins m'en enquérir.

— Je trouve une grande folie, » dist Nomerfide, « à celles qui s'enquièrent de si prés de leurs mariz & les mariz aussy des femmes ; car il suffise au jour de sa malice sans avoir tant de soulcy du lendemain.

— Si est il aucunes foys nécessaire, » dist Oisille, « de s'enquérir des choses qui peuvent toucher l'honneur d'une Maison pour y donner ordre, mais non pour faire mauvais jugement des personnes, car il n'y a nul qui ne faille.

— Aucunes foys, » dist Geburon, « il est advenu des inconvéniens à plusieurs par faulte de bien & soingneusement s'enquérir de la faulte de leurs femmes.

— Je vous prie, » dist Longarine, « si vous en sça-

vez quelque exemple, que vous ne nous le vueillez celler.

— J'en sçay bien ung, » dist Geburon; « puis que vous le voulez, je le diray :

SOIXANTIESME NOUVELLE

Un Parisien, faute de s'estre bien enquis de sa femme, qu'il pensoit estre morte, combien qu'elle feit bonne chère avec un Chantre du Roy, espousa en secondes noces une autre femme, qu'il fut contraint laisser, après en avoir eu plusieurs enfans & demeuré ensemble quatorze ou quinze ans, pour reprendre sa première femme.

En la ville de Paris y avoyt ung homme de si bonne nature qu'il eut faict conscience de croyre ung homme estre couché avecq sa femme, quant encores il l'eut veu. Ce pauvre homme là espousa une femme de si mauvais gouvernement qu'il n'estoit possible de plus, dont jamais il ne s'aperçeut, mais la traictoit comme la plus femme de bien du monde.

Un jour que le Roy Louis XII alla à Paris, sa femme s'alla habandonner à ung des Chantres dudit Seigneur &, quand elle veit que le Roy s'en

alloyt de la ville de Paris & ne povoyt plus veoir le Chantre, se délibèra d'habandonner son mary & de le suyvre, à quoy le Chantre s'accorda & la mena en une maison qu'il avoyt auprès de Bloys, où ils vesquirent ensemble long temps. Le pauvre mary trouvant sa femme adirée, la cherċha de tous costez; mais en fin luy fut dict qu'elle s'en estoit allé avecq le Chantre.

Luy, qui vouloit recouvrer sa brebis perdue dont il avoyt faict très mauvaise garde, luy rescripvit force lettres, la priant retourner à luy & qu'il la reprendroit si elle vouloyt estre femme de bien. Mais elle, qui prenoit si grand plaisir d'oyr le chant du Chantre avec lequel elle estoyt qu'elle avoyt oblyé la voix de son mary, ne tint compte de toutes ses bonnes parolles, mais s'en mocqua; dont le mary courroucé luy feit sçavoir qu'il la demanderoit par Justice à l'Église, puis que aultrement ne vouloit retourner avecq luy.

Ceste femme, craignant que, si la Justice y mectoyt la main, elle & son Chantre en pourroient avoir à faire, pensa une cautelle digne d'une telle main &, feignant d'estre malade, envoia quérir quelques femmes de bien de la ville pour la venir visiter; ce que voluntiers elles feirent, espérans par ceste malladie la retirer de sa mauvaise vie, & pour ceste fin chacun luy faisoyt les plus

belles remonstrances. Lors elle, qui faingnoyt estre griefvement malade, feit semblant de plourer & de congnoistre son péché, en sorte qu'elle faisoyt pitié à toute la compaignye, qui cuydoit fermement qu'elle parlast du fonds de son cueur, &, la voiant ainsy réduicte & repentante, se mirent à la consoler, en luy disant que Dieu n'estoyt pas si terrible comme beaucoup de Prescheurs le peignoient, & que jamais il ne luy refuseroit sa miséricorde.

Sur ce bon propos envoyèrent quérir ung homme de bien pour la confesser, & le lendemain vint le Curé du lieu pour luy administrer le sainct sacrement, qu'elle reçeut avecq tant de bonnes mynes que toutes les femmes de bien de ceste ville qui estoient présentes pleuroyent de veoir sa dévotion, louans Dieu qui par sa bonté avoyt eu pitié de ceste pauvre créature. Après, faingnant de ne povoir plus menger, l'extrême unction par le Curé luy fut apportée, par elle reçeue avec plusieurs bons signes, car à peyne povoit elle avoir sa parolle, comme on l'estimoit. Et demora ainsy bien long temps, & sembloyt que peu à peu elle perdist la veue, l'ouye & les autres sens, dont chacun se print à crier *Jésus!*

A cause de la nuyct qui estoyt prochaine & que les dames estoient de loing, se retirèrent toutes, &, ainsy qu'elles sortoient de la maison on leur

dist qu'elle estoyt trespassée &, en disant leur *De profundis* pour elle, s'en retournèrent en leurs maisons. Le Curé demanda au Chantre où il voulloyt qu'elle fust enterrée, lequel luy dist qu'elle avoyt ordonné d'estre enterrée au cimetière & qu'il seroyt bon de la y porter la nuyct. Ainsy fut ensepvelye ceste pauvre malheureuse par une Chamberière, qui se gardoyt bien de luy faire mal, & depuis avecq belles torches fut portée jusques à la fosse que le Chantre avoyt faict faire, &, quant le corps passa devant celles qui avoyent assisté à la mectre en unction, elles saillirent toutes de leurs maisons & accompaignèrent jusques à la terre; & bientost la laissèrent femmes & Prestres. Mais le Chantre ne s'en alla pas, car, incontinant qu'il veid la compaignye ung peu loing, avecq sa Chamberière desfouyrent sa fosse, où il avoyt s'amye plus vive que jamais, & l'envoya secrètement en sa maison, où il la tint longuement cachée.

Le mary qui la poursuivoyt vint jusques à Bloys demander justice & trouva qu'elle estoit morte & enterrée par l'estimation de toutes les Dames de Bloys, qui luy comptèrent la belle fin qu'elle avoyt faicte, dont le bon homme fut bien joieulx de croire que l'ame de sa femme estoyt en Paradis & lui despéché d'un si meschant corps. Et avecq ce contentement retourna à Paris, où il se maria avecq

une belle honneste jeune femme de bien & bonne mesnagière, de laquelle il eut plusieurs enfans, & demeurèrent ensemble quatorze ou quinze ans. Mais à la fin la renommée, qui ne peut rien celler, le vint advertir que sa femme n'estoit pas morte, mais demouroit avec ce meschant Chantre, chose que le pauvre homme dissimulla tant qu'il peut, faingnant de rien sçavoir & desirant que ce fût ung mensonge. Mais sa femme, qui estoit saige, en fut advertye, dont elle portoyt une si grande angoisse qu'elle en cuyda mourir d'ennuy, &, s'il eut esté possible, sa conscience saulve, eust voluntiers dissimullé sa fortune, mais il luy fut impossible, car incontinant l'Eglise y voulut mectre ordre, & pour le premier les sépara tous deux jusques ad ce que l'on sçeut la vérité de ce faict.

Alors fut contrainct ce pauvre homme laisser la bonne pour pourchasser la mauvaise & vint à Bloys, ung peu après que le Roy François premier fut Roy, auquel lieu il trouva la Royne Claude & Madame la Régente, devant lesquelles vint la plaincte, demandant celle qu'il eut bien voulu ne trouver poinct, mais force luy estoyt, dont il faisoyt grande pitié à toute la compaignye. Et, quant sa femme luy fut présentée, elle voulut soustenir longuement que ce n'estoit poinct son mary, ce qu'il eut voluntiers creu s'il eust peu. Elle, plus

marrye que honteuse, luy dist qu'elle aymoit mieulx mourir que retourner avecq luy, dont il estoyt très contant; mais les Dames, devant qui elle parloyt si deshonnestement, la condamnèrent qu'elle retourneroit & preschèrent si bien ce Chantre par force menasses qu'il fut contrainct de dire à sa layde amye qu'elle s'en retournast avecq son mary & qu'il ne la vouloyt plus veoir. Ainsy chassée de tous costez, se retira la pauvre malheuse où elle debvoit mieulx estre traictée de son mary qu'elle n'avoyt mérité.

« Voila, mes Dames, pourquoy je dictz que, si le pauvre mary eût esté bien vigillant après sa femme, il ne l'eût pas ainsy perdue, car la chose bien gardée est difficillement perdue, & l'abandon faict le larron.

— C'est chose estrange, » dist Hircan, « comme l'amour est fort où il semble moins raisonnable.

— J'ay ouy dire, » dist Symontault, « que l'on auroyt plus tost faict rompre deux mariages que séparer l'amour d'un Prestre & de sa Chamberière.

— Je croy bien, » dist Ennasuicte; « car ceulx qui lyent les autres par mariage sçavent si bien faire le neu que rien que la mort n'y peut mectre fin, & tiennent les Docteurs que le langaige spirituel est plus grand que nul autre; par conséquent aussi l'amour spirituelle passe toutes les autres.

— C'est une chose, » dist Dagoucin, « que je ne sçaurois pardonner aux Dames d'habandonner ung mary

honneste ou ung amy pour ung Prestre, quelque beau & honneste que sçeût estre.

— Je vous prye, Dagoucin, » dist Hircan, « ne vous meslez poinct de parler de nostre mère saincte Eglise, mais croyez que c'est grand plaisir aux pauvres femmes crainctives & secrettes de pêcher avecq ceulx qui les peuvent absouldre, car il y en a qui ont plus de honte de confesser une chose que de la faire.

— Vous parlez, » dist Oisille, « de celles qui n'ont poinct congnoissance de Dieu & qui cuydent que les choses secrettes ne soient pas une foys révélées devant la Compaignye Céleste; mais je croy que ce n'est pas pour chercher la confession qu'ilz cherchent les Confesseurs, car l'Ennemy les a tellement aveuglez qu'elles regardent à s'arrester au lieu qu'il leur semble le plus couvert & le plus seur que de se soucyer d'avoir absolution du mal dont elles ne se repentent poinct.

— Comment repentir, » dist Saffredent, « mais s'estiment plus sainctes que les autres femmes, & suys seur qu'il y en a qui se tiennent honorées de persévérer en leur amityé.

— Vous en parlez de sorte, » dist Oisille à Saffredent, « qu'il semble que vous en sçachiez quelcune. Par quoy je vous prie que demain, pour commancer la Journée, vous nous en veullez dire ce que vous en sçavez, car voilà déjà le dernier coup de Vespres qui sonnent, pour ce que noz Religieux sont partiz incontinant qu'ilz ont oy la dixiesme Nouvelle & nous ont laissé parachever noz débatz. »

En ce disant se leva la compagnye, & arrivèrent à l'église, où ilz trouvérent qu'on les avoyt actenduz. Et, après avoir oy leurs Vespres, souppa la compaignye

toute ensemble, parlant de plusieurs beaulx comptes.

Aprés soupper, selon leurs coustumes, s'en allèrent ung peu esbattre au pré, & reposèrent pour avoir le lendemain meilleure mémoire.

L'HEPTAMERON
DES NOUVELLES
DE
LA ROINE DE NAVARRE

SEPTIESME JOURNÉE

En la Septiesme Journée on devise de ceus qui ont fait tout le contraire de ce qu'ilz devoient ou vouloient.



L'HEPTAMERON DES NOUVELLES

DE

LA ROINE DE NAVARRE

SEPTIESME JOURNÉE

PROLOGUE

Au matin ne faillit Madame Oisille de leur administrer la salutaire pasture, qu'elle print en la lecture des actes & vertueux faictz des glorieux Chevaliers & Apostres de Jesu Christ selon sainct Luc, leur disant que ces comptes là debvoient estre suffisans pour desirer veoir ung tel temps & pleurer la difformité de cestuy cy envers cestuy là. Et, quant elle eut suffisamment leu & exposé le commencement de ce digne livre, elle les pria d'aller à l'église en l'unyon que les Apostres faisoient leur oraison, demandans à Dieu sa grâce, la-

quelle n'est jamais refusée à ceulx qui en foy la requièrent. Ceste opinion fut trouvée d'un chacun très bonne, & arrivèrent à l'église ainsy que l'on commençoyt la Messe du Sainct Esperit, qui sembloit chose venir à leur propos, qui leur feit oyr le service en grand dévotion.

Et après allèrent disner, ramentevans ceste vie apostolicque, en quoy ilz prindrent tel plaisir que quasi leur entreprinse estoyt oblyée, de quoy s'advisa Nomerfide comme la plus jeune, & leur dist :

« Madame Oisille nous a tant boutez en dévotion que nous passons à l'heure accoustumée de nous retirer pour nous préparer à racompter noz Nouvelles. »

Sa parolle fut occasion de faire lever toute la compaignye, &, après avoir bien demeuré en leurs chambres, ne faillirent poinct se trouver au pré comme ilz avoient faict le jour de devant, &, quant ilz furent bien à leur ayse, Madame Oisille dist à Saffredent :

« Encor que je suis asseurée que vous ne direz rien à l'advantaige des femmes, si est ce qu'il fault que je vous advise de dire la Nouvelle que dès hier soir vous aviez preste.

— Je proteste, ma Dame, » respondit Saffredent, « que je n'acquerray poinct l'honneur de mesdisant pour dire vérité, ny ne perdray poinct la grace des dames vertueuses pour racompter ce que les folles ont faict, car j'y ay expérimenté que c'est que d'estre eslongné de leur veue, &, si je l'eusse esté autant de leur bonne grace, je ne fusse pas à ceste heure en vie. »

Et en ce disant tourna les oelz au contraire de celle qui estoit cause de son bien & de son mal ; mais, en

regardant Ennasuicte, la feyt aussi bien rougir que si ce eût esté à elle à qui le propos se fust addressé. Si est ce qu'il n'en fut moins entendu du lieu où il desiroit estre oy. Madame Oisille l'asseura qu'il povoyt dire vérité librement, aux despens de qui il apartiendroit.

A l'heure commencea Saffredent, & dist :



SOIXANTE ET UNIESME NOUVELLE

Un mary se réconcilie avec sa femme, après qu'elle eut vescu quatorze ou quinze ans avec un Chanoine d'Authun.


UPRÈS de la ville d'Authun y avoyt une fort belle femme, grande, blanche & d'autant belle façon de visaige que j'en aye poinct veu, & avoyt espousé un très honneste homme qui sembloyt estre plus jeune qu'elle, lequel l'aymoyt & traictoyt tant bien qu'elle avoyt cause de s'en contanter.

Peu de temps après qu'ilz furent mariez la mena en la ville d'Authun pour quelques affaires &, durant le temps que le mary pourchassoyt la Justice, sa femme alloyt à l'église prier Dieu pour luy, & tant fréquenta ce lieu sainct que ung Chanoine fort riche fut amoureux d'elle & la poursuivyt si fort que la pauvre malheureuse s'accorda à luy,

dont le mary n'avoyt nul soupson & pensoyt plus à garder son bien que sa femme.

Mais, quant ce vint au departir & qu'il fallut retourner en la maison, qui estoit loing de la dicte ville sept grandes lieues, ce ne fut sans ung trop grand regret. Mais le Chanoyne luy promist que souvent la iroyt visiter, ce qu'il feyt, feingnant aller en quelque voiage, où son chemyn s'addressoyt tousjours par la maison de cest homme, qui ne fut pas si sot qu'il ne s'en aperçeut & y donna si bon ordre que, quant le Chanoyne y venoyt, il n'y trouvoyt plus sa femme & la faisoyt si bien cacher qu'il ne povoyt parler à elle. La femme, congnoissant la jalousie de son mary, ne feyt semblant qu'il luy despleust. Toutesfois se pensa qu'elle y donneroit ordre, car elle estimoyt ung Enfer perdre la vision de son Dieu.

Ung jour que son mary estoit allé dehors de sa maison, empeschea si bien les Chamberières & Varletz qu'elle demeura seulle en sa maison. Incontinant prend ce qui lui estoit nécessaire &, sans autre compaignye que de sa folle amour qui la portoit, s'en alla de pied à Authun, où elle n'arriva pas si tard qu'elle ne fût recongneue de son Chanoine, qui la tint enfermée & cachée plus d'un an, quelques Monitions & Excommunications qu'en fit gecter son mary, lequel, ne trouvant aultre remède, en feyt la plaincte à l'Evesque, qui avoyt

ung Archediacre autant homme de bien qu'il en fust poinct en France. Et luy mesmes chercha si diligemment en toutes les maisons des Chanoines qu'il trouva celle que l'on tenoyt perdue, laquelle il mist en prison & condamna le Chanoyne en grosse pénitence.

Le mary, sçachant que sa femme estoyt retournée par l'admonition du bon Archediacre & de plusieurs gens de bien, fut contant de la reprandre, avecq les sermens qu'elle luy feyt de vivre en temps advenir en femme de bien, ce que le bon homme creut voluntiers pour la grande amour qu'il luy portoyt & la remena en sa maison, la traictant aussi honnestement que paravant, sinon qu'il luy bailla deux vieilles Chamberières, qui jamais ne la laissoient seule que l'une des deux ne fust avecq elle.

Mais, quelque bonne chère que luy fist son mary, la meschante amour qu'elle portoyt au Chanoyne luy faisoyt estimer tout son repos en tourment &, combien qu'elle fust très belle femme & luy homme de bonne complexion, fort & puissant, si est ce qu'elle n'eut jamais enfans de luy, car son cueur estoyt tousjours à sept lieues de son corps, ce qu'elle dissimulloyt si bien qu'il sembloyt à son mary qu'elle eut oblyé tout le passé comme il avoyt faict de son costé. Mais la malice d'elle n'avoyt pas ceste opinion, car, à l'heure

qu'elle veid son mary mieulx l'aymant & moins la soupsonnant, vat feindre d'estre malade & continua si bien ceste faincte que son pauvre mary estoit en merveilleuse peyne, n'espargnant bien ne chose qu'il eût pour la secourir.

Toutesfoys elle joua si bien son roolle que luy & tous ceulx de la maison la pensoient malade à l'extrémité & que peu à peu elle s'affoiblissoit, &, voyant que son mary en estoit aussi marry qu'il en debvoit estre joieulx, le pria qu'il luy pleust l'auctoryser de faire son testament, ce qu'il feyt voluntiers en pleurant.

Et elle, ayant puissance de tester, combien qu'elle n'eût enffans, donna à son mary ce qu'elle luy povoyt donner, luy requérant pardon des faultes qu'elle luy avoyt faictes; après envoya quérir le Curé, se confessa, reçeut le sainct Sacrement de l'autel tant dévotement que chacun ploroit de veoir une si glorieuse fin &, quant se vint le soir, elle pria son mary de luy envoier quérir l'extrême unction & qu'elle s'affoiblissoit tant qu'elle avoit paour de ne la povoir recepvoir vive. Son mary en grande diligence la luy feit apporter par le Curé, & elle, qui la reçeut en grande humilité, incitoit chacun à la louer.

Quant elle eut faict tous ses beaulx mistères, elle dist à son mary que, puisque Dieu luy avoyt faict la grace d'avoir prins tout ce que l'Eglise com-

mande, elle sentoit sa conscience en si très grande paix qu'il luy prenoyt envye de s'y reposer ung petit, priant son mary de faire le semblable, qui en avoyt bon besoing pour avoir tant pleuré & veillé avecq elle.

Quant son mary s'en fut allé & tous ses varletz avecq luy, deux pauvres vieilles, qui en sa santé l'avoient si longuement gardée, ne se doubtans plus de la perdre sinon par mort, se vont très bien coucher à leur aise, &, quant elle les ouyt dormyr & ronfler bien hault, se leva toute en chemise & saillist hors de sa chambre, escoutant si personne de céans faisoyt poinct de bruict. Mais, quant elle fut asseurée de son baston, elle sçeut très bien passer par ung petit huys d'un jardin qui ne fermoyt poinct &, tant que la nuyct dura, toute en chemise & nudz piedz, feyt son voiage à Authun devers le sainct qui l'avoyt gardée de morir.

Mais, pour ce que le chemyn estoyt long, n'y peut aller tout d'une traicte que le jour ne la surprint. A l'heure regardant par tout le chemyn, advisa deux chevaulcheurs qui couroient bien fort &, pensant que ce fust son mary qui la chercheast, se cacha tout le corps dedans un maraiz & la teste entre les jongs, & son mary, passant près d'elle, disoyt à un sien serviteur comme ung homme desespéré :

« Ho, la meschante! Qui eust pensé que soubz le manteau des sains sacremens de l'Eglise l'on eût peu couvrir ung si villain & abhominable cas? »

Le serviteur luy respondit :

« Puis que Judas, prenant ung tel mourceau, ne craignit à trahir son maistre, ne trouvez poinct estrange la trahison d'une femme. »

En ce disant passe oultre le mary, & la femme demoura plus joyeuse entre les jongs de l'avoir trompé qu'elle n'estoyt en sa maison en ung bon lict en servitude.

Le pauvre mary la cherchea par toute la ville d'Authun, mais il sçeut certainement qu'elle n'y estoit poinct entrée; parquoy s'en retourna sur ses brisées, ne faisant que se complaindre d'elle & de sa grande perte, ne la menassant poinct moins que de la mort s'il la trouvoit, dont elle n'avoyt paour en son esperit non plus qu'elle sentoyt de froid en son corps, combien que le lieu & la saison méritoient de la faire repentir de son damnable voiage. Et qui ne sçauroit comment le feu de l'Enfer eschauffe ceulx qui en sont rempliz, l'on debvroit estimer à merveilles comme ceste pauvre femme, saillant d'un lict bien chault, peut demeurer tout ung jour en si extrême froidure.

Si ne perdit elle poinct le cueur ny l'aller, car, incontinant que la nuyct fut venue, reprint son

chemyn &, ainsy que l'on vouloit fermer la porte d'Authun, y arriva ceste pèlerine & ne faillit d'aller tout droict où demoroit son corps sainct, qui fut tant esmerveillé de sa venue que à peyne povoyt il croyre que ce fût elle. Mais, quant il l'eut bien regardée & visitée de tous costez, trouva qu'elle avoyt oz & chair, ce que ung Esprit n'a poinct, & ainsy se asseura que ce n'estoyt fantosme, & dès l'heure furent si bien d'accord qu'elle demoura avecq luy quatorze ou quinze ans.

Et, si quelque temps elle fut cachée, à la fin elle perdit toute craincte &, qui pis est, print une telle gloire d'avoir ung tel amy qu'elle se mectoit à l'église devant la plus part des femmes de bien de la Ville, tant d'Officiers que aultres. Elle eut des enfans du Chanoyne, & entres autres une fille qui fut mariée à un riche Marchant, & si gorgiase à ses nopces que toutes les femmes de la Ville en murmuroient très fort, mais n'avoient pas la puissance d'y mectre ordre.

Or advint que en ce temps là la Royne Claude, femme du Roy François, passa par la ville d'Authun, ayant en sa compaignye Madame la Régente, mère du dict Roy, & la Duchesse d'Alençon sa fille. Vint une Femme de chambre de la Royne, nommée Perrette, qui trouva la dicte Duchesse & luy dist :

« Ma dame, je vous supplye, escoutez moy,

& vous ferez œuvre plus grande que d'aller oyr tout le service du jour. »

La Duchesse s'arresta voluntiers, sçachant que d'elle ne povoyt venir que tout bon conseil.

Perrette luy alla racompter incontinant comme elle avoyt prins une petite fille pour luy ayder à savonner le linge de la Royne, &, en luy demandant des nouvelles de la Ville, luy compta la peyne que les femmes de bien avoyent de veoir ainsi aller devant elle la femme de ce Chanoine, de laquelle luy compt une partie de sa vie.

Tout soubdain s'en alla la Duchesse à la Royne & à Madame la Régente leur compter ceste histoire, qui, sans autre forme de procès, envoièrent quérir ceste pauvre malheureuse, laquelle ne se cachoit poinct, car elle avoyt changé sa honte en gloire d'estre Dame de la maison d'un si riche homme, &, sans estre estonnée ny honteuse, se vint présenter devant les dictes Dames, lesquelles avoient si grande honte de sa hardiesse que soubdain elles ne luy sçeurent que dire. Mais après luy feyt Madame la Régente telles remonstrances qui deussent avoir faict pleurer une femme de bon entendement, ce que poinct ne feyt ceste pauvre femme, mais d'une audace très grande leur dist :

« Je vous supplie, mes Dames, que voulez garder

que l'on ne touche poinct à mon honneur, car, Dieu mercy, j'ay vescu avecq Monsieur le Chanoine si bien & si vertueusement qu'il n'y a personne vivant qui m'en sçeût reprendre. Et s'il ne fault poinct que l'on pense que je vive contre la volunté de Dieu, car il y a trois ans qu'il ne me fut riens, & vivons aussi chastement & en aussy grande amour que deux beaulx petitz Anges, sans que jamais entre nous deux y eut eu parolle ne volunté au contraire. Et qui nous séparera sera grand peché, car le bon homme, qui a bien près de quatre vingtz ans, ne vivra pas longuement sans moy, qui en ay quarante cinq. »

Vous pouvez penser comme à l'heure les Dames se peurent tenir & les remonstrances que chacun luy feit, voiant l'obstination, qui n'estoit amollye pour parolles que l'on luy dist, pour l'aage qu'elle eût ne pour l'honorable compaignye, &, pour l'humilier plus fort, envoièrent quérir le bon Archediacre d'Authun, qui la condemna d'estre en prison ung an, au pain & à l'eaue, & les Dames envoyèrent quérir son mary, lequel par leur bon exhortement fut contant de la reprendre après qu'elle auroyt faict sa pénitence.

Mais, se voiant prisonnière & le Chanoyne délibéré de jamais ne la reprendre, mercyant les Dames de ce qu'elles luy avoient gecté ung Diable de dessus les espaulles, eut une si grande & si par-

faicte contriction que son mary, en lieu d'actendre le bout de l'an, l'alla reprendre & n'attendit pas quinze jours qu'il ne la vint demander à l'Archediacre & depuis ont vescu en bonne paix & amityé.

« Voilà, mes Dames, comment les chesnes de sainct Pierre sont converties par les mauvais Ministres en celles de Sathan, & si fortes à rompre que les sacremens, qui chassent les Diables des corps, sont à ceulx cy les moiens de les faire plus longuement demeurer en leur conscience, car les meilleures choses sont celles, quant on en abuse, dont l'on faict plus de maulx.

— Vrayement, » dist Oisille, « ceste femme estoit bien malheureuse, mais aussy fut elle bien pugnye de venir devant telz juges que les Dames que vous avez nommées, car le regard seul de Madame la Régente estoit de telle vertu qu'il n'y avoyt si femme de bien qui ne craingnist de se trouver devant ses oeilz indigne de sa veue. Celle qui en estoyt regardée doulcement s'estimoyt mériter grand honneur, sçachant que femmes autres que vertueuses ne povoyent ceste Dame veoir de bon cueur.

— Il seroit bon, » dist Hircan, « que l'on eust plus de craincte des oeilz d'une femme que du sainct Sacrement, lequel, s'il n'est reçeu en foy & charité, est en condamnation éternelle.

— Je vous prometz, » dist Parlamente, « que ceulx qui ne sont poinct inspirez de Dieu craingnent plus les puissances temporelles que les spirituelles. Encores je

croy que la pauvre créature se chastia plus par la prison & l'opinion de ne plus veoir son Chanoine qu'elle ne feyt pour remonstrance qu'on luy eût sçeu faire.

— Mais, » dist Simontault, « vous avez oblyé la principale cause qui la feyt retourner à son mary; c'est que le Chanoyne avoyt quatre vingtz ans, & son mary estoyt plus jeune qu'elle. Ainsy gaingna ceste bonne dame en tous ses marchez, mais, si le Chanoyne eût esté jeune, elle ne l'eut poinct voulu habandonner. Les enseignemens des Dames n'y eussent pas eu plus de valleur que les sacremens qu'elle avoyt prins.

— Encores, » ce dist Nomerfide, « me semble qu'elle faisoit bien de ne confesser poinct son péché si aisément, car ceste offense se doibt dire à Dieu humblement & la nyer fort & ferme devant les hommes; car, encores qu'il soit vray, à force de mentir & jurer on engendre quelque doubte à la vérité.

— Si est ce, » dist Longarine. « Ung péché à grand peine peut estre si secret qu'il ne soit révellé, sinon quant Dieu par sa miséricorde le couvre dans ceulx qui pour l'amour de luy en ont vraye repentance.

— Et que direz vous, » dist Hircan, « de celles qui n'ont pas plus tost faict une folye qu'elles ne la racomptent à quelcun?

— Je la trouve bien estrange, » respondit Longarine, « & est signe que le péché ne leur desplaist pas, &, comme je vous ay dict, celluy qui n'est couvert de la grace de Dieu ne se sçauroit nyer devant les hommes, & y en a maintes qui prenans plaisir à parler de telz propos se font gloire de publier leurs vices, & aultres qui, en se coupant, s'accusent.

— Je vous prie, » dist Saffredent, « si vous en sçavez quelcune, je vous donne ma place & que nous la dictes.

— Or escoutez doncques, » dist Longarine :

SOIXANTE DEUXIESME NOUVELLE

Une Damoiselle, faisant sous le nom d'une autre un conte à quelque grande Dame, se coupa si lourdement que son honneur en demeura tellement taché que jamais elle ne le peut réparer.



U temps du Roy François premier y avoyt une Dame du sang roial, accompaignée d'honneur, de vertu & de beaulté, & qui sçavoit bien dire ung compte & de bonne grace, & en rire aussy quant on luy en disoyt quelcun. Ceste Dame estant en l'une de ses maisons, tous ses subgects & voisins la vindrent veoir pour ce qu'elle estoit autant aymée que femme pourroit estre.

Entre aultres vint une Damoiselle, qui escoutoit que chacun luy disoit tous les comptes qu'ilz pensoient pour luy faire passer le temps. Elle s'advisa qu'elle n'en feroyt moins que les aultres, & luy

dist : « Madame, je voys faire ung beau compte, mais vous me promectez que vous n'en parlerez poinct » ; à l'heure luy dist :

« Madame, le compte est trés véritable, je le prens sur ma conscience ; c'est qu'il y avoyt une Damoiselle maryée, qui vivoyt avec son mary très honnestement, combien qu'il fût vieil & elle jeune. Ung Gentil homme, son voisin, voyant qu'elle avoyt espouzé ce vieillard, fut amoureux d'elle & la pressa par plusieurs années, mais jamais il n'eut responce d'elle sinon telle que une femme de bien doibt faire. Ung jour se pensa le Gentil homme, que s'il la povoyt trouver à son advantaige, que par adventure elle ne luy seroyt si rigoureuse &, après avoir longuement debattu avecq la craincte du danger où il se mectoit, l'amour qu'il avoyt à la Damoiselle luy osta tellement la craincte qu'il se délibéra de trouver le lieu & l'occasion. Et feyt si bon guet que ung matin, ainsy que le Gentil homme, mary de ceste Damoiselle, s'en alloyt en quelque aultre de ses maisons & partoit dès le poinct du jour pour le chault, le jeune folastre vint à la maison de ceste jeune Damoiselle, laquelle il trouva dormant en son lict & advisa que les Chamberières s'en estoient allées dehors de la chambre. A l'heure, sans avoir le sens de fermer la porte, s'en vint coucher tout houzé & esperonné dedans le lict de la Damoiselle &, quant elle s'es-

veilla, fut autant marrye qu'il estoyt possible. Mais, quelques remonstrances qu'elle luy sçeut faire, il la print par force, luy disant que, si elle révéloit ceste affaire, il diroyt à tout le monde qu'elle l'avoyt envoyé quérir, dont la Damoiselle eut si grand paour qu'elle n'osa crier. Après, arrivant quelques des Chamberières, se leva hastivement, & ne s'en fut personne aperçeu, si non l'esperon qui s'estoyt attaché au linceul de dessus l'emporta tout entier, & demeura la Damoiselle toute nue sur son lict. » Et, combien qu'elle feit le compte d'une aultre, ne se peut garder de dire à la fin : « Jamais femme ne fut si estonnée que moy, quant je me trouvay toute nue. »

Alors la Dame, qui avoyt oy le compte sans rire, ne s'en peut tenir à ce dernier mot, en luy disant : « Ad ce que je voys, vous en povez bien racompter l'histoire. » La pauvre Damoiselle chercha ce qu'elle peut pour cuyder réparer son honneur, mais il estoit vollé desjà si loing qu'elle ne le povoit plus rappeller.

« Je vous asseure, mes Dames, que, si elle eut grand desplaisir à faire ung tel acte, elle en eût voulu avoir perdu la mémoire. Mais, comme je vous ay dict, le péché seroyt plus tost descouvert par elle mesme qu'il ne pourroit estre sçeu, quant il n'est poinct couvert de la couverture que David dict rendre l'homme bien heureux.

— En bonne foy, » dist Ennasuicte, « voylà la plus grande sotte dont je oy jamais parler, qui faisoyt rire les autres à ses despens.

— Je ne trouve poinct estrange, » dist Parlamente, « de quoy la parolle ensuict le faict, car il est plus aisé à dire que à faire.

— Dea, » dist Geburon, « quel péché avoyt elle faict? Elle estoit endormye en son lict; il la menassoit de mort & de honte; Lucresse, qui estoit tant louée, en feyt bien aultant.

— Il est vray, » dist Parlamente. « Je confesse qu'il n'y a si juste à qui il ne puisse mescheoir, mais, quand on a prins grand desplaisir à l'euvre, l'on en prent aussi à la mémoire, pour laquelle effacer Lucresse se tua, & ceste sotte a voulu faire rire les aultres.

— Si semble il, » dist Nomerfide, « qu'elle fût femme de bien, veu que par plusieurs fois elle avoyt esté priée, & elle ne se voulut jamais consentir, tellement qu'il fallut que le Gentil homme s'aydât de tromperie & de force pour la décepvoir.

— Comment, » dist Parlamente, « tenez vous une femme quicte de son honneur quant elle se laisse aller, mais qu'elle ayt usé deux ou trois foys de refuz? Il y auroit doncques beaucoup de femmes de bien qui sont estimées le contraire, car l'on en a assez veu qui ont longuement reffusé celluy où leur cueur s'estoyt adonné, les unes pour craincte de leur honneur, les aultres pour plus ardemment se faire aymer & estimer, par quoy l'on ne doibt poinct faire cas d'une femme, si elle ne tient ferme jusques au bout. Et, si ung homme refuse une belle fille, estimerez vous grande vertu?

— Vrayment, » dist Oisille, « si ung homme jeune

& sain usoyt de ce reffuz, je le trouveroys fort louable, mais non moins difficile à croyre.

— Si en congnois je », dist Dagoucin, « qui ont refusé des adventures que tous les compaignons cherchoient.

— Je vous prie, » dist Longarine, « que vous prenez ma place pour le nous racompter, mais souvenez vous qu'il fault icy dire vérité.

— Je vous promectz, » dist Dagoucin, « que je vous la diray si purement qu'il n'y aura nulle coulleur pour la desguiser.

SOIXANTE TROISIESME NOUVELLE

Le refuz, qu'un Gentil homme feit d'une avanture que tous ses compaignons cerchoient, luy fut imputé à bien grande vertu, & sa femme l'en ayma & estima beaucoup plus qu'elle n'avoit fait.



N la Ville de Paris se trouvèrent quatre filles, dont les deux estoient seurs, de si grande beaulté, jeunesse & frescheur qu'elles avoyent la presse de tous les amoureux. Mais ung Gentil homme, qui pour lors avoyt esté faict Prévost de Paris par le Roy, voyant son Maistre jeune & de l'aage pour desirer telle compaignye, practiqua si bien toutes les quatre que, pensant chacune estre pour le Roy, s'accordèrent à ce que le dict Prévost voulut, qui estoit de se trouver ensemble en ung festin où il convya son maistre, auquel il compta l'entreprinse, qui fut trouvée bonne du dict Seigneur & de deux

aultres bons personnages de la Court, & s'accordèrent tous troys d'avoir part au marché.

Mais, en sercheant le quatriesme compaignon, va arriver ung Seigneur beau & honneste, plus jeune de dix ans que tous les autres, lequel fut convié en ce bancquet, lequel l'accepta de bon visaige, combien que en son cueur il n'en eut aucune volunté, car d'un costé il avoyt une femme qui luy portoyt de beaulx enfans dont il se contentoit très fort, & vivoient en telle paix que pour rien il n'eût voulu qu'elle eût prins mauvais soupson de luy. D'autre part il estoit serviteur d'une des plus belles Dames qui fût de son temps en France, laquelle il aymoit, estimoit tant que toutes les aultres luy sembloient laydes auprès d'elle, en sorte que, au commencement de sa jeunesse & avant qu'il fut marié, n'estoit possible de luy faire veoir ne hanter autres femmes, quelque beaulté qu'elles eussent, & prenoyt plus de plaisir à veoir s'amie & de l'aymer parfaictement que de tout ce qu'il sçeut avoir d'une aultre.

Ce Seigneur s'en vint à sa femme & luy dist en secretz l'entreprinse que son maistre faisoyt & que de luy il aimoyt autant morir que d'accomplir ce qu'il avoyt promis, car, tout ainsy que par collère n'y avoit homme vivant qu'il n'osast bien assaillir, aussy sans occasion par ung guet à pans aymeroit mieulx morir que de faire ung meurdre, si l'hon-

neur ne le y contraingnoyt, & pareillement sans une extresme force d'amour, qui est l'aveuglement des hommes vertueux, il aymeroit mieulx mourir que rompre son mariage à l'apétit d'aultruy, dont sa femme l'ayma & estima plus que jamais n'avoyt faict, voyant en une si grande jeunesse habiter tant d'honnesteté. Et, en luy demandant comme il se pourroyt excuser, veu que les Princes trouvent souvent mauvais ceulx qui ne louent ce qu'ilz ayment, mais il luy respondit :

« J'ay tousjours oy dire que le saige a le voiage ou une malladie en la manche pour s'en ayder à sa nécessité, par quoy j'ay délibèré de faindre quatre ou cinq jours devant estre fort malade, à quoy vostre contenance me pourra bien fort servir.

—Voilà, « dist sa femme, » une bonne & saincte ypocrisie, à quoy je ne fauldray de vous servir de myne la plus triste dont je me pourray adviser, car qui peut éviter l'offence de Dieu & l'ire du Prince est bien heureux. »

Ainsy qu'ilz délibérèrent ilz feirent, & fut le Roy fort marry d'entendre par la femme la malladye de son mary, laquelle ne dura guères, car, pour quelques affaires qui vindrent, le Roy oblya son plaisir pour regarder à son debvoir & partyt de Paris.

Or ung jour, ayant mémoire de leur entreprinse qui n'avoyt esté mise à fin, dist à ce jeune Sei-

gneur : « Nous sommes bien sotz d'estre ainsy partiz si soubdain, sans avoir veu les quatre filles que l'on nous avoyt promises estre les plus belles de mon Royaulme. » Le jeune Seigneur luy respondit : « Je suis bien aise dont vous y avez failly, car j'avois grand paour, veu ma malladie, que moy seul eusse failly à une si bonne advanture. » A ces parolles ne s'aperçeut jamais le Roy de la dissimulation de ce jeune Seigneur, lequel depuis fut plus aymé de sa femme qu'il n'avoit jamais esté.

A l'heure se print à rire Parlamente & ne se peut tenir de dire : « Encores il eust mieulx aymé sa femme, si ce eut esté pour l'amour d'elle seule. En quelque sorte que ce soyt il est très louable.

— Il me semble, » dist Hircan, « que ce n'est pas grand louange à ung homme de garder chasteté pour l'amour de sa femme, car il y a tant de raisons que quasi il est contrainct. Premièrement Dieu luy commande; son serment le y oblige, & puis nature, qui est soulle, n'est poinct subjecte à tentation ou desir comme la nécessité; mais l'amour libre que l'on porte à s'amye, de laquelle on n'a poinct la jouissance ne autre contentement que le veoir & parler & bien souvent mauvaise response, quant elle est si loyalle & ferme que pour nulle adventure qui puisse advenir on ne la peut changer, je dis que c'est une chasteté non seulement louable, mais miraculeuse.

— Ce n'est poinct de miracle, » dist Oisille, « car où le cueur s'adonne il n'est rien impossible au corps.

— Non aux corps, » dist Hircan, qui sont desjà angélisez. »

Oisille luy respondit : « Je n'entens poinct seullement parler de ceulx qui sont par la grâce de Dieu tout transmuez en luy, mais des plus grossiers esperitz que l'on voye ça bas entre les hommes. Et, si vous y prenez garde, vous trouverez ceulx qui ont mys leur cueur & affection à chercher la perfection des sciences, non seulement ont oblyé la volupté de la chair, mais les choses les plus nécessaires, comme le boire & le manger; car, tant que l'ame est par affection dedans son corps, la chair demeure comme insensible, & de là vient que ceulx qui ayment femmes belles, honnestes & vertueuses, ont tel contentement à les veoir & à les oyr parler & ont l'esperit si contant que la chair est appaisée de tous ses desirs. Et ceulx qui ne peuvent expérimenter ce contentement sont les charnelz qui, trop enveloppez de leur graisse, ne congnoissent s'ilz ont âme ou non. Mais, quant le corps est subject à l'esperit, il est quasi insensible aux imperfections de la chair, tellement que leur forte opinion les peult randre insensibles, & j'ai congneu ung Gentil homme qui, pour monstrer avoir plus fort aymé sa Dame que nulle autre, avoyt faict preuve à tenir une chandelle avecq les doigts tous nudz contre tous ses compaignons, &, regardant sa Dame, tint si ferme qu'il se brusla jusques à l'oz, encores disoyt il n'avoir poinct senty de mal.

— Il me semble, » dist Geburon, que le Diable, dont il estoyt martyr, en debvoyt faire ung sainct Laurent, car il y en a peu de qui le feu d'amour soyt si grand qu'il ne craingne celluy de la moindre bougye; &, si une Damoiselle m'avoyt laissé tant endurer pour

elle, je demanderoys grande récompense ou j'en retirerois ma fantaisye.

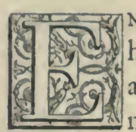
— Vous vouldriez doncques, » dist Parlamente, « avoir vostre heure après que vostre Dame auroit eu la sienne, comme feyt ung Gentil homme d'auprès de Valence en Espagne, duquel ung Commandeur, fort homme de bien, m'a fait le compte ?

— Je vous prie, ma Dame », dist Dagoucin, « prenez ma place & le nous dictes, car je croy qu'il doibt estre bon.

— Par ce compte, » dist Parlamente, « mes dames, vous regarderez deux fois ce que vous vouldrez refuser, & ne vous fier au temps présent qu'il soyt tousjours ung, par quoy, congnoissans sa mutation, donnerez ordre à l'advenir :

SOIXANTE QUATRIESME NOUVELLE

Après qu'une Damoyselle eut, l'espace de cinq ou six ans, expérimenté l'amour que luy portoit un Gentil homme, desirant en avoir plus grande preuve, le meit en tel desespoir que, s'estant rendu Religieux, ne le peut recouvrer quand elle voulut.



N la cité de Valence y avoyt ung Gentil homme qui, par l'espace de cinq ou six ans, avoyt aymé une Dame si parfaictement que l'honneur & la conscience de l'un & de l'autre n'y estoient poinct blessés, car son intention estoyt de l'avoir pour femme, ce qui estoyt chose fort raisonnable, car il estoit beau, riche & de bonne maison, & si ne s'estoit poinct mis en son service sans premièrement avoir sçeu son intention, qui estoyt de s'accorder à mariage par la volunté de ses amys, lesquelz, estans assemblez pour cest effect, trouvèrent le mariage fort raisonnable par ainsy que la fille y eût bonne

volunté ; mais elle, ou cuydant trouver mieulx, ou voulant dissimuller l'amour qu'elle luy avoyt portée, trouva quelque difficulté, tellement que la compaignye assemblée se départyt non sans regret & qu'elle n'y avoyt peu mettre quelque bonne conclusion, congnoissant le party d'un costé & d'autre fort raisonnable. Mais sur tout fut ennuyé le pauvre Gentil homme, qui eut porté son mal patiemment s'il eût pensé que la faulte fût venue des parens & non d'elle, &, congnoissant la vérité, dont la créance luy causoyt plus de mal que la mort, sans parler à s'amye ne à aultre se retira en sa maison &, après avoir donné quelque ordre à ses affaires, s'en alla en ung lieu sollitaire, où il myst peyne d'oblyer ceste amityé & la convertit entièrement en celle de Nostre Seigneur, à laquelle il estoit plus obligé. Et durant ce temps là il n'eut aucunes nouvelles de sa Dame ne de ses parens, par quoy print résolution, puisqu'il avoyt failly à la vie la plus heureuse qu'il povoyt espèrer, de prendre & choisir la plus austère & désagréable qu'il pourroyt ymaginer, &, avecq ceste triste pensée qui se povoyt nommer désespoir, s'en alla randre Religieux en ung monastère de Sainct Françoys, non loing de plusieurs de ses parens, lesquelz, entendans sa désespérance, feirent tout leur effort d'empescher sa délibération, mais elle estoyt si très fermement fondée en son cueur qu'il

n'y eut ordre de l'en divertir. Toutesfoys, congnoissans d'ont son mal estoyt venu, pensèrent de chercher la médecine & allèrent devers celle qui estoyt cause de ceste soubdaine dévotion, laquelle, fort estonnée & marrye de cest inconvénient, ne pensant que son refuz pour quelque temps luy servist seullement d'expérimenter sa bonne volunté & non de le perdre pour jamais, dont elle voyoit le danger évident, uy envoya une Epistre, laquelle, mal traduicte, dist ainsy :

Pour ce qu'amour, s'il n'est bien esprouvé,
Ferme & loial ne peut estre approuvé,
J'ay bien voulu par le temps esprouver
Ce que j'ay tant desiré de trouver;
C'est ung mary remply d'amour parfaict
Qui par le temps ne peut estre desfaict.
Cela me feyt requérir mes parens
De retarder pour ung ou pour deux ans
Ce grand lien qui jusques à la mort dure,
Qui à plusieurs fois engendre peyne dure.
Je ne feis pas de vous avoir refuz;
Certes jamais de tel vouloir ne fuz,
Car oncques nul que vous ne sçeuz aymer,
Ny pour mary & seigneur estimer.
O quel malheur! Amy, j'ay entendu
Que, sans parler à nulluy, t'es rendu
En ung couvent & vie trop austère,
Dont le regret me garde de me taire
Et me contrainct de changer mon office,
Faisant celluy dont as usé sans vice;

C'est requérir Celluy dont fuz requise,
Et d'acquérir Celluy dont fuz acquise.
Or doncques, amy, la vie de ma vie,
Lequel perdant n'ay plus de vivre envie,
Las, plaise toy vers moy tes œilz tourner
Et du chemyn où tu es retourner.
Laisse le gris & son austérité;
Viens recepvoir ceste félicité
Qui tant de foys par toy fut desirée.
Le temps ne l'a deffaicte ou emportée :
C'est pour toy seul que gardée me suis
Et sans lequel plus vivre je ne puys.
Retourne doncq; veulle t'amye croyre,
Rafreichissant la plaisante mémoire
Du temps passé par ung sainct mariage.
Croy moy, amy, & non poinct ton courage,
Et soys séur que oncques ne pensay
De faire rien où tu fusse offensé,
Mais espèrois te rendre contanté
Après t'avoir bien expérimenté.
Or ay je faict de toy l'expérience;
Ta fermeté, ta foy, ta patience
Et ton amour sont congneuz clairement,
Qui m'ont acquise à toy entièrement.
Viens doncques, amy, prendre ce qui es tien :
Je suis à toy; sois doncques du tout myen.

Ceste Epistre, portée par ung sien amy avecq toutes les remonstrances qu'il fut possible de faire, fut reçeue & leue du Gentil homme Cordelier avecq une contenance tant triste, accompaignée de souspirs & de larmes, qu'il sembloyt qu'il vouloit

noyer & brusler ceste pauvre Epistre, à laquelle ne feyt nulle responce, sinon dire au messagier que la mortiffication de sa passion extrême luy avoyt cousté si cher qu'elle luy avoyt osté la volunté de vivre & la crainɛte de morir; par quoy requéroyt celle qui en estoyt l'occasion, puisqu'elle ne l'avoyt pas voulu contanter en la passion de ses grands desirs, qu'elle ne le voulût tormenter à l'heure qu'il en estoyt dehors, mais se contanter du mal passé, auquel il ne peut trouver remède que de choisir une vie si aspre que la continuelle pénitence luy faiɛt oblier sa douleur &, à force de jeusnes & disciplines, affoiblir tant son corps que la mémoire de la mort luy soyt pour souveraine consolation, & que surtout il la pryoit qu'il n'eût jamais nouvelle d'elle, car la mémoire de son nom seullement luy estoyt ung importable purgatoire.

Le Gentil homme retourna avecq ceste triste responce & en feyt le rapport à celle qui ne le peut entendre sans l'importable regret, mais Amour, qui ne veult permeɛtre l'esperit faillir jusques à l'extrémité, luy meist en fantaisie, que si elle le povoit veoir, que la veue & la parolle auroient plus de force que n'avoyt eu l'escripture; par quoy avecq son père & ses plus proches parens s'en allèrent au monastère où il demeuroyt, n'aiant rien laissé en sa boueste

qui peust servir à sa beaulté, se confiant, que s'il la povoyt une foys regarder & ouyr, que impossible estoyt que le feu tant longuement continué en leurs cueurs ne se ralumast plus fort que devant.

Ainsy entrant au monastère, sur la fin de Vespres, le feit appeller en une chappelle dedans le Cloistre. Luy, qui ne sçavoit qui le demandoyt, s'en alla ignoramment à la plus forte bataille où jamais avoyt esté, &, à l'heure qu'elle le veid tant palle & desfaict que à peyne le peut elle recongnoistre, neantmoins remply d'une grace non moins amyable que auparavant, l'Amour la contraingnit d'avancer ses bras pour le cuyder embrasser, & la pitié de le veoir en tel estat luy feit tellement affoiblir le cueur qu'elle tomba esvanouye.

Mais le pauvre Religieux, qui n'estoit destitué de la charité fraternelle, la releva & assist dedans ung siège de la chapelle, & luy, qui n'avoit moins de besoing de secours, faignit ignorer sa passion en fortiffiant son cueur en l'amour de son Dieu contre les occasions qu'il voyoit présentes, tellement qu'il sembloit à sa contenance ignorer ce qu'il voyoit.

Elle, revenue de sa foiblesse, tournant ses oeilz tant beaulx & piteulx vers luy, qui estoient suffisans de faire amolir un rocher, commencea

à luy dire tous les propos qu'elle pensoyt dignes de le retirer du lieu où il estoyt. A quoy respondit le plus vertueusement qu'il luy estoyt possible; mais à la fin feyt tant le pauvre Religieux que son ceur s'amolissoyt par l'abondance des larmes de s'amye, comme celluy qui voyoit Amour, ce dur archer dont tant longuement il avoyt porté la douleur, ayant sa flèche dorée preste à luy faire nouvelle & plus mortelle playe, s'enfuyt de devant l'Amour & l'amye, comme n'aiant autre povoir que parfouyr.

Et, quant il fut dans sa chambre enfermé, ne la voullant laisser aller sans quelque résolution, luy vat escripre trois motz en espagnol, que j'ay trouvé de si bonne substance que je ne les ay voulu traduire pour en diminuer leur grace, lesquelz luy envoia par ung petit Novice qui la trouva encores en la chapelle, si desespèrée que, s'il eut esté licite de se rendre Cordelière, elle y fut demourée; mais, en voiant l'escripture :

Volvete don venesti, anima mia,
Que en las tristas vidas es la mia,

pensa bien que toute espérance luy estoyt faillye & se délibèra de croyre le conseil de luy & de ses amys, & s'en retourna en sa maison mener

une vie aussi mélancolicque comme son amy la mena austère en la Religion.

« Vous voyez, mes Dames, quelle vengeance le Gentil homme feyt à sa rude amye qui, en le pensant expérimenter, le désespéra de sorte que, quant elle le voulut, elle ne le peut recouvrer.

— J'ay regret, » dist Nomerfide, « qu'il ne laissa son habit pour l'aller espouser; je croy que ce eut esté ung parfaict mariage.

— En bonne foy, » dist Simontault, « je l'estime bien sage; car qui a bien pensé le faict de mariage, il ne l'estimera moins facheux que une autre Religion, & luy, qui estoyt tant affoibly de jeusnes & d'abstinences, craingnoyt de prendre une telle charge qui dure toute la vie.

— Il me semble, » dist Hircan, « qu'elle faisoit tort à ung homme si foible de le tanter de mariage, car c'est trop pour le plus fort homme du monde; mais, si elle luy eust tenu propos d'amityé, sans l'obligation que de volunté, il n'y a corde qui n'eust esté desnouée. Et, veu que pour l'oster de Purgatoire elle luy offroyt ung Enfer, je dis qu'il eut grande raison de la refuser & luy faire sentir l'ennuy qu'il avoyt porté de son refuz.

— Par ma foy, » dist Ennasuicte, « il y en a beaucoup qui, pour cuyder mieulx faire que les aultres, font pis ou bien le rebours de ce qu'ilz veullent.

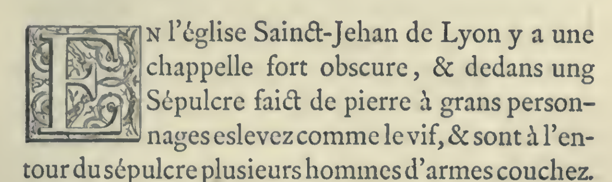
— Vrayement, » dist Geburon, « combien que ce ne soyt à propos, vous me faictes souvenir d'une qui faisoyt le contraire de ce qu'elle vouloit, dont il vint ung grand tumulte à l'église Sainct-Jehan de Lyon.

— Je vous prie, » dist Parlamente, « prenez ma place, & le nous racomptez.

— Mon compte, » dist Geburon, « ne sera pas long ne si piteux que celui de Parlamente :

SOIXANTE CINQUIESME NOUVELLE

La fausseté d'un miracle, que les Prestres Sainct-Jean de Lyon vouloient cacher, fut découverte par la connoissance de la sottise d'une vieille.



EN l'église Sainct-Jehan de Lyon y a une chappelle fort obscure, & dedans ung Sépulcre faict de pierre à grans personnages eslevez comme le vif, & sont à l'entour du sépulcre plusieurs hommes d'armes couchez.

Ung jour, ung souldart se pourmenant dans l'église au temps d'esté qu'i faict grand chault, luy print envye de dormyr, &, regardant ceste chappelle obscure & fresche, pensa d'aller garder le Sépulcre en dormant comme les aultres, auprès desquels il se coucha. Or advint il que une bonne vieille fort dévote arriva au plus fort de son sommeil &, après qu'elle eust dist ses dévotions, tenant une chandelle ardente en sa main, la voulut

attacher au Sépulcre, &, trouvant le plus près d'icelluy cest homme endormy, la luy voulut mectre au front, pensant qu'il fût de pierre, mais la cire ne peut tenir contre la pierre. La bonne dame, qui pensoyt que ce fust à cause de la froideure de l'ymage, luy vat mectre le feu contre le front pour y faire tenir sa bougye, mais l'ymage qui n'estoit insensible commencea à crier, dont la bonne femme eut si grand paour que, comme toute hors du sens, se print à cryer : *Miracle,* tant que tous ceulx qui estoient dedans l'église coururent les ungs à sonner les cloches, les autres à veoir le miracle. Et la bonne femme les mena veoir l'ymaige qui estoyt remue, qui donna occasion à plusieurs de rire ; mais les plusieurs ne s'en povoient contanter, car ilz avoient bien delibéré de faire valloir ce Sépulcre & en tirer autant d'argent que du crucifix qui est sur leur peupistre, lequel on dict avoir parlé, mais la comédie print fin pour la congnoissance de la sottize d'une femme. Si chacun congnoissoyt quelles sont leurs sottises, elles ne seroient pas estimées sainctes ny leurs miracles vérité, vous priant, mes Dames, doresnavant regarder à quelz sainctz vous baillerez vos chandelles.

« C'est grande chose, » dist Hircan, « que, en quelque sorte que ce soyt, il fault tousjours que les femmes facent mal.

— Est ce mal faict, » dist Nomerfide, « de porter des chandelles au Sépulcre ?

— Ouy, » dist Hircan, « quant on mect le feu contre le front aux hommes, car nul bien ne se doibt dire bien s'il est faict avecq mal. Pensez que la pauvre femme cuydoit avoir faict ung beau présent à Dieu d'une petite chandelle. »

Ce dist Madame Oisille : « Je ne regarde poinct la valleur du présent, mais le cueur qui le présente. Peut estre que ceste bonne femme avoyt plus d'amour à Dieu que ceulx qui donnent les grandz torches, car, comme dist l'Evangile, elle donnoyt de sa necessité.

— Si ne croy je pas, » dist Saffredent, « que Dieu, qui est souveraine sapience, peut avoir agréable la sottise des femmes, car, nonobstant que la simplicité luy plaise, je voy par Escripture qu'il desprise l'ignorant, &, s'il commande d'estre simple comme la coulombe, il ne commande moins d'estre prudent comme le serpent.

— Quant est de moy », dist Oisille, « je n'estime poinct ignorance celle qui porte devant Dieu sa chandelle, ou cierge ardant, comme faisant amende honnorable, les genoulx en terre & la torche au poing devant son souverain Seigneur, auquel confesse sa damnacion, demandant en ferme espérance la miséricorde & salut.

— Pleut à Dieu », dist Dagoucin, « que chacun l'entendist aussy bien que vous, mais je croy que ces pauvres sottes ne le font pas à ceste intention. »

Oisille leur respondit : « Celles qui moins en sçavent parler sont celles qui ont plus de sentement de l'amour & volunté de Dieu ; par quoy ne fault juger que soy mesmes. »

Ennasuicte en riant luy dist : « Ce n'est pas chose estrange que d'avoir faict paour à ung varlet qui dormoyt, car aussy basses femmes qu'elle ont bien faict paour à de bien grands Princes, sans leur mectre le feu au front.

— Je suis seur », dist Geburon, « que vous en sçavez quelque histoire que vous voulez racompter, par quoy vous tiendrez mon lieu, s'il vous plaist.

— Le compte ne sera pas long », dist Ennasuicte ; « mais, si je le povois représenter tel que advint, vous n'auriez poinct envye de pleurer.

SOIXANTE SIXIESME NOUVELLE

Monsieur de Vendôme & la Princesse de Navarre, reposans ensemble, furent une après dinée surpris par une vieille Chamberière pour un Prothonotaire & une Damoiselle qu'elle doutoit se porter quelque amitié, & par ceste belle justice fut declarée aux étrangers ce que les plus privez ignoroient.

L'ANNÉE que Monsieur de Vendosme espousa la Princesse de Navarre, après avoir festoyé à Vendosme, les Roy & Royne, leur père & mère, s'en allèrent en Guyenne avecq eulx, &, passans par la maison d'un Gentil homme où il y avoyt beaucoup d'honnestes & belles dames, dansèrent si longuement avecq la bonne compaignye que les deux nouveaulx mariez se trouvèrent lassez, qui les feit retirer en leur chambre, & tous vestuz se mirent sur leur lict où ilz s'endormirent, les portes & fenes-

tres fermées, sans que nul demourast avecq eulx.

Mais au plus fort de leur sommeil, ouyrent ouvrir leur porte par dehors &, en tirant le rideau, regarda le dict Seigneur qui ce povoyt estre, doubtant que ce fût quelcun de ses amys qui le voulsist surprandre. Mais il veid entrer une grand vieille Chamberière, qui alla tout droict à leur lict, & pour l'obscurité de la chambre ne les povoyt congnoistre, mais, les entrevoyant bien près l'un de l'autre, se print à cryer : « Meschante, villaine, infâme que tu es, il y a long temps que je t'ay soupsonnée telle, mais ne le povant prouver l'ay esté dire à ma maistresse. A ceste heure est ta villenye si congneue que je ne suis poinct délibèrée de la dissimuller. Et toy, villain apostat, qui a pourchassé en ceste maison une telle honte de mectre à mal ceste pauvre garse, si ce n'estoit pour la craincte de Dieu, je t'assommerois de coups là où tu es. Lyève toy, de par le Diable, liève toy, car encores semble il que tu n'as poinct de honte. »

Monsieur de Vendosme & Madame la Princesse pour faire durer le propos plus longuement, se cachoient le visaige l'un contre l'autre, riant si trèsfort que l'on ne povoyt dire mot; mais la Chamberière, voyant que pour ses menasses ne se vouloient lever, s'approcha plus près pour les tirer par les bras. A l'heure elle congneut, tant aux visaiges que aux habillemens, que ce n'estoit poinct

ce qu'elle cherchoit &, en les recognoissant, se gecta à genoulx, les supliant luy pardonner la faulte qu'elle avoyt faicte de leur oster leur repos.

Mais Monsieur de Vendosme, non contant d'en sçavoir si peu, se leva incontinant & pria la vieille de luy dire pour qui elle les avoyt prins, ce que soubdain ne voulut dire; mais en fin, après avoir prins son serment de ne jamais le révéler, luy declara que c'estoit une Damoiselle de céans dont ung Prothonotaire estoit amoureux & que long temps elle y avoyt faict le guet, pour ce qu'il luy desplaisoyt que sa maistresse se confiast en ung homme qui luy pourchassoyt ceste honte. Ainsy laissa les Prince & Princesse enfermez comme elle les avoyt trouvez, qui furent long temps à rire de leur adventure, &, combien qu'ilz ayent racompté l'histoire, si est ce que jamais ne voulurent nommer personne à qui elle touchast.

« Voilà, mes Dames, comme la bonne dame, cuydant faire une belle justice, déclara aux Princes estrangiers ce que jamais les varletz privez de la maison n'avoient entendu.

— Je me doubte bien », dist Parlamente, « en quelle maison c'est, & qui est le Prothonotaire, car il a gouverné desjà assez de maisons de dames, &, quant il ne peult avoir la grace de la maistresse, il ne fault poinct de l'avoir de l'une des Damoiselles, mais au demorant il est honneste & homme de bien.

— Pourquoy dictes vous *au demeurant* », dist Hircan, « veu que c'est l'acte qu'il face dont je l'estime autant homme de bien ? »

Parlamente luy respondit : « Je voy bien que vous congnoissez la malladye & le patient, & que, s'il avoyt besoing d'excuse, vous ne luy fauldriez d'avocat ; mais, si est ce que je ne me vouldroys fier en la manière d'un homme qui n'a sçeu conduire la sienne sans que les Chamberières en eussent congnoissance.

— Et pensez vous », dist Nomerfide, « que les hommes se soucient que l'on le sçache, mais qu'ilz viennent à leur fin ? Croiez, quant nul n'en parleroit que eulx mesmes, encores fauldroyt il qu'il fust sceu. »

Hircan leur dist en collère : « Il n'est pas besoing que les hommes ayent dict tout ce qu'ilz sçavent. »

Mais elle, rougissant, luy respondit : « Peut estre qu'ilz ne diroient chose à leur advantage.

— Il semble, à vous oyr parler », dist Symontault, « que les hommes prennent plaisir à oyr mal dire des femmes, & suys seur que vous me tenez de ce nombre là. Par quoy j'ay grande envye d'en dire bien d'une afin de n'estre de tous les autres tenuz pour mesdisant.

— Je vous donne ma place », dist Ennasuicte, « vous priant de contraindre vostre naturel pour faire vostre debvoir à nostre honneur. »

A l'heure Simontault commencea :

« Ce n'est chose si nouvelle, mes Dames, d'oyr dire de vous quelque acte vertueulx qui me semble ne debvoir estre celé, mais plus tost escript en lettres d'or, afin de servir aux femmes d'exemple & aux

hommes d'admiration. Voyant en sexe fragille ce que la fragillité refuse, c'est l'occasion qui me fera racompter ce que j'ay ouy dire au Cappitaine Robertval & à plusieurs de sa Compaignye :

SOIXANTE SEPTIESME NOUVELLE

Une pauvre femme, pour sauver la vie de son mary, hasarda la sienne & ne l'abandonna jusqu'à la mort.



'EST que, faisant le dict Robertval ung voiage sur la mer, duquel il estoyt chef par le commandement du Roy son maistre, en l'isle de Canadas, auquel lieu avoyt délibèré, si l'air du païs eust esté commode, de demeurer & faire villes & chasteaux, en quoy il fit tel commencement que chacun peut sçavoir &, pour habiter le pays de Chrestiens, mena avecq luy de toutes sortes d'artisans, entre lesquelz y avoit ung homme qui fut si malheureux qu'il trahit son maistre & le mist en dangier d'estre prins des gens du pays. Mais Dieu voulut que son entreprinse fût si tost congneue qu'elle ne peut nuyre au Cappitaine Robertval, lequel feit prendre

ce meschant traistre, le voulant pugnir comme il l'avoyt merité, ce qui eut esté faict sans sa femme qui avoyt suivy son mary par les perilz de la mer & ne le voulut habandonner à la mort, mais avecq force larmes feit tant avecq le Cappitaine & toute la Compaignie que, tant pour la pitié d'icelle que pour le service qu'elle leur avoyt faict, luy accorda sa requeste, qui fut telle que le mary & la femme furent laissez en une petite isle sur la mer, où il n'abitoit que bestes sauvaiges, & leur fut permis de porter avecq eulx ce dont ilz avoient necessité.

Les pauvres gens, se trouvans tous seulz en la compagnye des bestes saulvaiges & cruelles, n'eurent recours que à Dieu seul qui avoyt esté toujours le ferme espoir de ceste pauvre femme, &, comme celle qui avoyt toute consolation en Dieu, porta pour sa saulve garde, norriture & consolation le Nouveau Testament, lequel elle lisoyt incessament. Et, au demourant, avecq son mary mectoit peine d'accoustrer ung petit logis le mieulx qu'il leur estoit possible, &, quant les lyons & aultres bestes en approchoient pour les dévorer, le mary avecq sa harquebuze & elle avecq des pierres se defendoient si bien que non seullement les bestes ne les osoient approcher, mais bien souvent en tuèrent de très bonnes à manger. Ainsy avecq telles chairs & les herbes du païs vesquirent quelque temps, quant le pain leur fut failly.

A la longue le mary ne peut porter telle norriture, &, à cause des eaues qu'ilz buvoyent, devint si enflé que en peu de temps il morut, n'aiant service ne consolation que de sa femme, laquelle le servoyt de Médecin & de Confesseur, en sorte qu'il passa joieusement de ce désert en la céleste patrie, & la pauvre femme, demeurée seulle, l'enterra le plus profond en terre qu'il fut possible. Si est ce que les bestes en eurent incontinant le sentyment, qui vindrent pour manger la charogne; mais la pauvre femme, en sa petite maisonnette, de coups de harquebouze défendoyt que la chair de son mary n'eust tel sépulcre. Ainsy vivant, quant au corps de vie bestiale & quant à l'esperit de vie angélicque, passoyt son temps en lectures, contemplations, prières & oraisons, ayant ung esperit joieulx & content dedans ung corps emmaigry & demy mort; mais Celluy, qui n'habandonne jamais les siens & qui au désespoir des autres monstre sa puissance, ne permist que la vertu qu'il avoyt mise en ceste femme fût ignorée des hommes, mais voulut qu'elle fût congneue à sa gloire, & feyt que, au bout de quelque temps, ung des navires de ceste armée passant devant ceste isle, les gens qui estoient devant advisèrent quelque fumée, qui leur feit souvenir de ceulx qui y avoient esté laissez & délibérèrent d'aller veoir ce que Dieu en avoyt faict.

La pauvre femme, voiant approcher le navire, se tira au bort de la mer, auquel lieu la trouvèrent à leur arrivée. Et, après en avoir rendu louange à Dieu, les mena en sa pauvre maisonnette & leur monstra de quoy elle vivoit durant sa demeure, ce que leur eust esté incroiable sans la congnoissance qu'ilz avoient que Dieu est puissant de nourrir en ung désert ses serviteurs comme aux plus grandz festins du monde.

Et, ne povant demeurer en tel lieu, emmenèrent la pauvre femme avecq eulx droict à La Rochelle, où après ung navigage ilz arrivèrent, &, quand ilz eurent fait entendre aux habitans la fidélité & persévérance de ceste femme, elle fut receue à grand honneur de toutes les Dames qui voluntiers luy baillèrent leurs filles pour aprendre à lire & à escripre, & à cest honneste mestier là gaigna le surplus de sa vie, n'aiant autre desir que d'exhorter ung chacun à l'amour & confiance de Nostre-Seigneur, se proposant pour exemple la grande miséricorde dont il avoyt usé envers elle.

« A ceste heure, mes dames, ne povez vous pas dire que je ne loue bien les vertuz que Dieu a mises en vous, lesquelles se monstrent plus grandes que le subject est plus infime ?

— Mais ne sommes pas marries », dist Oisille, « d'ont vous louez les graces de Nostre Seigneur, car, à dire vray, toute vertu vient de luy ; mais il fault passer

condemnation que aussy peu favorise l'homme à l'ouvrage de Dieu que la femme, car ne l'un ne l'autre par son cœur & son vouloir ne faict rien que planter, & Dieu seul donne l'accroissement.

— Si vous avez bien veu l'Escripture », dist Saffredent, « Sainct Pol dist que Apollo a planté & qu'il a arrousé; mais il ne parle poinct que les femmes ayent mis les mains à l'ouvrage de Dieu.

— Vous vouldriez suyvre », dist Parlamente, « l'opinion des mauvais hommes qui prennent ung passaige de l'Escripture pour eulx & laissent celluy qui leur est contraire. Si vous avez leu Sainct Pol jusques au bout, vous trouverez qu'il se recommande aux dames qui ont beaucoup labouré avecq luy en l'Evangile.

— Quoy qu'il ayt », dist Longarine, « ceste femme est bien digne de louange, tant pour l'amour qu'elle a porté à son mary, pour lequel elle a hazardé sa vie, que pour la foy qu'elle a eu à Dieu, lequel, comme nous voyons, ne l'a pas habandonnée.

— Je croy », dist Ennasuicte, « quant au premier, il n'y a femme icy qui n'en voulust faire autant pour saulver la vie de son mary.

— Je croy », dist Parlamente, « qu'il y a des mariz qui sont si bestes que celles qui vivent avecq eulx ne doibvent poinct trouver estrange de vivre avecq leurs semblables. »

Ennasuicte ne se peut tenir de dire, comme prenant le propos pour elle : « Mais que les bestes ne me mordent poinct, leur compaignye m'est plus plaisante que des hommes, qui sont collères & insuportables. Mais je suyvrai mon propos que, si mon mary estoit en tel dangier, je ne l'habandonnerois pour morir.

— Gardez vous », dist Nomerfide, « de l'aymer tant; trop d'amour trompe & luy & vous, car partout il y a le moien, & par faulte d'estre bien entendu souvent engendre hayne par amour.

— Il me semble », dist Simontault, « que vous n'avez poinct mené ce propos si avant sans le confirmer de quelque exemple. Par quoy, si vous en sçavez, je vous donne ma place pour le dire.

— Or doncques », dist Nomerfide, « selon ma coustume, je vous le diray court & joieulx :

SOIXANTE HUICTIESME NOUVELLE

La femme d'un Apothicaire, voyant que son mary ne faisoit pas grand compte d'elle, pour en estre mieux aymée pratiqua le conseil qu'il avoit donné à une sienne commère, malade de mesme maladie qu'elle, dont elle ne se trouva si bien qu'elle, & s'engendra hayne pour amour.



N la ville de Pau en Béarn, y eust ung Appothicaire, que l'on nommoit Maistre Estienne, lequel avoyt espousé une femme bonne mesnagière & de bien & assez belle pour le contenter. Mais, ainsy qu'il goustoyt de différentes drogues, aussy faisoyt il de différentes femmes pour sçavoir mieulx parler de toutes complexions, dont la femme estoit tant tormentée qu'elle perdoyt toute patience, car il ne tenoyt compte d'elle sinon la sepmaine saincte par pénitence.

Ung jour estant l'Apothicaire en sa bouticque, & sa femme cachée derrière luy escoutant ce qu'il disoyt, vint une femme, commère de cest Apothicaire, frappée de mesme maladye comme sa femme, laquelle souspirant dist à l'Apothicaire : « Hélas, mon compère, mon amy, je suis la plus malheureuse femme du monde, car j'ayme mon mary plus que moy mesme & ne faictz que penser à le servir & obéyr ; mais tout mon labeur est perdu pour ce qu'il ayme mieulx la plus meschante, plus orde & salle de la ville que moy. Et je vous prie, mon compère, si vous sçavez poinct quelque drogue qui luy peût changer sa complexion, m'en vouloir bailler, car, si je suys bien traictée de luy, je vous asseure de le vous randre de tout mon povoir. »

L'Apothicaire, pour la consoler, luy dist qu'il sçavoit d'une pouldre que, si elle en donnoyt, avecq ung bouillon ou une rostie, comme pouldre de Duc, à son mary, il luy feroyt la plus grande chère du monde. La pauvre femme, desirant veoir ce miracle, luy demanda que c'estoyt & si elle en pourroit recouvrer. Il luy déclara qu'il n'y avoyt rien comme de la pouldre de cantarides, dont il avoyt bonne provision, &, avant que partir d'ensemble, le contraingnit d'accoustrer ceste pouldre & en print ce qu'il luy en faisoit de mestier, dont depuis elle le mercia plusieurs foys, car son mary,

qui estoit fort & puissant & qui n'en print pas trop, ne s'en trouva poinct pis.

La femme de l'Appothicaire entendit tout ce discours & pensa en elle mesme qu'elle avoyt nécessité de ceste recepte aussy bien que sa commère, &, regardant au lieu où son mary mectoit le demeurant de la pouldre, pensa qu'elle en useroit quant elle en verroit l'occasion, ce qu'elle feyt, avant trois ou quatre jours, que son mary sentyt une froideur d'esthomac, la priant luy faire quelque bon potage; mais elle luy dist que une rostie à la pouldre de Duc luy seroyt plus profitable, & luy commanda de luy en aller bientost faire une & prendre de la synammome & du sucre en la bouticque; ce qu'elle feit & n'oblia le demeurant de la pouldre qu'il avoit baillée à sa commère, sans regarder doze, poix ne mesure.

Le mary mengea la rostie, & la trouva très bonne, mais bientost s'aperçeut de l'effect, qu'il cuyda appaiser avec sa femme, ce qu'il ne fut possible, car le feu le brusloit si très fort qu'il ne sçavoit de quel costé se tourner, & dist à sa femme qu'elle l'avoyt empoisonné & qu'il vouloit savoir qu'elle avoyt mis en ceste rostye. Elle luy confessa la vérité & qu'elle avoyt aussi bon mestier de ceste recepte que sa commère. Le pauvre Apothicaire ne la sçeut batre que d'injures pour le mal en quoy il estoyt, mais la chassa de devant luy & envoya

prier l'Apothicaire de la Royne de Navarre de le venir visiter, lequel luy bailla tous les remèdes propres pour le guérir, ce qu'il feyt en peu de temps, le reprenant très aprement d'ont il estoit si sot de conseiller à aultruy de user des drogues qu'il ne vouloit prendre pour luy, & que sa femme avoyt faict ce qu'elle debvoit, veu le desir qu'elle avoyt de se faire aymer à luy.

Ainsi fallut que le pauvre homme print la patience de sa follye & qu'il recongneust avoir esté justement pugny de faire tumber sur luy la mocquerie qu'il préparoit à aultruy.

« Il me semble, mes Dames, que l'amour de ceste femme n'estoit moins indiscrète que grande.

— Appellez vous aymer son mary », dist Hircan, « de luy faire sentyr du mal pour le plaisir qu'elle espèroyt avoir ?

— Je croy », dict Longarine, « qu'elle n'avoit intention que de recouvrer l'amour de son mary qu'elle pensoyt bien esgarée ; pour ung tel bien il n'y a rien que les femmes ne facent.

— Si est ce », dist Geburon, « que une femme ne doibt donner à boire & à manger à son mary, pour quelque occasion que ce soyt, qu'elle ne sçaiche, tant par expérience que par gens sçavans, qu'il ne luy puisse nuyre ; mais il fault excuser l'ignorance. Ceste là est excusable, car la passion plus aveuglante c'est l'amour, & la personne la plus aveuglée c'est la femme, qui n'a pas la force de conduire saigement ung si grand faiz.

— Geburon », dist Oisille, « vous saillez hors de vostre bonne coustume pour vous rendre de l'opinion de voz compaignons, mais sy a il des femmes qui ont porté l'amour & la jalousie patiemment.

— Ouy », dict Hircan, « & plaisamment, car les plus saiges sont celles qui prennent autant de passetemps à se mocquer des œuvres de leurs mariz comme les mariz de les tromper secrectement, &, si vous me voulez donner le rang, afin que Madame Oisille ferme le pas à ceste Journée, je vous en diray une, dont toute la compaignye a congneu la femme & le mary.

— Or, commencez doncques », dist Nomerfide, & Hircan en riant leur dist :

SOIXANTE NEUFVIESME NOUVELLE

Une Damoyselle fut si sage qu'ayant trouvé son mary belutant en l'habit de sa Chamberière, qu'il attendoit souz espoir d'en obtenir ce qu'il en pourchassoit, ne s'en feit que rire & passa joyeusement son temps de sa folye.



Au chasteau d'Odoz en Bigorre, demoroit ung Escuier d'escuyrie du Roy, nommé Charles, Italien, lequel avoyt espousé une Damoiselle, fort femme de bien & honneste, mais elle estoit devenue vieille après luy avoir porté plusieurs enfans. Luy aussy n'estoit pas jeune & vivoyt avecq elle en bonne paix & amityé. Quelque foys il parloit à ses Chamberières, dont sa bonne femme ne faisoit nul semblant, mais doulcement leur donnoyt congé quant elle les congnoissoit trop privées en la maison.

Elle en print un jour une qui estoit saige &

bonne fille, à laquelle elle dist les complexions de son mary & les siennes, qui les chassoyt aussi tost qu'elle les congnoissoit folles. Ceste Chamberière, pour demourer au service de sa maistresse en bonne estime, se délibéra d'estre femme de bien &, combien que souvent son maistre luy tint quelques propos, au contraire n'en voulut tenir compte & le racompta tout à sa maistresse, & toutes deux passoient le temps de la follye de luy.

Ung jour que la Chamberière beluttoyt en la chambre de derrière, ayant son sarot sur la teste, à la mode du pays, qui est faict comme ung cresmeau, mais il couvre tout le corps & les espaulles par derrière, son maistre, la trouvant en cest habillement, vient bien fort la presser. Elle, qui pour mourir n'eust faict ung tel tour, feit semblant de s'accorder à luy; toutesfoys luy demanda congé d'aller veoir premier si sa maistresse s'estoyt poinct amusée à quelque chose afin de n'estre tous deux surprins, ce qu'il accorda. Alors elle le pria de mectre son sarot en sa teste & de belucter en son absence, afin que sa maistresse ouyt tousjours le son de son beluteau, ce qu'il feit fort joieusement, aiant espèrance d'avoir ce qu'il demandoyt.

La Chamberière, qui n'estoyt poinct mélancolicque, s'en courut à sa maistresse, luy disant : « Venez veoir vostre bon mary, que j'ay aprins à beluter pour me deffaire de luy. » La femme feyt

bonne dilligence pour trouver ceste nouvelle Chamberière. En voiant son mary le sarot en la teste & le belluteau entre ses mains, se print si fort à rire, en frappant des mains, que à peyne luy peut elle dire : « Goujate, combien veulx tu par moys de ton labeur ? » Le mary, oiant ceste voix & congnoissant qu'il estoyt trompé, gecta par terre ce qu'il portoyt & tenoyt, pour courir sus à la Chamberière, l'appellant mille foys meschante, &, si la femme ne se fût mise au devant, il l'eut payée de son quartier. Toutesfoys le tout s'appaisa au contentement des partyes, & puis vesquirent ensemble sans querelles.

« Que dictes vous, mes dames, de ceste femme ? N'estoyt-elle pas bien sage de passer tout son temps du passetemps de son mary ?

— Ce n'est pas passetemps », dist Saffredent, « pour le mary d'avoir failly à son entreprinse.

— Je croy », dist Ennasuicte, « qu'il eut plus de plaisir de rire avecq sa femme que de se aller tuer, en l'aage où il estoyt, avecq sa Chamberière.

— Si me fascheroyt il bien fort », dist Simontault, « que l'on me trouvast avecq ce beau cresmeau.

— J'ay oy dire », dist Parlamente, « qu'il n'a pas tenu à vostre femme qu'elle ne vous ayt trouvé bien près de cest habillement, quelque finesse que vous ayez, d'ont oncques puis elle n'eut repos.

— Contentez vous des fortunes de vostre Maison », dist Simontault, « sans venir chercher les myennes,

combien que ma femme n'ayt cause de se plaindre de moy, &, encores que ce fût tel que vous dictes, elle ne s'en sçauroit apparcevoir pour nécessité de chose dont elle ayt besoing.

— Les femmes de bien », dist Longarine, « n'ont besoing d'autre chose que de l'amour de leurs mariz, qui seulement les peuvent contenter, mais celles qui cherchent ung contentement bestial ne le trouveront jamais où honnesteté le commande.

— Appellez vous contentement bestial », dist Geburon, « si la femme veult avoir de son mary ce qu'il luy appartient ? »

Longarine luy respondit : « Je dis que la femme chaste, qui a le cueur remply de vray amour, est plus satisfaicte d'estre aymée parfaictement que de tous les plaisirs que le corps peult desirer.

— Je suis de vostre opinion », dist Dagoucin, « mais ces Seigneurs icy ne le veullent entendre ny confesser. Je pense que, si l'amour réciproque ne contente pas une femme, le mary seul ne la contentera pas, car en vivant de l'honneste amour des femmes fault qu'elle soyt tentée de l'infernale cupidité des bestes.

— Vrayement », dist Oisille, « vous me faictes souvenir d'une Dame, belle & bien maryée, qui, par faulte de vivre de ceste honneste amityé, devint plus charnelle que les pourceaulx & plus cruelle que les lyons.

— Je vous requiers, ma Dame », ce dist Simontault, « pour mectre fin à ceste Journée, la nous vouloir compter.

— Je ne puys », dist Oisille, pour deux raisons, l'une pour sa grande longueur, l'autre pour ce que n'est pas de nostre temps, & si a esté escripte par ung

autheur qui est bien croyable, & nous avons juré de ne rien mectre icy qui ayt esté escript.

— Il est vray », dist Parlamente; « mais, me doubtant du compte que c'est, il a esté escript en si viel langage que je croy que, hors mis nous deux, il n'y a icy homme ne femme qui en ayt ouy parler, par quoy sera tenu pour nouveau. »

Et à sa parolle toute la compaignye la pria de le vouloir dire & qu'elle ne craingnist la longueur, car encores une bonne heure pouvoient demorer avant Vespres.

Madame Oisille à leur requeste commencea ainsy :

SOIXANTE DIXIESME NOUVELLE

La Duchesse de Bourgongne, ne se contentant de l'amour que son mary luy portoit, preind en telle amytié un jeune Gentil homme que, ne luy ayant peu faire entendre par mines & œillades son affection, luy déclara par paroles, dont elle eut mauvaise issue.



En la Duché de Bourgongne y avoyt ung Duc, très honneste & beau Prince, aiant espousé une femme dont la beaulté le contentoyt si fort qu'elle luy faisoit ignorer ses conditions tant qu'il ne regardoit que à luy complaire, ce qu'elle faingnoit très bien luy rendre. Or avoit le Duc en sa Maison ung Gentil homme tant accomply de toutes les perfections que l'on peult demander à l'homme qu'il estoyt de tous aymé, & principallement du Duc, qui dès son enffance l'avoyt nourry près sa personne &, le

voiant si bien conditionné, l'aymoyt parfaictement & se confyoit en luy de toutes les affaires que selon son aage il povoyt entendre.

La Duchesse, qui n'avoit pas le cueur de femme & Princesse vertueuse, ne se contantant de l'amour que son mary luy portoyt & du bon traictement qu'elle avoyt de luy, regardoyt souvent ce Gentil homme & le trouvoit tant à son gré qu'elle l'aymoit oultre raison, ce que à toute heure mectoyt peyne de luy faire entendre, tant par regardz piteulx & doulx que par souspirs & contenances passionnés.

Mais le Gentil homme, qui jamais n'avoyt estudyé que à la vertu, ne povoyt congnoistre le vice en une Dame qui en avoyt si peu d'occasion, tellement que oeillades & mynes de ceste pauvre folle n'apportoient aultre fruict que ung furieulx desespoir, lequel ung jour la poussa tant que, oubliant qu'elle estoyt femme, qui debvoit estre priée & refuser, Princesse, qui debvoit estre adorée desdaignant telz serviteurs, print le cueur d'un homme transporté pour descharger le feu qui estoit importable. Et, ainsy que son mary alloit au Conseil, où le Gentil homme pour sa jeunesse n'estoyt poinct, luy fit signe qu'il vînt devers elle, ce qu'il feit, pensant qu'elle eust à luy commander quelque chose. Mais en s'appuyant sur son bras, comme femme lasse de trop de repos, le mena pourmener

en une gallerie, où elle luy dist : « Je m'esbahys de vous, qui estes tant beau, jeune & tant plain de toute bonne grace, comme vous avez vescu en ceste compaignye, où il y a si grand nombre de belles Dames, sans que jamais vous ayez esté amoureux ou serviteur d'aucune », &, en le regardant du meilleur oeil qu'elle povoyt, se teut pour luy donner lieu de dire : « Madame, si j'estoys digne que vostre Haultesse se peust abbaisser à penser à moy, ce vous seroyt plus d'occasion d'esbahissement de veoir ung homme si indigne d'estre aymé que moy présenter son service pour en avoir refuz ou mocquerie. »

La Duchesse, ayant oy ceste sage responce, l'ayma plus fort que paravant & luy jura qu'il n'y avoit Dame en sa Court qui ne fût trop heureuse d'avoir ung tel serviteur & qu'il se povoit bien essayer telle advanture, car sans péril il en sortiroit à son honneur. Le Gentil homme tenoit tousjours les oeilz baissez, n'osant regarder ses contenances, qui estoient assez ardantes pour faire brusler une glace, &, ainsy qu'il se vouloyt excuser, le Duc demanda la Duchesse pour quelque affaire au Conseil qui luy touchoit, où avec grand regret elle alla. Mais le Gentil homme ne feit jamais ung seul semblant d'avoir entendu parolle qu'elle luy eust dicte, dont elle estoyt si troublée & faschée qu'elle n'en sçavoyt à qui donner le tort de son ennuy, sinon à la sotte

craincte dont elle estimoyt le Gentil homme trop plain.

Peu de jours après, voiant qu'il n'entendoit poinct son langage, se délibéra de ne regarder craincte ny honte, mais luy déclarer sa fantaisie, se tenant seure que une telle beaulté que la sienne ne pourroit estre que bien reçeue, mais elle eust bien desiré d'avoir eu l'honneur d'estre priée. Toutesfoys laissa l'honneur à part pour le plaisir &, après avoir tenté par plusieurs foys de luy tenir semblables propos que le premier & n'y trouvant nulle response à son grey, le tira ung jour par la manche & luy dist qu'elle avoyt à parler à luy d'affaires d'importance. Le Gentil homme, avec l'humilité & révérance qu'il luy debvoyt, s'en va devers elle en une profonde fenestre où elle s'estoyt retirée, &, quand elle veid que nul de la chambre ne la povoyt veoir, avecq une voix tremblante, contraincte entre le desir & la craincte, luy va continuer les premiers propos, le reprenant de ce qu'il n'avoyt encores choisy quelque Dame en sa compagnye, l'assurant que en quelque lieu que ce fût luy ayderoyt d'avoir bon traictement.

Le Gentil homme, non moins fasché que estonné de ses parolles, luy respondit : « Ma dame, j'ay le cueur si bon que, si j'estois une foys refusé, je n'aurois jamais joye en ce monde & je me sens tel qu'il n'y a Dame en ceste Court qui daignast

accepter mon service. » La Duchesse rougissant, pensant qu'il ne tenoyt plus à rien qu'il ne fût vaincu, luy jura que, s'il voulloyt, elle sçavoyt la plus belle Dame de sa compaignye qui le recepvroit à grand joye & dont il auroit parfaict contentement : « Hélas, ma Dame, je ne croy pas qu'il y ayt si malheureuse & aveugle femme en ceste compaignye qui me ayt trouvé à son gré. »

La Duchesse, voiant qu'il n'y vouloit entendre, luy va entreouvrir le voille de sa passion &, pour la craincte que luy donnoyt la vertu du Gentil homme, parla par manière d'interrogation, luy disant : « Si Fortune vous avoyt tant favorisé que ce fût moy qui vous portast cette bonne volunté, que diriez-vous ? »

Le Gentil homme, qui pensoyt songer d'oyr une telle parolle, luy dist le genoulx à terre :

« Ma Dame, quant Dieu me fera la grace d'avoir celle du Duc, mon maistre, & de vous, je me tiendray le plus heureux du monde, car c'est la récompense que je demande de mon loial service, comme celluy qui plus que nul autre est obligé à mectre la vie pour le service de vous deux, estant seur, ma Dame, que l'amour que vous portez à mon dict Seigneur est accompagnée de telle chasteté & grandeur que non pas moy, qui ne suys que ung ver de terre, mais le plus grand Prince & parfaict homme que l'on sçauroit trouver ne

sçauroit empescher l'unyon de vous & de mon dict Seigneur. Et, quant à moy, il m'a nourry dès mon enfance & m'a faict tel que je suys, par quoy il ne sçauroit avoir femme, fille, seur ou mère, desquelles pour mourir je voulsisse avoir autre pensée que doibt à son maistre ung loial & fidèle serviteur. »

La Duchesse ne le laissa pas passer oultre, & voiant qu'elle estoyt en danger d'un refuz deshonorable, luy rompit soubdain son propos en luy disant: « O meschant, glorieulx & fou, & qui est ce qui vous en prie? Cuydez vous par vostre beaulté estre aymé des mouches qui vollent? Mais, si vous estiez si oultrecuydé de vous addresser à moy, je vous monstreroys que je n'ayme & ne veulx aymer aultre que mon mary, & les propos que je vous ay tenu n'ont esté que pour passer mon temps à sçavoir de voz nouvelles & m'en mocquer, comme je faictz des sotz amoureulx.

— Ma dame », dist le Gentil homme, « je l'ay creu & croys comme vous le dictes. »

Lors, sans l'escouter plus avant, s'en alla hastivement en sa chambre &, voiant qu'elle estoyt suivye de ses Dames, entra en son cabinet, où elle feit ung deuil qui ne se peut racompter, car d'un costé l'amour où elle avoyt failly luy donna une tristesse mortelle; d'autre costé le despit, tant contre elle d'avoir commencé ung si sot propos

que contre luy d'avoir si saigement respondu, la mectoit en une telle furie que une heure se vouloit desfaire, l'autre elle vouloit vivre pour se venger de celluy qu'elle tenoyt son mortel ennemy.

Après qu'elle eut longuement pleuré, faingnit d'estre mallade pour n'aller poinct au souper du Duc, auquel ordinairement le Gentil homme servoyt. Le Duc, qui plus aymoit sa femme que luy mesmes, la vint visiter, mais, pour mieulx venir à la fin qu'elle prétendoit, luy dist qu'elle pensoit estre grosse & que sa grossesse luy avoyt faict tomber ung rume dessus les œilz, dont elle estoit en fort grand peyne. Ainsy passèrent deux ou trois jours que la Duchesse garda le lict, tant triste & mélancolicque que le Duc pensa bien qu'il y avoit autre chose que la grossesse & vint coucher la nuyct avecq elle, &, luy faisant toutes les bonnes chères qu'il luy estoit possible, congnoissant qu'il n'empeschoit en riens ses continuels souspirs, par quoy luy dist : « M'amie, vous sçavez que je vous porte autant d'amour que à ma propre vie & que, défaillant la vostre, la myenne ne peult durer, par quoy, si vous voulez conserver ma santé, je vous prie, dictes moy la cause qui vous faict ainsy souspirer, car je ne puis croyre que tel mal vous vienne seullement de la grossesse. »

La Duchesse, voiant son mary tel envers elle

qu'elle l'eut sçeu demander, pensa qu'il estoit temps de se venger de son despit &, en embrassant son mary, se print à pleurer, luy disant : « Hélas, Monsieur, le plus grand mal que j'aye c'est de vous veoir trompé de ceulx qui sont tant obligez à garder vostre bien & honneur. » Le Duc, entendant ceste parolle, eut grand desir de sçavoir pourquoy elle luy disoyt ce propos & la pria fort de luy déclarer sans crainĉte la vérité. Et après en avoir faiĉt plusieurs refuz luy dist : « Je ne m'esbahiray jamais, Monsieur, si les estrangiers font guerre aux Princes, quant ceulx qui sont les plus obligez l'osent entreprendre si cruelle que la perte des biens n'est rien au pris. Je le dis, Monsieur, pour ung tel Gentil homme, » nommant celluy qu'elle hayssoit, « lequel, estant nourry de vostre main & traiĉté plus en parent & en filz que en serviteur, a osé entreprendre chose si cruelle & misérable que de pourchasser à faire perdre l'honneur de vostre femme, où gist celluy de vostre Maison & de voz enfanz. Et, combien que longuement m'ayt faiĉt des mynes tendant à sa meschante intention, si est ce que mon cueur, qui n'a regard que à vous, n'y povoyt rien entendre, dont à la fin s'est déclaré par parolle, à quoy je luy ay faiĉt telle responce que mon estat & ma chasteté devoient. Ce néantmoins je luy porte telle hayne que je ne le puis regarder, qui est la cause de m'avoir faiĉt

demorer en ma chambre & perdre le bien de vostre compagnye, vous supliant, Monsieur, de ne tenir une telle peste auprès de vostre personne, car, après un tel crime, craingnant que je le vous dye, pourroit bien entreprendre pis. Voilà, Monsieur, la cause de ma douleur, qui me semble estre très juste & digne que promptement y donniez ordre. »

Le Duc, qui d'un costé aymoit sa femme & se sentoyt fort injurié, d'autre costé aymant son serviteur duquel il avoyt tant expérimenté la fidèlité que à peyne povoyt il croyre ceste mensonge estre vérité, fut en grand peyne &, remply de colère, s'en alla en sa chambre & manda au Gentil homme qu'il n'eût plus à se trouver devant luy, mais qu'il se retirast en son logis pour quelque temps. Le Gentil homme, ignorant de ce l'occasion, fut tant ennuyé qu'il n'estoit possible de plus, sçachant avoir mérité le contraire d'ung si mauvais traictement, &, comme celluy qui estoit asseuré de son cueur & de ses œuvres, envoya ung sien compaignon parler au Duc & porter une lettre, le supliant très humblement que, si par mauvais rapport il estoit esloigné de sa présence, il luy pleût suspendre son jugement jusques après avoir entendu de luy la vérité du faict & qu'il trouveroit que en nulle sorte il ne l'avoit offensé.

Voiant ceste lettre, le Duc rapaisa ung peu sa

collère & secrectement l'envoia quérir en sa chambre, auquel il dist d'un visaige furieux : « Je n'eusse jamais pensé que la peyne que j'ay prins de vous nourrir comme enfant se deût convertir en repentance de vous avoir tant advancé, veu que vous m'avez pourchassé ce qui m'a esté plus dommageable que la perte de la vie & des biens, d'avoir voulu toucher à l'honneur de celle qui est la moictié de moi, pour rendre ma Maison & ma lignée infame à jamais. Vous pouvez penser que telle injure me touche si avant au cueur que, si ce n'estoit le doubte que je faictz s'il est vray ou non, vous fussiez desjà au fond de l'eaue, pour vous rendre en secret la pugnition du mal que en secret m'avez pourchassé. »

Le Gentil homme ne fut poinct estonné de ces propos, car son ignorance le faisoyt constamment parler, & luy suplia luy vouloir dire qui estoit son accusateur, car telles parolles se doibvent plus justisfier avec la lance que avecq la langue.

— « Vostre accusateur », dist le Duc, « ne porte autres armes que la chasteté, vous asseurant que nul autre que ma femme mesmes ne me l'a déclaré, me priant la venger de vous. »

Le pauvre Gentil homme, voyant la très grande malice de la Dame, ne la voulut toutesfoys accuser, mais respondit : « Mon Seigneur, ma Dame peut dire ce qu'il luy plaist. Vous la cognoissez

mieulx que moy & sçavez si jamais je l'ay veue hors de vostre compaignie, sinon une fois qu'elle parla bien peu à moy. Vous avez aussi bon jugement que Prince qui soyt; par quoy je vous suplie, mon Seigneur, juger si jamais vous avez veu en moy contenance qui vous ayt peu engendrer quelque soupson. Si est ce un feu qui ne se peut si longuement couvrir que quelquefoys ne soyt congneu de ceulx qui ont pareille maladye, vous supliant, mon Seigneur, croyre deux choses de moy : l'une que je vous suis si loial que, quant ma Dame vostre femme seroyt la plus belle créature du monde, si n'auroit Amour la puissance de meċtre tache à mon honneur & fidèlité; l'autre est que, quant elle ne seroyt poinċt vostre femme, c'est celle que je veis oncques dont je serois aussi peu amoureux, & y en a assez d'autres où je meċtroys plus tost ma fiance. »

Le Duc commencea à s'adoulcir oyant ce véritable propos, & luy dist : « Je vous asseure aussy que je ne l'ay pas creue; par quoy faiċtes comme vous aviez accoustumé, vous asseurant que, si je congnois la vérité de vostre costé, vous aymeray mieulx que je ne feiz oncques; aussi par le contraire vostre vie est en ma main. » Dont le Gentil homme le mercia, se soubmeċtant à toute peyne & punition s'il estoit trouvé coulpable.

La Duchesse, voiant le Gentil homme servir

comme il avoyt accoustumé, ne le peut porter en patience, mais dist à son mary :

« Ce seroyt bien employé, Monsieur, si vous estiez empoisonné, veu que vous avez plus de fiance en voz ennemys mortelz que en voz amys.

— Je vous prie, m'amye, ne vous tormentez poinct de ceste affaire, car, si je congnois que ce que vous m'avez dict soyt vray, je vous asseure qu'il ne demeurera pas en vie vint-quatre heures; mais il m'a tant juré le contraire, veu aussy que jamais ne m'en suis aperçeu, que je ne le puis croyre sans grand preuve.

— En bonne foy, Monsieur », luy dist elle, « vostre bonté rend sa meschanceté plus grande. Voulez vous plus grande preuve que de veoir ung homme tel que luy sans jamais avoir bruict d'estre amoureux? Croiez, Monsieur, que, sans la grande entreprinse qu'il avoyt mise en sa teste de me servir, il n'eût tant demeuré à trouver maistresse, car oncques jeune homme ne vesquit, en si bonne compagnye, ainsy solitaire comme il faict, sinon qu'il ayt le cueur en si hault lieu qu'il se contante de sa vaine espérance. Et, puis que vous pensez qu'il ne vous celle vérité, je vous supplye, mectez le à serment de son amour, car, s'il en aymoit une aultre, je suis contente que vous le croyez, & sinon pensez que je vous dictz vérité. »

Le Duc trouva les raisons de sa femme très

bonnes & mena le Gentil homme aux champs, auquel il dist : « Ma femme me continue tousjours ceste opinion & m'allègue une raison qui me cause ung grand soupson contre vous, c'est que l'on s'esbahit que, vous estant si honneste & jeune, n'avez jamais aymé que l'on ayt sceu, qui me faict penser que vous avez l'opinion qu'elle dit, de laquelle l'espérance vous rend si content que vous ne povez penser en une autre femme. Par quoy je vous prie comme amy & vous commande comme maistre que vous aiez à me dire si vous estes serviteur de nulle Dame de ce monde. »

Le pauvre Gentil homme, combien qu'il eût voulu dissimuller son affection autant qu'il tenoyt chère sa vie, fut contrainct, voiant la jalousie de son maistre, lui jurer que véritablement il en aymoit une, de laquelle la beaulté estoit telle que celle de la Duchesse ne toute sa compaignye n'estoit que laydeur auprès, le supliant ne le contraindre jamais de la nommer, car l'accord de luy & de s'amye estoyt de telle sorte qu'il ne se povoyt rompre sinon par celluy qui premier le déclareroyt.

Le Duc luy promist de ne l'en presser poinct & fut tout content de luy qu'il luy feyt meilleure chère qu'il n'avoit poinct encores faict, dont la Duchesse s'aperçeut très bien &, usant de finesse accoustumée, mist peyne d'entendre l'occasion, ce que le Duc ne luy cella, d'où avecques sa ven-

geance s'engendra une forte jalousie, qui la feyt supplier le Duc de commander au Gentil homme de luy nommer ceste amye, l'asseurant que c'estoyt ung mensonge & le meilleur moien que l'on pourroit trouver pour l'asseurer de son dire, mais que, s'il ne luy nommoyt celle qu'il estimoit tant belle, il estoit le plus sot Prince du monde s'il adjoustoit foy à sa parolle.

Le pauvre Seigneur, du quel la femme tournoyt l'opinion comme il luy plaisoit, s'en alla promener tout seul avec ce Gentil homme, luy disant qu'il estoit encores en plus grande peyne qu'il n'avoyt esté, car il se doubtoit fort qu'il luy avoit baillé une excuse pour le garder de soupsonner la vérité qui le tormentoyt plus que jamais, pour quoy luy pria, autant qu'il estoyt possible, de luy déclarer celle qu'il aymoit si fort. Le pauvre Gentil homme le suplia de ne luy faire faire une telle faulte envers celle qu'il aymoit que de luy faire rompre la promesse qu'il luy avoyt faicte & tenue si long temps & de luy faire perdre ung jour ce qu'il avoyt conservé plus de sept ans, & qu'il aymoit mieulx endurer la mort que de faire ung tel tort à celle qui luy estoit si loiale.

Le Duc, voiant qu'il ne luy voulloyt dire, entra en une si forte jalousye que avecq ung visaige furieux luy dist : « Or choisissez de deux choses l'une, ou de me dire celle que vous aymez plus que

toutes, ou de vous en aller banny des terres où j'ay auctorité, à la charge que, si je vous y trouve huict jours passez, je vous feray morir de cruelle mort. »

Si jamais douleur saisyt cueur de loial serviteur, elle print celuy de ce pauvre Gentil homme, lequel povoyt bien dire : *Angustie sunt mihi undique,* car d'un costé il voyoit que en disant vérité il perdoyt s'amye, si elle sçavoyt que par sa faulte luy failloyt de promesse; aussy, en ne la confessant, il estoyt banny du pays où elle demoroit & n'avoit plus de moien de la veoir. Ainsy pressé des deux costez, luy vint une sueur froide, comme celle qui par tristesse approchoit de la mort. Le Duc, voiant sa contenance, jugea qu'il n'aymoit nulle dame fors que la sienne & que pour n'en povoir nommer d'autre il enduroit telle passion, par quoy luy dist assez durement : « Si vostre dire estoit véritable, vous n'auriez tant de peyne à la me déclarer, mais je croy que vostre offence vous tourmente. »

Le Gentil homme, picqué de ceste parolle & poulsé de l'amour qu'il luy portoit, se délibère de luy dire vérité, se confiant que son maistre estoit tant homme de bien que pour rien ne le vouldroit révéler. Se mectant à genoulx devant luy & les mains joinctes, luy dist :

« Mon Seigneur, l'obligation que j'ay à vous & la grand amour que je vous porte me force plus

que la paour de nulle mort, car je vous voy telle fantaisie & faulse opinion de moy que, pour vous oster d'une si grande peyne, je suis délibéré de faire ce que pour nulle torment je n'eusse faict, vous supliant, mon Seigneur, en l'honneur de Dieu me jurer, & promectre en foy de Prince & de Chrestien, que jamais vous ne révélerez le secret que, puis qu'il vous plaist, je suis contrainct de dire. »

A l'heure le Duc luy jura tous les sermens qu'il se peut adviser de jamays à créature du monde n'en révéler riens, ne par parolles, ne par escript, ne par contenance. Le jeune homme, se tenant asseuré d'un si vertueux Prince comme il le congnoissoit, alla bastir le commencement de son malheur en luy disant :

« Il y a sept ans passez, mon Seigneur, que aiant congneu vostre niepce, la Dame du Verger, estre vefve & sans parens, mis peyne d'acquérir sa bonne grace &, pour ce que n'estois de Maison pour l'espouser, je me contentois d'estre reçeu pour serviteur, ce que j'ay esté, & a voulu Dieu que nostre affaire jusques icy fût conduict si saigement que jamais homme ou femme qu'elle & moy n'en a rien entendu, sinon maintenant vous, mon Seigneur, entre les mains du quel je mectz ma vie & mon honneur, vous supliant le tenir secret & n'en avoir en moindre estime Madame vostre

niepce, car je ne pense soubz le ciel une plus parfaicte créature. »

Qui fut bien aise? Ce fut le Duc, car, congnoissant la très grande beaulté de sa niepce, ne doubtant plus qu'elle ne fust plus agréable que sa femme, mais ne povant entendre que ung tel mistère se peust conduire sans moien, luy pria de luy dire comment il le pourroit veoir. Le Gentil homme luy compta comme la chambre de sa dame s'alloyt dans ung jardin & que, le jour qu'il y debvoyt aller, on luy laissoyt une petite porte ouverte par où il entroyt à pied, jusques à ce qu'il ouyt japper ung petit chien, que sa dame laissoyt aller au jardin quant toutes ses femmes estoient retirées. A l'heure il s'en alloyt parler à elle toute la nuyct, & au partir luy assignoyt le jour qu'il debvoit retourner, où sans trop grande excuse n'avoyt encores failly.

Le Duc, qui estoyt le plus curieux homme du monde & qui en son temps avoit fort bien mené l'amour, tant pour satisfaire à son soupson que pour entandre une si estrange histoire, le pria de le vouloir mener avecq luy la première foys qu'il iroyt, non comme maistre mais comme compaignon.

Le Gentil homme, pour en estre si avant, luy accorda & luy dist comme ce jour là mesme estoit son assignation, dont le Duc fut plus aise que s'il eût gaingné ung royaulme, &, faingnant s'en aller

reposer en sa garde-robbe, feit venir deux chevaulx pour luy & le Gentil homme, & toute la nuyct se mirent en chemyn pour aller depuys Argilly, où le Duc demoroit, jusques au Vergier &, laissans leurs chevaulx hors l'enclosture, le Gentil homme feit entrer le Duc au jardin par le petit huys, le priant demorer derrier ung noyer, du quel lieu il povoyt veoir s'il disoyt vray ou non.

Il n'eut guères demeuré au jardin que le petit chien commencea à japper, & le Gentil homme marcha devers la tour où sa dame ne falloyt à venir au devant de luy, & le saluant luy dist qu'il luy sembloit avoir esté mille ans sans le veoir, & à l'heure entrèrent dans la chambre & fermèrent la porte sur eulx.

Le Duc, ayant veu tout ce mistère, se tint pour plus que satisfaict & attendit là non trop longuement, car le Gentil homme dist à sa Dame qu'il estoyt contrainct de retourner plus tost qu'il n'avoyt accoustumé pour ce que le Duc debvoyt aller dès quatre heures à la chasse, où il n'osoit faillir.

La Dame, qui aymoit plus son honneur que son plaisir, ne le voulloyt retarder de faire son debvoir, car la chose que plus elle estimoit en leur honneste amityé estoit qu'elle estoit secrète devant tous les hommes.

Ainsy partyt ce Gentil homme à une heure après minuyct, & sa dame en manteau & en couvrechef

le conduict, non si loing qu'elle vouloit, car il la contraingnoit de retourner de paour qu'elle ne trouvast le Duc, avecq lequel il monta à cheval & s'en retourna au chasteau d'Argilly, & par les chemyns le Duc juroyt incessamment au Gentil homme mieulx aymer morir que de jamais révéler son secret, & print telle fiance & amour en luy qu'il n'y avoyt nul en sa Court qui fût plus en sa bonne grâce, dont la Duchesse devint toute enragée; mais le Duc luy défendit de jamais plus luy en parler & qu'il en sçavoyt la verité, dont il se tenoyt contant, car la dame qu'il aymoit estoit plus aymable qu'elle. Ceste parolle navra si avant le cueur de la Duchesse qu'elle en print une malladye pire que la fiebvre.

Le Duc l'alla veoir pour la consoler, mais il n'y avoyt ordre s'il ne luy disoyt qui estoyt ceste belle dame tant aymée, dont elle luy faisoyt une importunée presse tant que le Duc s'en alla hors de sa chambre, en luy disant : « Si vous me tenez plus de telz propos, nous nous séparerons d'ensemble. »

Ces parolles augmentèrent la maladie de la Duchesse, qu'elle faingnyt sentir bouger son enfant, dont le Duc fut si joieulx qu'il s'en alla coucher auprès d'elle. Mais, à l'heure qu'elle le veid plus amoureux d'elle, se tournoyt de l'autre costé, lui disant : « Je vous suplye, Monsieur, puisque vous n'avez amour ne à femme ne à enfant, laissez nous

morir tous deux », & avecq ces parolles geta tant de larmes & de criz que le Duc eut grand peur qu'elle perdist son fruict, par quoy, la prenant entre ses bras, la pria de luy dire que c'estoit qu'elle vouloyt & qu'il n'avoit rien que ce ne fust pour elle.

« Ha, Monsieur », ce luy respondit elle en pleurant, « quelle espérance puis je avoir que vous fassiez pour moy une chose difficille quant la plus facille & raisonnable du monde vous ne la voulez pas faire, qui est de me dire l'amye du plus meschant serviteur que vous eustes oncques. Je pensoys que vous & moy n'eussions que ung cueur, une ame & une chair. Mais maintenant je congnois bien que vous me tenez pour une estrangière, veu que vos secretz, qui ne me doibvent estre cellez, vous les cachez comme à personne estrange. Helas, Monsieur, vous m'avez dict tant de choses grandes & secrettes, desquelles jamais n'avez entendu que j'en aye parlé, vous avez expérimenté ma volunté estre esgalle à la vostre, que vous ne povez doubter que je ne soys plus vous mesmes que moy. Et, si vous avez juré de ne dire à aultruy le secret du Gentil homme, en le me disant ne faillez à vostre serment, car je ne suys ny ne puis estre aultre que vous. Je vous ay en mon cueur, je vous tiens entre mes bras, j'ay ung enfant en mon ventre auquel vous vivez, & ne puis

avoir vostre cueur comme vous avez le mien; mais, tant plus je vous suys loialle & fidelle, plus vous m'estes cruel & austère, qui me faict mille foys le jour desirer par une soubdaine mort delivrer vostre enfant d'un tel père & moy d'un tel mary, ce que j'espère bien tost puisque préférez ung serviteur infidelle à vostre femme telle que je vous suys & à la vie de la mère d'un fruict qui est vostre, lequel s'en va périr, ne pouvant obtenir de vous ce que plus desire de sçavoir. »

En ce disant embrassa & baisa son mari, arrousant son visaige de ses larmes avec telz criz & souspir que le bon Prince, craingnant de perdre sa femme & son enfant ensemble, se délibèra de luy dire vray du tout; mais avant luy jura que, si jamays elle le revèloit à créature du monde, elle ne mourroit d'autre main que de la sienne, à quoy elle se condamna & accepta la pugnition. A l'heure le pauvre deçeu mary luy racompta tout ce qu'il avoyt veu depuis ung bout jusques à l'autre, dont elle feyt semblant d'estre contente, mais en son cueur pensoit bien le contraire. Toutesfois pour la craincte du Duc dissimulla le plus qu'elle peut sa passion.

Et, le jour d'une grande feste que le Duc tenoyt sa court, où il avoyt mandé toutes les Dames du pays, & entre aultres sa niepce, les dances commencèrent, où chacun feit son debvoir. Mais la

Duchesse qui estoyt tormentée, voyant la beaulté & bonne grace de sa niepce du Vergier, ne se povoit resjoyr ny moins garder son despit d'aparoistre, car, ayant appellé toutes les Dames, qu'elle feit asseoir à l'entour d'elle, commencea à relever propos d'amour &, voyant que Madame du Vergier n'en parloyt poinct, luy dist avecq ung cueur creu de jalousie :

« Et vous, belle niepce, est il possible que vostre beaulté soyt sans amy ou serviteur ?

— Ma Dame », ce luy respondit la Dame du Vergier, « ma beaulté ne m'a poinct faict de tel acquest, car, depuis la mort de mon mary, n'ay voulu autres amys que ses enfans, dont je me tiens pour contante.

— Belle niepce, belle niepce », ce luy respondit Madame la Duchesse par ung exécrable despit, « il n'y a amour si secrette qu'il ne soyt sçeue, ne petit chien si affaité & faict à la main duquel on n'entende le japper. »

Je vous laisse penser, mes Dames, quelle doulleur sentyt au cueur ceste pauvre Dame du Vergier, voiant une chose tant longuement couverte estre à son grand deshonneur déclarée ; l'honneur, si songneusement gardé & si malheureusement perdu, la tormentoyt, mais encores plus le soupson qu'elle avoyt que son amy luy eust failly de promesse, ce qu'elle ne pensoyt jamais qu'il peust

faire, sinon par aymer quelque dame plus belle qu'elle, à laquelle la force d'amour auroit faict déclarer tout son faict. Toutesfois sa vertu fut si grande qu'elle n'en feyt ung seul semblant, & respondit en riant à la Duchesse qu'elle ne se congnoissoit poinct au langaige des bestes & soubz ceste saige dissimullation son cueur fut si plain de tristesse qu'elle se leva &, passant par la chambre de la Duchesse, entra en une garde-robbe où le Duc, qui se pourmenoyt, la veid entrer, &, quant la pauvre Dame se trouva au lieu où elle pensoit estre seulle, se laissa tumber sur ung lict avecq si grande foiblesse que une Damoiselle, qui estoit assise en la ruelle pour dormir, se leva, regardant par à travers le rideau qui se povoyt estre, mais, voiant que c'estoyt Madame du Vergier, laquelle pensoyt estre seulle, n'osa luy dire riens & escouta le plus paisiblement qu'elle peut. Et la pauvre Dame avecq une voix demye morte commencea à plaindre & dire :

« O malheureuse, quelle parolle est ce que j'ay ouye ? Quel arrest de ma mort ay je entendu ? Quelle sentence de ma fin ay je receue ? O le plus aymé qui oncques fut, est ce la récompense de ma chaste, honneste & vertueuse amour ! O mon cueur, avez vous faict une si perilleuse élection & choisy pour le plus loial le plus infidelle, pour le plus véritable le plus fainct, & pour le plus secret

le plus mesdisant? Helas, est il possible que une chose cachée aux yeux de tous les humains ayt esté révélée à Madame la Duchesse? Hélas, mon petit chien, tant bien aprins, le seul moien de ma longue & vertueuse amityé, ce n'a pas esté vous qui m'avez decellé, mais celluy qui a la voix plus criante que le chien abbayant & le cueur plus ingrat que nulle beste. C'est luy qui, contre son serment & sa promesse, a descouvert l'heureuse vie, sans tenir tort à personne, que nous avons longuement menée. O mon amy, l'amour duquel seul est entrée dedans mon cueur, avecq lequel ma vie a esté conservée, faut il maintenant que, en vous déclarant mon mortel ennemy, mon honneur soyt mis au vent, mon corps en la terre & mon ame où eternellement elle demorera? La beaulté de la Duchesse est elle si extrême qu'elle vous a transmué comme faisoit celle de Circée? Vous a elle faict venir de vertueulx vicieux, de bon mauvays & d'homme beste cruelle? O mon amy, combien que vous me faillez de promesse, si vous tiendray de la myenne, c'est de jamais ne vous veoir après la divulgation de nostre amityé; mais aussy, ne povant vivre sans vostre veue, je m'accorde voluntiers à l'extrême douleur que je sens, à laquelle ne veulx chercher remède ne par raison ne par médecine; car la mort seulle mectra la fin, qui me sera trop plus plaisante que demorer au monde

sans amy, sans honneur & sans contentement. La guerre ne la mort ne m'ont pas osté mon amy; mon peché ne ma coulpe ne m'ont pas osté mon honneur; ma faulte ne mon démérite ne m'ont poinct faict perdre mon contentement, mais c'est l'infortune cruelle qui, rendant ingrat le plus obligé de tous les hommes, me faict recepvoir le contraire de ce que j'ay deservy. Ha, Madame la Duchesse, quel plaisir ce vous a esté quant par mocquerye m'avez allégué mon petit chien! Or joyssez vous du bien qui à moy seule appartient. Or vous mocquez de celle qui pense, par bien celer & vertueusement aymer, estre exempte de toute mocquerie. O que ce mot m'a serré le cueur, qui m'a faict rougir de honte & paslir de jalousye. Helas, mon cueur, je sens bien que vous n'en povez plus. L'amour qui m'a recongneue vous brusle; la jalousie & le tort que l'on vous tient vous glace & admortict, & le despit & le regret ne me permectent de vous donner consolation. Hélas, ma pauvre ame, qui par trop avoir adoré la créature avez oublié le Créateur, il fault retourner entre les mains de Celluy duquel l'Amour vaine vous avoyt ravie. Prenez confiance, mon ame, de le trouver meilleur père que n'avez trouvé amy celluy pour lequel l'avez souvent oblyé. O mon Dieu, mon créateur, qui estes le vray & parfaict amour, par la grâce duquel l'amour que j'ay porté à mon amy n'a esté tachée

de nul vice sinon de trop aymer, je suplye vostre miséricorde de recepvoir l'âme & l'esperit de celle qui se repent avoir failly à vostre premier & très juste commandement, &, par le mérite de Celluy duquel l'amour est incompréhensible, excusez la faulte que trop d'amour m'a faict faire, car en vous seul j'ay ma parfaicte confiance, & adieu, amy, duquel le nom sans effect me crève le cueur. »

A ceste parolle se laissa tomber tout à l'envers, & lui devint la couleur blesme, les lèvres bleues & les extremitéz froides.

En cest instant arriva en la salle le Gentil homme qu'elle aymoit &, voiant la Duchesse qui dansoyt avecq les Dames, regarda partout où estoyt s'amye, mais, ne la voiant poinct, entra en la chambre de la Duchesse & trouva le Duc qui se pourmenoit, lequel, devinant sa pensée, luy dist en l'oreille : « Elle est allée en ceste garde-robbe, & sembloit qu'elle se trouvoit mal. » Le Gentil homme luy demanda s'il luy plaisoit bien qu'il y allast ; le Duc l'en pria. Ainsy qu'il entra dedans la garderobbe, trouva Madame du Vergier qui estoit au dernier pas de sa mortelle vye, laquelle il embrassa, luy disant : « Qu'est ce cy, m'amye ? Me voulez vous laisser ? »

La pauvre Dame, oyant la voix que tant bien elle congnoissoyt, print un peu de vigueur & ouvrit l'oeil, regardant celluy qui estoit cause de sa

mort, mais en ce regard l'amour & le despit creurent si fort que avecq ung piteulx souspir rendit son ame à Dieu.

Le Gentil homme, plus mort que la morte, demanda à la Damoiselle comme ceste maladie luy estoyt prinse. Elle luy compta du long les parolles qu'elle luy avoyt oy dire. A l'heure il congneut que le Duc avoyt révélé son secret à sa femme, dont il sentit une telle fureur que, embrassant le corps de s'amye, l'arrousa longuement de ses larmes en disant :

« O moy traistre, meschant & malheureux amy, pourquoy est ce que la pugnition de ma trahison n'est tombée sur moy & non sur elle, qui est innocente ? Pourquoy le Ciel ne me fouldroya il pas le jour que ma langue révéla la secrette & vertueuse amityé de noz deux ? Pourquoy la terre ne s'ouvrit pour engloutir ce faulseur de foy ? O ma langue, pugnye sois tu comme celle du mauvays riche en enfer. O mon cueur, trop craintif de mort & de bannissement, deschiré soys tu des aigles perpétuellement comme celluy de Ixion ! Hélas, m'amye, le malheur des malheurs, le plus malheureux qui oncques fut, m'est advenu ! Vous cuydant garder je vous ay perdue ; vous cuydant veoir longuement, vivre avec honneste & plaisant contentement, je vous embrasse morte, mal content de moy, de mon cueur & de ma langue jusques à

l'extrémité. O la plus loialle & fidelle femme qui oncques fût, je passe condamnation d'estre le plus desloial, muable & infidelle de tous les hommes. Je me vouldrois voluntiers plaindre du Duc soubz la promesse du quel me suys confié, espérant par là faire durer nostre heureuse vie, mais, hélas, je debvois sçavoir que nul ne povoit garder mon secret mieulx que moy mesmes. Le Duc a plus de raison de dire le sien à sa femme que moy à luy. Je n'accuse que moy seul de la plus grande meschanceté qui oncques fût commise entre amys. Je debvois endurer estre jecté en la riviere comme il me menassoit; au moins, m'amye, vous fussiez demorée vefve & moy glorieusement mort, observant la loy que vraye amityé commande; mais, l'ayant rompue, je demeure vif, & vous par aymer parfaictement estes morte, car vostre cueur tant pur & nect n'a sçeu porter de sçavoir le vice qui estoyt en vostre amy. O, mon Dieu, pourquoy me créastes vous homme aiant l'amour si legière & cueur tant ignorant? Pourquoy ne me créastes vous le petit chien, qui a fidellement servy sa maistresse? Helas, mon petit amy, la joye que me donnoit vostre japper est tournée en mortelle tristesse, puis que autre que nous deux a oye vostre voix. Si est ce, m'amye, que l'amour de la Duchesse ne de femme vivant ne m'a faict varier, combien que par plusieurs foys la meschante m'en ayt requis &

pryé; mais ignorance m'a vaincu, pensant à jamais asseurer nostre amityé. Toutesfoys pour estre ignorant je ne laisse d'estre coulpable, car j'ay révélé le secret de m'amye, j'ay faulsé ma promesse, qui est la seulle cause d'ont je la voy morte devant mes oeilz. Hélas, m'amye, me sera la mort moins cruelle que à vous, qui par amour avez mis fin à vostre innocente vie. Je croy qu'elle ne daigneroyt toucher à mon infidelle & miserable cueur, car la vie deshonorée & la mémoire de ma perte par ma faulte est plus importable que dix mille mortz. Helas, m'amye, si quelcun par malheur ou malice vous eust osé tuer, promptement j'eusse mis la main à l'espée pour vous venger. C'est doncques raison que je ne pardonne à ce meurtrier, qui est cause de vostre mort par ung acte plus meschant que de vous donner ung coup d'espée. Si je sçavois ung plus infame bourreau que moy mesmes, je le prierois d'exécuter vostre traistre amy. O Amour, par ignoramment aymer je vous ay offensé; aussy vous ne me voulez secourir comme vous avez faict celle qui a gardé toutes vos loix. Ce n'est pas raison que par si honneste moyen je define, mais raisonnable que ce soit par ma propre main. Puisque avecq mes larmes j'ay lavé vostre visaige & avecq ma langue vous ay requis pardon, il reste plus qu'avecq ma main je rende mon corps semblable au vostre & laisse aller mon

âme où la vostre ira, sçachant que ung amour vertueux & honneste n'a jamais fin en ce monde ne en l'autre. »

Et à l'heure, se levant de dessus le corps, comme ung homme forcené & hors du sens, tira son poignard & par grande violence s'en donna au travers du cueur & de rechef print s'amye entre ses bras, la baisant par telle affection qu'il sembloit plus estre attainct d'amour que de la mort.

La Damoiselle, voiant ce coup, s'en courut à la porte cryer à l'ayde. Le Duc, oiant ce cry, doubtant le mal de ceulx qu'il aymoit, entra le premier dedans la garde-robbe &, voiant ce piteux couple, s'essaya de les séparer pour saulver, s'il eust esté possible, le Gentil homme, mais il tenoit s'amye si fortement qu'il ne fût possible de la luy oster jusques ad ce qu'il fût trespassé. Toutesfoys, entendant le Duc qui parloit à luy disant : « Hélas, qui est cause de cecy ? », avecq ung regard furieux luy respondit : « Ma langue & la vostre, Monsieur », & en ce disant trespassa, son visaige joinct à celluy de s'amye.

Le Duc, desirant en sçavoir plus avant, contraingnit la Damoiselle de luy dire ce qu'elle en avoyt veu & entendu, ce qu'elle feit tout du long, sans en espargner rien. A l'heure le Duc, congnoissant qu'il estoit cause de tout le mal, se gecta sur les deux amans mortz & avecq grandz criz &

pleurs leur demanda pardon de sa faulte en les baisant tous deux par plusieurs foys. Et puis tout furieulx se leva, tira le poignard du corps du Gentil homme &, tout ainsy que ung sanglier estant navré d'un espieu court d'une impétuosité contre celluy qui a faict le coup, ainsi s'en alla le Duc chercher celle qui l'avoyt navré jusques au fondz de son ame, laquelle il trouva dansant en la salle, plus joieuse qu'elle n'avoit accoustumé, comme celle qui pensoyt estre bien vengée de la Dame du Vergier.

Le Duc la print au milieu de la dance & luy dist :

« Vous avez prins le secret sur vostre vie, & sur vostre vie tombera la pugnition. »

En ce disant, la print par la coeffure & luy donna ung coup de poignard dedans la gorge, dont toute la compaignie fut si estonnée que l'on pensoit que le Duc fût hors de sens ; mais, après qu'il eût parachevé ce qu'il vouloit, assembla en la salle tous ses serviteurs & leur compta l'honneste & piteuse histoire de sa niepce & le meschant tour que lui avoyt faict sa femme, qui ne fut sans faire pleurer les assistans.

Après, le Duc ordonna que sa femme fût enterrée en une Abbaye qu'il fonda en partye pour satisfaire au péché qu'il avoit faict de tuer sa femme, & feit faire une belle sépulture où les

corps de sa niepce & du Gentil homme furent mys ensemble, avecq une épitaphe déclarant la tragédie de leur histoire. Et le Duc entreprint ung voiage sur les Turcs, où Dieu le favorisa tant qu'il en rapporta honneur & proffict, & trouva à son retour son filz aisné suffisant de gouverner son bien, luy laissa tout & s'en alla rendre Religieux en l'Abbaye où estoit enterrée sa femme & les deux amans, & là passa sa viellesse heureusement avecq Dieu.

« Voilà, mes Dames, l'histoire que vous m'avez priée de vous racompter, que je congnois bien à voz oeilz n'avoir esté entendue sans compassion. Il me semble que vous debvez tirer exemple de cecy pour vous garder de mectre vostre affection aux hommes, car, quelque honneste ou vertueuse qu'elle soyt, elle a tousjours à la fin quelque mauvays desboire. Et vous voiez que Sainct Paul encores aux gens mariez ne veult qu'ilz aient ceste grande amour ensemble, car, d'autant que nostre cueur est affectionné à quelque chose terrienne, d'autant s'esloigne il de l'affection céleste & plus difficille en est à rompre le lien, qui me faict vous prier, mes Dames, de demander à Dieu son Sainct Esperit, par lequel vostre amour soyt tant enflambée en l'amour de Dieu que vous n'aiez poinct de peyne à la mort de laisser ce que vous aymez trop en ce monde.

— Puisque l'amour estoit si honneste », dist Ge-

buron, « comme vous nous la paignez, pourquoy la falloyt il tenir si secrette?

— Pour ce », dist Parlamente, « que la malice des hommes est telle que jamais ne pensent que grande amour soyt joincte à honnesteté, car ilz jugent les hommes & les femmes vitieux, selon leurs passions. Et pour ceste occasion il est besoing, si une femme a quelque bon amy oultre ses plus grands prochains parens, qu'elle parle à luy secrètement, si elle y veult parler longuement; car l'honneur d'une femme est aussi bien mys en dispute pour aymer par vertu comme par vice, veu que l'on ne se prent que ad ce que l'on voyt.

— Mais », dist Geburon, « quant ce secret là est decellé, l'on pense beaucoup pis.

— Je le vous confesse », dist Longarine, « par quoy c'est le meilleur du tout de n'aymer poinct.

— Nous appellons de ceste sentence », dist Dagoucin, « car, si nous pensions les dames sans amour, nous vouldrions estre sans vie. J'entendz de ceus qui ne vivent que pour l'acquérir, &, encores qu'ilz n'y adviennent, l'espérance les soustient & leur faict faire mille choses honnorables jusques ad ce que la viellesse change ces honnestes passions en autres peines. Mais qui penseroyt que les Dames n'aymassent poinct, il fauldroyt en lieu d'Hommes d'armes faire des Marchans, & en lieu d'acquérir honneur ne penser que à amasser du bien.

— D'ont », dist Hircan, « s'il n'y avoyt poinct de femmes, vous vouldriez dire que nous serions tous meschans, comme si nous n'avions cueur que celluy qu'elles nous donnent. Mais je suis bien de contraire

opinion qu'il n'est rien qui plus abate le cueur d'un homme que de hanter ou trop aymer les femmes. Et pour ceste occasion défendoient les Hebrieux que, l'année que l'homme estoyt marié, il n'allast poinct à la guerre, de paour que l'amour de sa femme ne le retirast des hazardz que l'on y doibt chercher.

— Je trouve », dist Saffredent, « ceste loy sans grande raison, car il n'y a rien qui face plus tost sortir l'homme hors de sa maison que d'estre marié, pour ce que la guerre du dehors n'est pas plus importable que celle de dedans, & croy que, pour donner envye aux hommes d'aller en pays estranges & ne se amuser en leurs fouyers, il les fauldroyt marier.

— Il est vray », dist Ennasuicte, « que le mariage leur oste le soing de leur maison; car ilz s'en fyent à leurs femmes & ne pensent que à acquérir honneur, estans seurs que leurs femmes auront assez de soing du proffict. »

Saffredent luy respondist :

« En quelque sorte que ce soyt, je suys bien ayse que vous estes de mon opinion.

— Mais », ce dist Parlamente, « vous ne debatez de ce qui est le plus à considérer : c'est pourquoy le Gentil homme, qui estoyt cause de tout le mal, ne mourût aussi tost de desplaisir comme celle qui estoit innocente ? »

Nomerfide luy dist :

« C'est pour ce que les femmes ayment mieulx que les hommes.

— Mais c'est », ce dist Simontault, « pour ce que

la jalousie des femmes & le despit les faict crever sans sçavoir pourquoy, & la prudence des hommes les faict enquérir de la vérité, laquelle congneue par bon sens monstrent leur grand cueur, comme feit ce Gentil homme, &, après avoir entendu qu'il estoit l'occasion du mal de s'amye, monstra combien il l'aymoit, sans espargner sa propre vie.

— Toutesfoys », dist Ennasuicte, « elle morut par vraye amour, car son ferme & loial cueur ne povoyt endurer d'estre si villainement trompée.

— Ce fut sa jalousie », dist Simontault, « qui ne donna lieu à la raison, & creut le mal, qui n'estoit poinct, en son amy, tel comme elle le pensoyt, & fut sa mort contraincte, car elle n'y povoyt remédier, mais celle de son amy fut voluntaire après avoir cogneu son tort.

— Si fault il », dist Nomerfide, « que l'amour soyt grande qui cause une telle douleur.

— N'en ayez poinct de paour », dist Hircan, « car vous ne morrez poinct d'une telle fiebvre.

— Non plus », dist Nomerfide, « que vous ne vous tuerez après avoir congneu vostre offence. »

Parlamente, qui se doubtoit le débat estre à ses despens, leur dist en riant :

« C'est assez que deux soient mortz d'amour sans que l'amour en face battre deux autres, car voilà le dernier son de Vespres qui nous départira, veuillez ou non. »

Par son conseil la compaignie se leva, & allèrent oyr Vespres, n'oblians en leurs bonnes prières les ames des vraiz amans, entre lesquelz les Religieux de leur bonne volunté dirent ung *De profundis*. Et, tant que le

soupé dura, n'eurent autres propos que de Madame du Vergier, &, aprês avoir ung peu passé leur temps ensemble, chacun se retira en sa chambre, & ainsy mirent fin à la septiesme Journée.

L'HEPTAMERON

DES NOUVELLES

DE

LA ROINE DE NAVARRE

HUICTIESME JOURNÉE

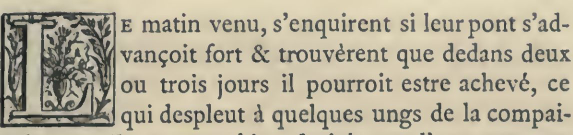
En la huictiesme Journée on devise des plus grandes & plus véritables folyes, d'ont chacun se peut aviser.



L'HEPTAMERON DES NOUVELLES DE LA ROINE DE NAVARRE

HUICTIESME JOURNÉE

PROLOGUE



Le matin venu, s'enquirent si leur pont s'advançoit fort & trouvérent que dedans deux ou trois jours il pourroit estre achevé, ce qui despleut à quelques ungs de la compaignie, car ilz eussent bien desiré que l'ouvrage eust duré plus longuement pour faire durer le contantement qu'ilz avoient de leur heureuse vie; mais, voians qu'ilz n'avoient plus que deux ou trois jours de bon temps, se delibérérent de ne le perdre pas & priérent Ma-

dame Oisille de leur donner la pasture spirituelle comme elle avoyt accoustumé, ce qu'elle feit. Mais elle les tint plus long temps que auparavant, car elle vouloit, avant partir, avoir mis fin à la canonicque de Sainct Jehan, à quoy elle s'acquicta si très bien qu'il sembloyt que le Sainct Esperit, plain d'amour & de doulceur, parlast par sa bouche. Et tous enflambez de ce feu s'en allèrent oyr la grand messe & aprés disner ensemble, parlans encores de la Journée passée, se défians d'en povoir faire une aussy belle. Et pour y donner ordre se retirèrent chacun en son logis jusques à l'heure qu'ilz allèrent en leur chambre des comptes, sur le bureau de l'herbe verte, où desjà trouvèrent les Moynes arrivez qui avoyent prins leurs places.

Quant chacun fut assis, l'on demanda qui commenceroit; Saffredent dist :

« Vous m'avez faict l'honneur d'avoir commencé deux Journées; il me semble que nous ferions tort aux Dames si une seulle n'en commençoyt deux.

— Il faudra doncques », dist Madame Oisille, « que nous demeurions icy longuement, ou que un de vous & une de nous soyt sans avoir commancé une Journée.

— Quant à moi », dist Dagoucin, « si j'eusse esté esleu, j'eusse donné ma place à Saffredent.

— Et moy », dist Nomerfide, « j'eusse donné la myenne à Parlamente, car j'ay tant accoustumé de servir que je ne sçaurois commander. »

A quoy toute la compaignye s'accorda, & Parlamente commencea ainsy :

« Mes Dames, noz Journées passées ont esté plaines de tant de saiges comptes que je vous vouldrois prier

que cestuy cy le soyt de toutes les plus grandes folies & les plus véritables que nous nous pourrons adviser, &, pour vous meƈtre en train, je vais commencer :



SOIXANTE UNZIESME NOUVELLE

La femme d'un Scellier grièvement malade se guérit & recouvra la parole qu'elle avoit perdue l'espace de deux jours, voyant que son mary retenoit sur un lit trop privément sa Chamberière, pendant qu'elle tiroit à sa fin.

En la ville d'Amboise y avoyt ung scellier nommé Brimbaudier, lequel estoit scellier de la Royne de Navarre, homme duquel on povoit juger la nature, à veoir la coulleur du visaige, estre plus serviteur de Bachus que des prestres de Diane. Il avoit espousé une femme de bien, qui gouvernoyt son mesnaige très saigement, dont il se contentoit.

Ung jour on luy dist que sa bonne femme estoyt mallade & en grand dangier, dont il monstra estre autant courroucé qu'il estoyt possible. Il s'en alla en grande dilligence pour la secourir & trouva sa

pauvre femme si bas qu'elle avoyt plus de besoing de Confesseur que de Médecin, dont il feit ung deuil le plus piteux du monde. Mais pour bien le représenter fauldroyt parler gras comme luy, & encores seroyt ce plus qui pourroit paindre son visaige & sa contenance.

Après qu'il luy eut faict tous les services qu'il luy fut possible, elle demanda la croix, que on luy feist apporter. Quoy voiant le bon homme s'alla gecter sur ung lict tout desesperé, criant & disant avec sa langue grasse : « Hélas, mon Dieu, je perdz ma pauvre femme, que feray je, moy malheureux », & plusieurs telles complainctes.

A la fin, regardant qu'il n'y avoyt personne en la chambre que une jeune Chamberière, assez belle & en bon poinct, l'appela tout bas à luy en luy disant : « M'amye, je me meurs ; je suis pis que trespassé de veoir ainsy morir ta maistresse. Je ne sçay que faire, ne que dire, sinon que je me recommande à toy, & te prie prendre le soing de ma maison & de mes enfans. Tiens les clefz que j'ay à mon costé, donne ordre au mesnaige, car je n'y sçaurois plus entendre. » La pauvre fille qui en eut pitié, le reconforta, le priant ne se vouloir désespérer & que, si elle perdoyt sa maistresse, elle ne perdist son bon maistre. Il luy respondist : « M'amye, il n'est possible, car je me meurs. Regarde comme j'ay le visaige froid, aproche tes

joues des myennes pour les me réchauffer. » Et en ce faisant il luy mist la main au tétin, dont elle cuyda faire quelque difficulté, mais la pria n'avoir poinct de craincte, car il fauldroit bien qu'ilz se veissent de plus près, & sur ces motz la print entre ses bras & la gecta sur le lict.

Sa femme, qui n'avoyt compaignye que de la croix & de l'eau beniste & n'avoyt parlé depuis deux jours, commencea avecq sa foible voix de crier le plus hault qu'elle peut : « Ha, ha, ha, je ne suis pas encore morte », &, en les menassant de la main, disoyt : « Meschant, villain, je ne suis pas morte. »

Le mary & la Chamberière, oians sa voix, se levèrent, mais elle estoit si despite contre eulx que la collère consuma l'humidité du caterre qui la gardoyt de parler, en sorte qu'elle leur dist toutes les injures dont elle se povoyt adviser. Et depuis ceste heure là commencea de guérir, qui ne fut sans souvent reprocher à son mary le peu d'amour qu'il luy portoyt.

« Vous voiez, mes Dames, l'hypocrisye des hommes, comme pour ung peu de consolation ilz oblyent le regret de leurs femmes.

— Que sçavez vous », dist Hircan, « s'il avoyt oy dire que ce fût le meilleur remède que sa femme povoit

avoir? Car, puis que par son bon traictement il ne la povoit guérir, il vouloyt essaier si le contraire luy seroit meilleur, ce que très bien il expérimenta, & m'esbahys comme vous, qui estes femmes, avez déclairé la condition de vostre sexe, qui plus amende par despit que par doulceur.

— Sans poinct de faulte », dist Longarine, « cella me feroyt bien non seullement saillir du lict, mais d'un sépulcre tel que celluy là.

— Et quel tort luy faisoyt il », dist Saffredent, « puisqu'il la pensoyt morte, de se consoler? car l'on sçaict bien que le lien de mariage ne peut durer sinon autant que la vie, & puis après on est deslié.

— Ouy, deslié », dist Oisille, « du serment & de l'obligation, mais ung bon cœur n'est jamais deslyé de l'amour, & estoyt bien tost oblyé son deuil de ne povoir actendre que sa femme eust poussé le dernier souspir.

— Mais ce que je trouve le plus estrange », dist Nomerfide, « c'est que, voiant la mort & la croix devant ses œilz, il ne perdoit la volunté d'offenser Dieu.

— Voylà une belle raison », dist Symontault. « Vous ne vous esbahiriez doncques pas de veoir faire une folie, mais que on soyt loing de l'église & du cymetière?

— Mocquez vous tant de moy que vous vouldrez », dict Nomerfide, « si est ce que la méditation de la mort rafroidyt bien fort ung cueur, quelque jeune qu'il soyt.

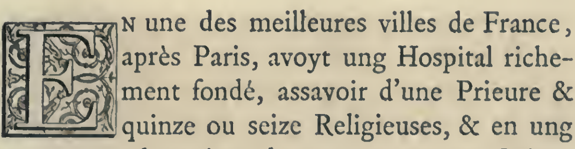
— Je seroys de vostre opinion », dist Dagoucin, « si je n'avoys oy dire le contraire à une Princesse.

— C'est doncques à dire », dist Parlamente, « qu'elle en racompta quelque histoire. Par quoy, s'il est ainsy, je vous donne ma place pour la dire. »

Dagoucin commencea ainsy :

SOIXANTE DOUZIESME NOUVELLE

En exerçant le dernier œuvre de miséricorde & ensevelissant un corps mort, un Religieux exerça les œuvres de la chair avec une Religieuse & l'engrossa.



EN une des meilleures villes de France, après Paris, avoyt ung Hospital richement fondé, assavoir d'une Prieure & quinze ou seize Religieuses, & en ung autre corps de maison devant y avoyt ung Prieur & sept ou huict Religieux, lesquelz tous les jours disoient le service, & les Religieuses seullement leurs patenostres & Heures de Nostre Dame, pour ce qu'elles estoient occupées au service des mallades.

Ung jour vint à mourir ung pauvre homme, où toutes les Religieuses s'assemblèrent, &, après luy avoir faict tous les remèdes pour sa santé, envoièrent querir ung de leurs Religieux pour le confesser. Puys, voiant qu'il s'affoiblissoit, luy baillèrent l'unction, & peu à peu perdit la parolle.

Mais pour ce qu'il demeura longuement à passer, faisant semblant d'oyr, chacune se mirent à luy dire les meilleures parolles qu'elles peurent, dont à la longue elles se faschèrent; car, voyans la nuyct venue & qu'il faisoyt tard, s'en allèrent coucher l'une après l'autre, & ne demeura pour ensepvelir le corps que une des plus jeunes avecq ung Religieux, qu'elle craingnoyt plus que le Prieur ny aultre, pour la grande austérité dont il usoyt tant en parolles que en vie.

Et, quand ilz eurent bien cryé leurs Heures à l'oreille du pauvre homme, congneurent qu'il estoyt trespassé, par quoy tous deux l'ensevelirent, &, en exerçant ceste dernière œuvre de miséricorde, commencea le Religieux à parler de la misère de la vie & de la bienheureuseté de la mort, & ces propos passèrent le minuyct.

La pauvre fille ententivement escoutoit ces dévotz propos, & le regardant les larmes aux oeilz, où il print si grand plaisir que, parlant de la

vie advenir, commencea à l'ambrasser comme s'il eut eu envye de la porter entre ses bras en Paradis.

La pauvre fille, escoutant ces propos & l'estimant le plus dévost de la compaignie, ne l'osa refuser.

Quoy voiant, ce meschant Moyne, en parlant tousjours de Dieu, paracheva avecq elle l'œuvre que soubdain le Diable leur mit au cueur, car paravant n'avoit jamais esté question, l'asseurant que ung péché secret n'estoyt poinct imputé devant Dieu & que deux personnes non liez ne peuvent offencer en tel cas, quant il n'en vient poinct de scandalle, & que, pour l'éviter, elle se gardast bien de le confesser à aultre que à luy.

Ainsy se départirent d'ensemble, elle la première, qui, en passant par une chappelle de Nostre-Dame, voulut faire son oraison comme elle avoit de coustume, &, quant elle commencea à dire : *Vierge Marie,* il luy souvint qu'elle avoyt perdu ce tiltre de virginité sans force ny amour, mais par une sotte craincte, dont elle se print tant à pleurer qu'il sembloyt que le cueur luy deust fandre.

Le Religieux, qui de loing ouyt ces souspirs, se doubta de sa conversion par laquelle il povoyt perdre son plaisir, dont, pour l'empescher, la vint

trouver prosternée devant cest ymaige, la reprint aygrement & luy dist que, si elle faisoyt conscience, qu'elle se confessast à luy & qu'elle n'y retournast plus si elle ne vouloit, car l'un & l'autre sans péché estoit en sa liberté.

La sotte Religieuse, cuydant satisfaire envers Dieu, s'alla confesser à luy, mais pour pénitence il luy jura qu'elle ne péchoit poinct de l'aymer & que l'eaue benoiste povoyt effacer ung tel peccadille.

Elle, croyant plus en luy que en Dieu, retourna au bout de quelque temps à luy obéyr, en sorte qu'elle devint grosse, dont elle print ung si grand regret qu'elle suplia la Prieure de faire chasser hors de son monastère ce Religieux, sçachant qu'il estoit si fin qu'il ne fauldroyct poinct à la séduire.

L'Abbesse & le Prieur, qui s'accordoient fort bien ensemble, se mocquèrent d'elle, disans qu'elle estoit assez grande pour se défendre d'un homme, & que celluy dont elle parloyt estoit trop homme de bien.

A la fin, à force d'importunité, pressée du remords de la conscience, leur demanda congé d'aller à Romme, car elle pensoyt, en confessant son peché aux piedz du Pape, recouvrer sa virginité, ce que très voluntiers le Prieur & la Prieure luy accordèrent, car ilz aymoient myeulx qu'elle

fût Pèlerine contre sa Reigle que renfermée & devenir si scrupuleuse comme elle estoyt, craingnans que son desespoir luy feit renoncer à la vye que l'on mène là dedans, luy baillant de l'argent pour faire son voiage.

Mais Dieu voulut que, elle estant à Lyon ung soir après Vespres, sur le pupiltre de l'église de Sainct-Jehan, où Madame la Duchesse d'Alençon, qui depuis fut Royne de Navarre, alloyt secrètement faire quelque neufvaine avecq trois ou quatre de ses femmes, estant à genoulx devant le crucifix, ouyt monter en hault quelque personne & à la lueur de la lampe congneut que c'estoyt une Religieuse, &, afin d'entendre ses dévotions, se retira la Duchesse au coing de l'autel.

Et la Religieuse, qui pensoyt estre seulle, se agenouilla &, en frappant sa coulpe, se print à pleurer tant que c'estoyt pityé de l'oyr, ne criant sinon que :

« Hélas, mon Dieu, ayez pitié de ceste pauvre pécheresse ! »

La Duchesse, pour entendre que c'estoit, s'approcha d'elle en luy disant :

« M'amye, qu'avez vous, & d'où estes vous ? Qui vous amène en ce lieu cy ? »

La pauvre Religieuse, qui ne la congnoissoyt poinct, luy dist :

« Hélas, m'amye, mon malheur est tel que je n'ay secours que à Dieu, lequel je suplie me donner moien de parler à Madame la Duchesse d'Alençon, car à elle seule je conterai mon affaire, estant asseurée que, s'il y a ordre, elle le trouvera.

— M'amye », ce luy dist la Duchesse, « vous povez parler à moy comme à elle, car je suis de ses grandes amyes.

— Pardonnez moy », dist la Religieuse, « car jamais autre qu'elle ne sçaura mon secret. »

Alors la Duchesse luy dist qu'elle povoyt parler franchement & qu'elle avoyt trouvé ce qu'elle demandoyt. La pauvre femme se gecta à ses piedz &, aprés avoir pleuré, luy racompta ce que vous avez ouy de sa pauvreté.

La Duchesse la reconforta si bien que, sans luy oster la repentance continuelle de son peché, luy mist hors de l'entendement le voiage de Romme, & la renvoia en son Prieuré avecq des lettres à l'Evesque du lieu pour donner ordre à faire chasser ce Religieux scandaleux.

« Je tiens ce compte de la Duchesse mesmes, par lequel vous povez veoir, mes Dames, que la recepte de Nomerfide ne sert pas à toutes personnes, car ceulx ci, touchans & ensevelissans le mort, ne furent moins tachez de leur lubricité.

— Voylà une intention », dist Hircan, « de laquelle je croy que homme jamais ne usa, de parler de la mort & faire les œuvres de la vie.

— Ce n'est poinct œuvre de vie », dist Oisille, « de pécher, car on sçait bien que péché engendre la mort.

— Croyez », dist Saffredent, « que ces pauvres gens ne pensoient poinct à toute ceste théologie, mais, comme les filles de Lot enyvroient leur père, pensans conserver nature humaine, aussy les pauvres gens vouloient réparer ce que la mort avoyt gasté en ce corps pour en refaire ung tout nouveau, par quoy je n'y voy nul mal que les larmes de la pauvre Religieuse, qui tousjours pleuroyt & tousjours retournoyt à la cause de son pleur.

— J'en ay veu assez de telles », dist Hircan, « qui pleurent leurs péchés & rient leur plaisir tout ensemble.

— Je me doubte », dist Parlamente, « pour qui vous le dictes, dont le rire a assez duré & seroit temps que les larmes commenceassent.

— Taisez vous », dist Hircan. « Encores n'est pas finée la tragédie qui a commencé par rire.

— Pour changer mon propos », dist Parlamente, « il me semble que Dagoucin est sailly dehors de nostre délibération, qui estoit de ne dire compte que pour rire, car le sien est trop piteux.

— Vous avez dict », dist Dagoucin, « que vous ne racompterez que de follyes, & il me semble que je n'y ay poinct failly; mais pour en oyr ung plus plaisant je donne ma voix à Nomerfide, espérant qu'elle rabillera ma faulte.

— Aussy ay je ung compte tout prest », respon-

dist elle, « digne de suyvre le vostre, car je parle de Religieux & de mort. Or escoutez le bien, s'il vous plaist :

Cy finent les Comptes & Nouvelles
de la feue Royne de Navarre,
qui est ce que l'on en peut
recouvrer.



TABLE

DU TROISIÈME VOLUME

L'Heptaméron des Nouvelles de la Reine de Navarre.

CINQUIÈME JOURNÉE.

SIXIÈME JOURNÉE.

SEPTIÈME JOURNÉE.

HUITIÈME JOURNÉE.



IMPRIMÉ A PARIS

PAR D. JOUAUST

POUR A. EUDES

LIBRAIRE


OCCVPA PORTVM
PARIS RUE ST HONORÉ
338
338
TYPOGRAPHIE ARTISTIQUE
JOUAUST
ÉDITIONS DE BIBLIOPHILES



